

GRATUIT

Le Sentier

Le journal communautaire de Saint-Hippolyte • décembre 2001 • Vol. 19 n° 10 32 pages

sommaire

Portrait de vos conseillers municipaux .5

Pages de la municipalité2-6-27

Info-Loisirs11-12-21-22

Histoire du village de Saint-Hippolyte13-20

Horaire des messes pour le temps des Fêtes ...26

L'association des médias écrits et communautaire a 20 ans28

Guignolée!!

Pour remplir les paniers de Noël qui seront distribués le 21 décembre 2001

Vous pouvez déposer des denrées non-périssables, des dons en argent ou par chèque, des vêtements, des cadeaux, à l'église, au presbytère, à la Caisse populaire, à la Communale ainsi que chez les marchands IGA et Bonichoix, le 8 décembre 2001, les jeudi 13 et mercredi 19 décembre de 9 h à 17 h, café et beignes vous attendent au pavillon Roger-Cabana, 2061 chemin des Hauteurs, apportez-nous vos dons.

Presbytère : 563-2729;
Raymond Philion : 563-2476

**Raymond Philion,
Comité d'aide alimentaire et de paniers de Noël**

Astérix et Mystère en foyer d'accueil pour l'entraînement...



**YVES CHARBONNEAU
VOUS SOUHAITE UN
JOYEUX NOËL**

Avez-vous fait la connaissance d'Astérix et de Mystère dernièrement? Deux beaux labernois de la Fondation Mira. Deux véritables toutous! Ils sont présentement dans des foyers d'accueil à Saint-Hippolyte. Ces bêtes ont plusieurs étapes à franchir avant d'assumer leur fonction ultime et le foyer d'accueil est l'une d'elles. Souhaitant vous renseigner sur cette étape des plus importantes, Le Sentier a rencontré Michel et Claudette Lemire, ainsi que Marjolaine Fortin : deux foyers d'accueil de chien Mira.

Foyers d'accueil

Nos deux foyers d'accueil n'en sont pas à leurs premières aventures animales. Mais pourquoi un chien Mira? « Nous avons élevé des cockers espagnol, nous disait monsieur Lemire. Je voulais un chien et un pure race. Par contre, ces chiens, et les soins vétérinaires, sont très dispendieux. J'ai alors pris connaissance du programme de la Fondation Mira, qui couvre tous les frais relatifs au chien, puis j'ai soumis ma candidature. Et Mystère est avec nous depuis six mois. » Quant à Marjolaine Fortin, elle était reléguée à la maison. « J'adore les chiens - elle en a un autre - et je cherchais une façon de me rendre utile à la société. J'ai donc contacté Mira et j'ai accueilli Astérix. »

Socialiser d'abord

Le but premier des foyers qui accueillent des chiots âgés d'à peine sept semaines est de permettre aux chiens de se socialiser, sur une période de 12 à 14 mois, avec le monde extérieur avant leur entraînement intensif avec les éleveurs de la Fondation Mira. On veut donc leur montrer plein de choses, afin qu'ils soient prêts à toute éventualité et éviter qu'ils soient peureux. Car un chien peureux ne peut être placé. Et n'allez pas croire que l'éducation d'un chien Mira est de tout repos. Il y a plusieurs restrictions imposées par la Fondation. « Le chien est toujours sous laisse et ne peut être laissé sans surveillance pour plus de quatre heures, notait Michel Lemire. On ne peut pas donner de restants de table à Mystère. On ne peut pas non plus lui lancer la balle. Mystère ne peut pas monter sur le lit ou sur le fauteuil. »

Madame Fortin, appuyée par les Lemire, tenait à souligner la collaboration des commerçants et de leurs employés. « Je fais mon marché avec Astérix

pendant une heure et on ne m'importe pas. » Malgré cette belle collaboration, beaucoup trop de gens prennent leur chien pour un simple chien. « Certains endroits publics nous ont refusé l'accès à cause de notre chien, racontait madame Lemire. Et pire! On nous a donné accès aux lieux, pour ensuite nous faire sentir que nous étions de trop. On ne fait pas une parade de mode avec notre chien. On l'éduque! » Et un porte-parole de la Fondation nous mentionnait l'importance des foyers d'accueil : « ...sans eux, il n'y aurait pas de chiens guides ou d'assistance. »

Mission accomplie

Astérix quittera madame Fortin dans quelques semaines. Bien qu'elle soit triste, elle prend le tout du bon côté. « J'ai le sentiment d'une mission accomplie. Je vais m'ennuyer de lui, mais il s'en va aider pour quelque chose de mieux. » Pour les Lemire, la Fondation Mira est entrée dans leur vie pour de bon. « Nous sommes très heureux de pouvoir élever un chien Mira, disaient-ils, et nous avons l'intention d'accueillir un autre chien avant le départ de Mystère. Pour nous, c'est une forme de zoothérapie et de bénévolat extraordinaire. Et tous de conclure : « C'est juste regrettable de ne pas avoir connu Mira avant. »

suite page 10

Nos deux familles d'accueil, Michel Lemire, Mystère, Astérix et Marjolaine Fortin. Claudette Lemire n'apparaît pas sur la photo.

PHOTO NICOLE CHAUVIN

OUVERT 6 JOURS / SEMAINE À L'ANNÉE

**AUTOPRO
MÉCANIQUE**

Remorquage 24 heures
Mécanique générale
Injection électronique
Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

Garage S. Beauchamp inc.

2241, chemin des Hauteurs • 563-2262

Joyeux Noël

Pour chaque changement d'huile
1\$ sera remis
au 55^e groupe scout de
Saint-Hippolyte



Serge et Lynda
sont là depuis 1987



Essence à prix compétitif
365 jours/année

Lundi à mercredi 7 h à 20 h
Jeudi et vendredi 7 h à 21 h
Samedi 8 h à 21 h
Dimanche 8 h à 20 h

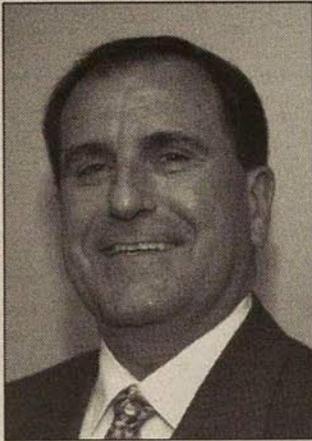
Ludovic, Manuel, Félix et David
pour vous servir

Notre devise RAPIDITÉ et COURTOISIE POUR UN MEILLEUR SERVICE! ESSENCE SANS PLOMB • SUPER • DIESEL



Yves St-Onge, maire, Maurice Cousineau, Bruno Laroche, Denis Lemay, Hélène Noël Watier, Gilles Beauregard et Serge Alary

Situation financière au 31 décembre 2000



Je suis heureux de vous faire part des résultats de l'année financière se terminant le 31 décembre 2000.

Le 30 mai 2001, la firme de vérificateurs Rochon, Poirier et associés, déposait les états financiers vérifiés, lesquels démontraient un résultat net de 110 509 \$, pour un surplus accumulé de 570 880 \$.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2000 ainsi que les résultats de nos opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

La dette à long terme totalisait, à la fin de l'exercice, 6 326 767 \$, dont un montant de 249 092 \$, remboursable

par certains secteurs, représentant ainsi 4 pour cent (4 %) de la dette globale mentionnée plus haut. Quant au capital non engagé du fonds de roulement, celui-ci était de 82 339 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2001-2002-2003

Pour ce qui était du programme triennal d'immobilisations pour les années 2001, 2002 et 2003, celui-ci totalisait 4 217 000 \$. Pour l'année 2001, les prévisions étaient de 1 157 000 \$ et les projets qui ont été complétés sont les suivants :

Modification d'une cloison à l'hôtel de ville	6 000 \$	
Équipement informatique	3 000 \$	
Équipement de combat de pompier	6 habits	7 500 \$
Unité de rangement mobile	7 500 \$	
Pancartes aux périmètres de la municipalité et bâtiment	47 500 \$	
Installation d'une porte au garage municipal	2 000 \$	
Réfection du réseau routier	1 850 000 \$	
Numérisation de la matrice graphique	43 600 \$	
Unité d'urgence	150 000 \$	
Le total de ces réalisations est de l'ordre de	2 117 100 \$	

SITUATION FINANCIÈRE ESTIMATIVE AU 31 OCTOBRE 2001

Quant aux résultats de l'exercice financier de dix mois, au 31 octobre 2001, si aucun événement majeur ne survient d'ici à la fin de l'année, nous prévoyons terminer l'année avec un budget équilibré et ce, malgré certaines dépenses non prévues au budget que nous avons effectuées pour le développement de Saint-Hippolyte.

- Mandat au Dr Richard Carignan pour la gestion durable de nos lacs
- Location d'un emplacement au Salon de l'habitation 2002
- Augmentation du coût au site d'enfouissement
- Travaux d'arpentage sur le chemin du lac Bertrand

Cette ponction supplémentaire au budget adopté le 21 décembre 2000 a été rendue possible par une gestion éclairée de nos dépenses et une augmentation non prévue de certains revenus :

• Subvention discrétionnaire du député de	10 000 \$
• Taxes foncières	35 000 \$
• Mutations immobilières	25 000 \$
• Tenant lieu de taxes	4 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2001-2002-2003

En ce qui a trait aux orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations, le conseil municipal et moi-même avons décidé, entre autres, de maintenir le cap et de poursuivre le Projet de revitalisation de nos routes, mais à un rythme qui tiendra compte de l'impact de la dette à long terme sur les finances municipales.

Au cours de l'automne 2000 et depuis le printemps 2001, les citoyens de Saint-Hippolyte ont été à même de constater l'ampleur des travaux qui ont dû être réalisés pour réparer les dommages causés par les pluies diluviennes du 25 juin 2000.

En effet, un montant d'environ 2 800 000 \$ sera dépensé à cette fin. Heureusement pour Saint-Hippolyte, le Gouvernement du Québec devrait accorder une aide de 1 800 000 \$.

Au cours de la prochaine année, nous devons compter sur le Programme d'infrastructure

Canada-Québec / Municipalité pour effectuer d'autres travaux de réfection de routes ou de mise aux normes de notre station de pompage.

Compte tenu que les travaux effectués en 2001 ont contribué à l'augmentation de la dette à long terme, qui se situe maintenant à 8 069 400 \$, ce qui représente un taux d'endettement de 2,17 % par rapport à l'évaluation, le remboursement du capital et des intérêts atteindra une somme importante du budget et nous obligera à ralentir les investissements sur notre réseau routier.

BUDGET D'OPÉRATIONS - ANNÉE 2001

La confection du prochain budget d'opérations est déjà amorcée. L'orientation qui a été transmise au directeur général mise d'abord et avant tout sur une stabilité budgétaire reflétant celle de 2001.

Le comité de promotion et de développement domiciliaire a décidé qu'il y avait lieu de prendre une décision importante en matière de publicité pour le développement de Saint-Hippolyte. En effet, je suis heureux, au nom du conseil municipal, de vous annoncer que Saint-Hippolyte aura un kiosque au Salon de l'habitation, qui aura lieu au Stade olympique, du 1^{er} au 10 mars 2002.

C'est ainsi que le 22 novembre, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville, nous avons invité tous les acteurs du développement économique de la Municipalité à nous accompagner au Salon pour que cet événement soit couronné de succès et ait un impact majeur sur le développement résidentiel.

Je vous informe que le salaire des conseillers municipaux s'élève à 5 746,68 \$, plus une allocation de dépenses de 2 873,40 \$. Le salaire du maire, quant à lui, est de 17 241,36 \$, plus une allocation de dépenses de 8 620,68 \$ en provenance de la municipalité et de 6 970 \$ en provenance de la MRC de la Rivière-du-Nord.

DÉPÔT DES LISTES DE CONTRATS

Comme le demande le Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats excédant 25 000 \$ qui furent accordés entre le 1^{er} novembre 2000 et le 31 octobre 2001. Cette liste est disponible pour consultation publique.

En terminant, je vous invite à assister à l'assemblée spéciale fixée au 20 décembre prochain, au cours de laquelle nous adopterons le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour 2002, 2003 et 2004. Entre-temps, je vous réitère que tous les intervenants, autant les membres du Conseil que les cadres et les employés, déploieront tous les efforts nécessaires afin de maintenir pour l'an 2002 un taux de taxe acceptable et compétitif.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre bienveillante attention.

Yves St-Onge, maire

NOMS FOURNISSEURS	ACHAT PLUS DE 10 000 \$	NOMS FOURNISSEURS	ACHAT PLUS DE 10 000 \$
AREO-FEU LIMITEE	38 862,78 \$	JOURNAL COMM. ST-HIPPOLYTE	12 675,00 \$
ASSURANCE JONES INC.,	25 688,68 \$	LEROUX, BEAUDOIN,	
ASS. VIE DES JARDINS-LAURENTIENNE	43 411,38 \$	HURENS ET ASSOCIES INC.,	139 171,63 \$
BBP ENERGIE LTEE	25 032,93 \$	LES ENTREPRISES MESSIER ENR.,	28 515,03 \$
BROSSEAU CLAUDE M.,	17 182,75 \$	LES EXC. MARTIN ST-LOUIS & FILS INC.,	199 676,33 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES INC.	21 390,28 \$	LES LIGNES EXPERTS INC.	33 022,02 \$
CAMION FREIGHTLINER ENR.,	50 559,24 \$	LES SABLES L.G. LTEE	46 478,80 \$
CAMP BRUCHESI	17 253,76 \$	LUMIDAIRE INC.,	10 710,60 \$
CIMA/TECSULT	10 122,00 \$	MEDAILLE D'OR INC.,	10 006,66 \$
CONSTRUCTION TIMBERSTONE INC.,	581 692,17 \$	MINES SELEINE	34 767,47 \$
CONSTRUCTION TIMBERSTONE INC.,	46 089,13 \$	MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES DIRECTION	3 70 198,00 \$
COUJU & ASSOCIES	10 540,74 \$	MINISTERE DU REVENU QUEBEC	76 784,84 \$
CSST DU QUEBEC	25 545,70 \$	MUTUELLE S.S.Q.	
DEVEAU, BISSONNETTE,		D'ASSURANCE GROUPE	41 200,10 \$
MONFETTE, FORTIN & ASS.	53 479,16 \$	PETROLES THERRIEN INC.,	11 453,91 \$
DUMOULIN INC.,	12 807,93 \$	PIERQUIP	20 889,91 \$
DUOGRAPH ENR.	11 721,61 \$	PREVOST AUCLAIR AVOCATS	40 000,00 \$
ELITE FORD 1978 LTEE.M	152 265,09 \$	REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE DE LA RIVIERE	1 180 336,92 \$
ENTRETIEN J.R. VILLENEUVE	30 544,89 \$	SAINT-ONGE YVES M.,	123 781,26 \$
EXCAVATION GILLES ST-ONGE INC.	89 462,08 \$	SANI-SERVICE G. THIBAUT & FILS INC.	233 165,59 \$
GENIVAR GROUPE CONSEIL	18 432,75 \$	SIGNALISATION DE L ESTRIE	10 953,71 \$
INPROTEC INFORMATIQUE INC.	11 827,46 \$	VEILLETTE YVON M.,	80 274,33 \$
		VILLE DE SAINT-JEROME	12 986,21 \$
		VILLE SAINTE-ADELE	12 106,96 \$

Les oreilles du journal

C'est devant un très petit nombre de citoyens que le nouveau conseil a tenu sa toute première assemblée, en novembre dernier. En effet, à peine une dizaine de personnes s'étaient déplacées pour l'occasion. Pour tous les absents, voici quelques points saillants de la soirée.

Salon de l'habitation

Le Salon de l'habitation se tiendra du 1^{er} au 10 mars 2002, à Montréal. Saint-Hippolyte y aura son kiosque. Le maire et son équipe croient que leur présence à ce Salon aura un impact majeur sur le développement résidentiel de la municipalité. Plusieurs partenaires économiques ont été appelés à se joindre à la municipalité pour l'occasion. Par ailleurs, le coût d'emplacement du kiosque s'élève à 16 563,60 \$. Le conseiller, Maurice Cousineau se dit « pas mal certain que la totalité des coûts sera réparti entre les partenaires. »

Pas de téléphone avant ... 2003!

Pendant que les préparatifs pour le Salon de l'habitation vont bon train, un résident de Saint-Hippolyte vient d'apprendre que son téléphone ne pourra pas être branché avant... 2003! Le Conseil de la radio et des télédiffusions canadiennes stipule que Bell Canada est tenu de brancher les lignes téléphoniques des maisons se trouvant à moins de 200 pieds de la ligne du chemin. Malheureusement, la maison en question se trouve à quelque 500 pieds du chemin. Le branchement de la ligne ne pourra donc se faire avant au moins deux ans! Informés de cette situation, les élus municipaux ont promis un suivi rapide auprès de Bell, question de régler la situation au plus vite. D'ici là, ce citoyen et sa femme devront utiliser leur téléphone cellulaire.

valerie_maynard@hotmail.com



VALÉRIE MAYNARD



À partir du 1^{er} février prochain, c'est la Sûreté du Québec qui patrouillera nos routes. L'agent Sylvain Godin connaît bien la municipalité de Saint-Hippolyte. PHOTO : NICOLE CHAUVIN

Saint-Hippolyte se joint à la Sûreté du Québec

(VM) Insatisfaits des services de la Régie de police de la Rivière-du-Nord, les élus municipaux de Saint-Hippolyte requièrent les services de la Sûreté du Québec. Le point litigieux qui oppose Saint-Hippolyte à la Régie de police concerne l'attribution des heures de patrouille et la mauvaise interprétation que la Régie semble faire de cette entente. En effet, selon cette entente, Saint-Hippolyte devrait bénéficier d'une patrouille 24 heures sur 24, sept jours par semaine, en plus de 80 heures de patrouille additionnelles. Or, le maire, Yves St-Onge, constate que souvent, Saint-Hippolyte est sans patrouille. Devant cette situation, le maire estime qu'il n'a pas d'autre choix que de se joindre à la Sûreté du Québec. Dès le 1^{er} février 2002, la surveillance du territoire de Saint-Hippolyte sera donc assurée par la Sûreté du Québec. Le contrat devrait être d'une durée de 10 ans.

Le mot de l'équipe

Lettres ouvertes

Profitez de l'espace réservé aux lettres ouvertes. Écrivez-nous!

Le Sentier, C.P. 135, Saint-Hippolyte, J8A 3P5. ou à notre adresse Internet : duograph@videotron.ca

Date de tombée

En raison du temps des fêtes, *Le Sentier* désire vous aviser que la date de tombée pour l'édition de janvier 2002 sera le **10 décembre**. Les textes et communiqués reçus après cette date ne pourront être publiés.

Temps des fêtes

Le temps des fêtes approche à grands pas. Ce temps de l'année nous permet de penser à ceux qu'on aime, de les gâter et de les aimer encore plus. Le 11 septembre dernier, la Terre a arrêté de tourner. Pour la première fois, la réalité d'une guerre nous a fait trembler. Que la prochaine année en soit une de paix, de tolérance et d'amitié pour tous les gens de la Terre. Que nos enfants grandissent en beauté, dans un monde rempli de merveilles. L'équipe du journal *Le Sentier* vous souhaite un heureux temps des fêtes.

Lettres ouvertes

Lettre envoyée à Serge Gendron

Permettez-moi d'exprimer mon étonnement en lisant dans *Le Sentier* n°. 19 la description de la dernière assemblée du Conseil municipal, surtout par les remarques me concernant.

- 1) Vous avez qualifié mon intervention concernant mon désaccord en l'absence de lecture du procès verbal de VIRILE et d'agressive, ce que je trouve assez insultant, mais je maintiens toujours ma position qui est d'ordre légal. Je ne me suis pas exprimée avec agressivité. Je n'ai fait que rappeler une même intervention d'il y a quelques mois, qu'on n'a pas corrigée, malgré la loi municipale, après information prise au bureau de Mme Harel à cette époque. Si les citoyens se contentent d'une telle omission, je respecte leur choix. Je ne crois pas qu'en laissant 5-6 copies du procès verbal avec l'ordre du jour coûterait une somme exagérée. Des copies de l'ordre du jour restent sur le comptoir aussi...
- 2) Que dire de l'agressivité verbale (de voix forte) de M. Cousineau à mon égard, se croyant regardé avec arrogance? Vous ne le mentionnez pas? Y a-t-il censure dans votre journal?
- 3) Vous me faites un portrait diffamatoire M. le journaliste (vous n'avez pas signé votre article) : intervention plutôt virile, ton accusateur, ton émotionnel, etc. Respectez S.V.P. votre éthique professionnelle.

En ce qui concerne le fait qu'on ait aspergé mon chien de poivre de cayenne : mon « pauvre chien » comme vous dites avec ironie n'en est pas mort, contrairement à ce que vous avez écrit, mais c'est moi qui me suis retrouvée à l'urgence avec soins pulmonaires et oxygène, car ce produit a nui à mes bronches. Le policier n'a pas fait faire « d'expertise en laboratoire » alors comment peut-on m'assurer que ce n'en était pas? J'en ai la preuve sur ma boîte vocale, venant d'un policier.

- 4) M. Cousineau affirme devant l'assistance que mon chien a agressé déjà 3 personnes : diffamation également, vous n'en parlez pas? (J'en aurais été avisée la première, non?) Il affirme que je n'ai pas de clôture... pourtant elle est très visible et mesure 4 pieds de hauteur et 50 pieds de largeur... je dois le savoir, non? pour « Tout le monde de l'assemblée déplore la tournure des événements... », selon vous. Les avez-vous interrogés un à un?
- 6) J'ai quitté la salle peu de temps après « sans demander mon reste? » Mais quel reste? M. Goulet était à se poser ses questions... et chacun est libre de quitter quand bon lui semble.

Bien vôtre, F. Marsolais

Réponse à Mme Marsolais Tout s'explique...

Madame Marsolais,

Après avoir reçu votre lettre ouverte destinée au Sentier, j'ai réalisé à quel point la communication, qu'elle soit verbale ou écrite, est et restera toujours une question de perception. J'ai ma propre compréhension de votre intervention à l'assemblée du conseil d'octobre, et vous avez la vôtre concernant ma façon de rapporter les événements.

- 1) Bien que je respecte votre point de vue, je ne partage pas votre perception des choses, et il me semble nécessaire d'apporter certaines précisions quant à vos propos. Je reprendrai donc les six points que vous soulevez, afin de ne rien oublier. Il reviendra ensuite aux lecteurs de se faire une opinion!
- 2) D'abord, j'ai bien qualifié votre intervention de virile, ce qui signifie, selon le Petit Larousse: « Qui témoigne de l'énergie, de la fermeté, de la résolution. » Je suis surpris que cela ait pu vous insulter... Par contre, si vous relisez attentivement mon article paru dans *Le Sentier*, vous constaterez que je n'ai nulle part qualifié votre intervention d'agressive. J'ai de plus souligné que vous aviez déjà exprimé la même demande quelques mois auparavant, tout en précisant qu'il s'agissait selon vous d'une obligation légale pour la Municipalité. Vous avez raison, le conseiller Cousineau a réagi vivement à votre présence, en début d'assemblée. J'ai choisi de ne pas rapporter l'incident pour deux raisons: de un, ce n'est pas mon rôle, puisque je ne suis pas journaliste (j'y reviendrai plus loin); de deux, quand j'ai appris la source du malaise, j'ai compris qu'il s'agissait plutôt d'un conflit entre deux citoyens. À mon avis, le dossier n'ayant aucun lien avec le rôle politique joué par M. Cousineau, il ne m'appartenait pas d'en parler.
- 3) Vous prétendez que j'ai tracé à votre sujet un portrait diffamatoire (n'est-ce pas là une accusation?). Pourtant, je ne crois pas avoir porté atteinte à votre réputation en disant que vous étiez en colère et sous le coup de l'émotion. Par contre, je persiste à dire que vous avez lancé des accusations graves à l'endroit du conseil, en laissant notamment entendre que les policiers ne sont pas intervenus en votre faveur, dans ce conflit, parce qu'un conseiller était impliqué. Vous savez, de tels pro-

pos ressemblent beaucoup à de la diffamation... Par ailleurs, je suis heureux d'apprendre que votre animal n'est pas mort; j'ai mal compris, voilà tout. Vous avez perçu de l'ironie dans mon texte, mais on qualifie souvent de pauvre un homme ou un animal décédé. Cela n'a rien d'ironique, je vous assure.

- 4) Monsieur Cousineau a en effet prétendu que votre chien avait déjà agressé d'autres personnes. Je n'en ai pas parlé pour la même raison que je n'avais pas rapporté vos accusations à son endroit. À mes yeux, il s'agit d'une malheureuse chicane de voisinage, et il ne m'appartient pas d'en parler au nom de la Municipalité.
- 5) Comme tous les autres soirs d'assemblée, je suis resté cette fois-là jusqu'à la toute fin, bien après votre départ, et j'ai discuté avec d'autres membres du conseil (pas tous), qui déploraient la situation. Je regrette que cette formule de politesse ait pu vous offenser.
- 6) Ma foi, vous êtes bien libre de quitter la salle quand cela vous plaît! Pour votre information, selon le Petit Robert, partir sans demander son reste signifie quitter sans insister, comme quelqu'un à qui on ne doit rien. C'est ce que j'ai perçu, à tort ou à raison.

En terminant, je précise de nouveau que je ne suis d'aucune façon journaliste au Sentier. C'est ce qui explique que mon nom n'apparaît pas dans tous mes textes, qui sont toutefois identifiés par le logo de la Municipalité. Mon rôle, comme contractuel, consiste à faire un compte rendu des décisions rendues par le conseil, telles qu'adoptées à l'assemblée municipale, tout en rapportant les préoccupations exprimées par la population quant à l'administration municipale.

Vous avez parfaitement le droit de critiquer publiquement mon travail exécuté au nom de la Municipalité, ou de le saluer. Soyez assurée que vos propos seront alors rapportés, dans un sens comme dans l'autre, puisque mon mandat relève d'une décision du conseil.

J'espère que ces quelques explications vous satisferont. Je vous souhaite aussi de réussir à régler vos conflits dans l'harmonie. Sur ce, je vous transmets mes salutations distinguées.

Serge Gendron

Denis Labelle
Comptable agréé

Denis Labelle, CA
Expertise comptable
Fiscalité

744, rue Labelle Tél.: 450 438-5450
Saint-Jérôme Téléc.: 450 438-4284
Rés.: 424, ch. lac Connelly Nord
Tél.: 450 563-1616
Courriel : denislabelle@qc.aira.com

PROMUTUEL
Deux-Montagnes

Assurance
HABITATION • AUTOMOBILE
DES ENTREPRISES • AGRICOLE
CAUTIONNEMENT

Services financiers
ÉPARGNE • CRÉDIT

Sylvie Labrosse, c. d'A. ass.
3040, boul. Dagenais O.
Fabreville, Laval (Québec) H7P 1T6
450 628-0001 1 877 842-3103
Télécopieur : 450 628-9226

Alain Dagenais Plomberie Inc.

Plomberie - Chauffage - Gaz naturel
Pompes • Installation vente et réparation

450 563-1112
r.b.q. 8252-2814-14

Formation du Regroupement des associations de lacs (REGAL)

Un petit rappel! Souvenez-vous : le 21 juillet 2001 une coalition de sept associations de lacs **Aidons nos lacs** organisait un tournoi de pêche. Ce tournoi, mis sur pied par le conseiller Bruno Laroche, assisté par l'animateur Stéphane Gosselin, eu lieu au lac Écho / des 14 Îles, sur le site du Club des Bons Voisins. Grâce à la collaboration du maire Yves Saint-Onge et de généreux commanditaires, des prix d'une valeur de 4 000 \$ ont été distribués lors du souper de clôture au centre communautaire des Hauteurs. Toutefois, c'est la somme d'environ 10 000 \$, constituée des surplus et des donations promises, qui a le plus réjoui les organisateurs et les associations de lacs. Afin de gérer cette somme, un conseil d'administration provisoire fut ensuite formé, sous la bannière du Regroupement des Associations de lacs **REGAL**.

Évaluation de l'état des lacs de la Municipalité

Le but de l'événement était, avant tout, d'épauler financièrement une recherche en cours, effectuée par le docteur Richard Carignan, directeur de la station de biologie. Commencée pendant l'été 2000, une étude sommaire sur l'état d'environ dix lacs parmi les 62 lacs de Saint-Hippolyte fut déposée le 4 novembre 2000. L'étude, commandée par la Municipalité, fut réalisable grâce à une entente avec la Station de biologie des Laurentides, (située sur notre territoire et appartenant à l'université de Montréal). Lors du dépôt de son rapport préliminaire, M. Richard Carignan, docteur en biologie de l'environ-

nement, décrivait la nature des travaux à poursuivre, pour préserver et améliorer la qualité de nos eaux. Il insista sur le fait que, pour établir le bilan de santé d'un lac, il faut étudier son bassin versant (surface drainée dont les rejets aboutissent au lac par le ruissellement de surface, ou par les nappes phréatiques.) Or, le déversement ou l'épandage de matières nuisibles au lac, tels qu'hydrocarbures, sels de déglacage, fertilisants à pelouse, pesticides, fumier, etc. affecte la qualité de l'eau. Avec le déboisement accéléré des rives, il n'y a plus suffisamment de barrière végétale pour capter les nutriments en surface, dont le phosphore, ou contenir les sédiments, qui s'écoulent alors dans le lac.

Étude du bassin versant du lac Connelly

Comme premier sujet d'étude plus poussée, le docteur Carignan cible le bassin versant du lac Connelly. Ce lac a connu une infestation particulièrement néfaste d'une plante aquatique, la myriophylle à épi. Il possède un bassin versant de taille importante (24 km²) et présente toutes les caractéristiques typiques des lacs des Laurentides. Il comporte trois lacs secondaires, des ruisseaux, des barrages de castors, des milieux humides, des sols et des végétaux courants, une occupation humaine prononcée sur les rives ainsi que des zones dénudées combinées avec des étendues boisées. Lorsque les paramètres influençant ce bassin versant seront connus, ils pourront être utilisés pour déterminer les méthodes d'interven-

tion sur les autres bassins versants de la région. À ce jour, pour le bassin versant visé, un montant d'environ 4 000 \$ a été alloué pour un programme de photos aériennes en couleur, un montant de 2 500 \$ pour des instruments de mesures à distance du débit du ruisseau principal. L'association des amis et propriétaires du lac Connelly (APALC) a contribué dans la même proportion afin que la recherche et les résultats menant aux mesures d'intervention soient connus le plus tôt possible.

Appel aux citoyens de la Municipalité

Le plus marquant dans la création du **REGAL**, est la solidarité immédiate qui s'est manifestée entre nos différentes associations de lacs face à l'invasion des plantes aquatiques. Notre objectif est la protection de l'environnement, en particulier la qualité des eaux des lacs. Pour l'instant c'est le lac Connelly qui est le plus investigué, mais n'oublions pas que les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets. C'est pourquoi nous incitons les autres associations de lacs, ne faisant pas encore partie de notre regroupement, à nous contacter pour de plus amples informations. Nous aurons d'autres événements en 2002 afin de ramasser l'argent

qui servira à accélérer les études en cours et à aider financièrement les associations de lacs au prise avec des problèmes de qualité des eaux. Lors de l'assemblée générale du 15 novembre 2001, un comité exécutif formé de représentants désignés par les associations membres a été élu pour l'exercice 2001-2002. Le regroupement dispose déjà d'une charte d'incorporation ainsi que de statuts et règlements en tant que société à but non lucratif.

Pour nous contacter :

Pierre Bruneau, prés., 450 563 4353
Guy Baillargeon, v-prés., 450 563 1873
Jean-Pierre Dutil, secr., 450 224 5387

Membres fondateurs

Association pour la protection du lac à l'Ours,
Association des résidents du lac Écho / des 14 Îles,
Association des propriétaires et amis du lac Connelly,
Association pour la protection du lac Morency,
Association du lac des Sources,
Association du lac Fournel,
Association du lac en Cœur,
Association du lac Bleu,
Association du lac Pin rouge

Michel Lamontagne, publiciste

vos communiqués



Association des propriétaires du Chemin des Buttes

Le 23 septembre dernier au parc Mario-Corsilli, des résidents du chemin des Buttes se rassemblaient pour un pique-nique entre voisins. Cette rencontre avait pour but de souligner le départ des résidents et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires.

L'A.P.C.B. en a profité pour tenir son assemblée générale annuelle. Depuis quelques années, le comité exécutif est bien présent au Chemin des Buttes, ce qui a valu une grande participation des propriétaires à cet événement. Voici les noms des 4 nouveaux administrateurs de l'A.P.C.B. :

*Luc Turgeon, président,
Christian Reid, vice-président
Monique David, secrétaire
Jasmine Sirard, trésorière
Sylvain Leduc, conseiller et
Jean-Gaston Baudart, conseiller*

Le groupe A A Saint-Hippolyte

Les **ALCOOLIQUES ANONYMES** sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

Au 2261, Chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (sacristie de l'église de Saint-Hippolyte)

C'est maintenant un groupe **fermé** (pour alcooliques seulement ou pour les personnes qui pensent avoir un problème avec l'alcool) et se réunit toujours le mercredi à 20 h.

Activités du Club de l'Âge d'Or



Le prochain souper aura lieu le 1^{er} décembre. Profitez-en pour apporter des denrées non-périssables pour les paniers de Noël. Vous pouvez également les apporter le mercredi soir à la Communale entre 19 et 22 h.

Une nouvelle session de cours d'aquaforme débutera au début janvier. Inscrivez-vous maintenant. Pour informations : Lucille Lacombe 563-1683. Jacqueline Carpentier 432-8634

Le conseil d'administration du club désire souhaiter que tous ses membres et amis passent de joyeuses fêtes dans la paix et la joie.

Cercle de Fermières



Merci à toutes les personnes qui nous ont encouragés lors de notre Expo-vente du 10 et 11 novembre. Prochaine réunion mensuelle et souper de Noël pour les membres le 10 décembre au

Pavillon Roger-Cabana à 19 h. Porte ouverte tous les lundis à notre local 17 rue Morin. Joyeux Noël et Bonne Année à tous les lecteurs du Sentier.

Inf. : Denise 224-5217 Louise 224-2315

Gagnants du tirage spécial de l'EXPO VENTE

- 1^{er} prix : Bernard Roy : couverture tricotée
- 2^e prix : Réjane Pilon : centre broderie norvégienne
- 3^e prix : Francine Thobodeau : centre crocheté
- 4^e prix : Céline Sénéchal : produits pour le corps
- 5^e prix : Marie MacPherson : canard sculpté
- 6^e prix : Charles Charron : Livre d'artisanat des Cercles de Fermières du Québec
- 7^e prix : Denise Proulx : Qu'est-ce qu'on mange ?
- 8^e prix : H. Hansche : décoration artistique



Aribouffe
Nourriture et accessoires pour animaux



ENEZ GRATTER
...
du 1^{er} déc. au 31 déc. avec tout achat de 15 \$ et plus



ET GAGNEZ
un bas de Noël ou 5% de rabais



PARTICIPEZ
à un tirage maison et courez la chance de gagner de la nourriture pour Pitou ou Minou

Tirage prévu le 31 décembre à midi

Joyeux Noël à tous

Chantal Daigneault, propriétaire
1000, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
224-7797



GILLES ST-ONGE EXCAVATION
DE TOUS GENRES

35 années d'expérience

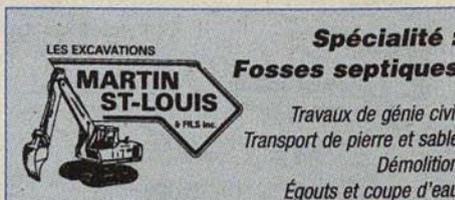
- EXCAVATION GÉNÉRALE
- ÉGOUT
- AQUEDUC
- TERRASSEMENT
- TRANSPORT
- DÉMOLITION

FOSSES SEPTIQUES

INSTALLATEUR ACCRÉDITÉ SYSTÈME **Ecoflo**

450 563-3897

Saint-Hippolyte: 225 ch du lac Connelly
Prévost: 2632, boul. Labelle
Sainte-Sophie: 2643 Route 158



MARTIN ST-LOUIS
EXCAVATION

LES EXCAVATIONS

Spécialité : Fosses septiques

Travaux de génie civil
Transport de pierre et sable
Démolition
Égouts et coupe d'eau
Pelle hydraulique,
Pépine, Bull

56, 386^e Avenue
Saint-Hippolyte

Gilbert Richer
Bur. : 450 563-2168
Rés. : 450 438-7416

Qui sont nos élus municipaux?

Françoise Le Guen et Valérie Maynard

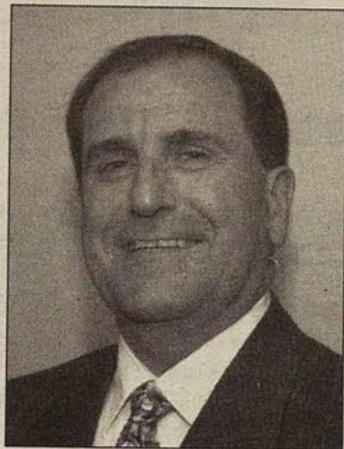
Yves St-Onge en convalescence

Le maire Yves Saint-Onge a été victime d'un accident cérébro-vasculaire le 8 novembre dernier, au lendemain de la première assemblée régulière du nouveau conseil municipal.

M. St-Onge a été hospitalisé pendant quelques jours et il poursuit sa convalescence à la maison.

C'est le conseiller Maurice Cousineau qui agit comme pro-maire.

Nos meilleurs vœux de rétablissement à M. St-Onge.



Yves St-Onge

vous présentons, en quelques lignes, ces gens qui composeront le conseil municipal de Saint-Hippolyte des quatre prochaines années.

Dans la précédente édition, le portrait et les objectifs du maire Yves St-Onge nous ont incité à vous présenter les conseillers formant son équipe.

La réélection par acclamation de l'équipe St-Onge en novembre dernier est passée inaperçue. En effet, l'absence d'opposition ayant rendu la campagne électorale et le porte à porte inutiles, les hippolytois (es) se sont retrouvé(e)s avec des élus municipaux qu'ils ou elles ne connaissent pas. Le Sentier les a donc rencontrés pour vous et nous



Bruno Laroche

À la question, pourquoi vous êtes-vous représenté au poste de conseiller municipal, Bruno Laroche nous confie :

« Je partage avec Yves St-Onge les mêmes valeurs, la même vision du développement économique et social. Nous avons fait un bon travail les quatre dernières années. Aujourd'hui, nous partons en connaissant les dossiers, la réalité de Saint-Hippolyte. Ça va faciliter notre tâche, et nous pouvons continuer dans la même veine. » Avec un large sourire, Bruno commente : « J'aime être à l'écoute des gens, parler avec eux. »

Les relations humaines sont tellement importantes pour Bruno Laroche! Il poursuit avec enthousiasme, « Le conseiller municipal est très proche du citoyen, la communication est directe. J'aime cette implication, on peut réellement voir les conséquences de nos actions. »

La famille de Bruno vit à Saint-Hippolyte depuis 1939. Aussi, il porte un attachement profond à sa Municipalité. Il nous raconte : « J'ai grandi ici, d'ailleurs, la salle du conseil était ma salle de classe lorsque j'étais enfant! » Parti quelques années, le conseiller est de retour au pays depuis 1994. Trois ans plus tard, il entre en politique par désir d'aider sa communauté. Employé pour le groupe Transcontinental, on pourrait ajouter : la communication, c'est sa passion! Et maintenant? Quels sont vos projets? « Je veux encore maximiser les infrastructures de loisirs. Par exemple, finaliser le terrain de soccer au parc Connelly, régler des problèmes, entre autres celui des sentiers de motoneiges. En résumé, continuer d'avancer! »

Esthétique **Morchidée** Coiffure **Nordic en**

Elle&lui

• Coiffure Esthétique •
• Massage Bronzage •

forfaits journée beauté disponibles
1412, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Serge Alarie

Serge Alarie fait partie des nouveaux conseillers de l'équipe St-Onge.

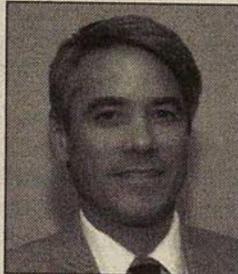
Lorsque le maire lui a demandé de rejoindre ses rangs, il a accepté avec plaisir, pour plusieurs raisons. La première est qu'il aime travailler en équipe, et celle-ci lui paraît dynamique et désireuse de faire avancer les dossiers. La deuxième, parce qu'il aime Saint-Hippolyte et qu'il souhaite contribuer à son évolution.

Le nouveau conseiller réside dans la région depuis 1989. Demeurant sur le bord du lac Connelly, une de ses implications fut la campagne d'arrachage de plantes aquatiques. C'est une préoccupation de première importance pour lui, tout simplement parce qu'il aime l'eau! Et surtout parce qu'il est conscient, qu'ici, les lacs sont une véritable richesse dont il faut prendre soin.

Ingénieur à la Ville de Saint-Jérôme depuis 1992, il va pouvoir apporter toute SON expertise en matière de travaux publics.

Les infrastructures municipales et les routes n'ont pas de secrets pour lui! Il sait, par expérience, confier des mandats à des consultants et surtout, souligne-t-il « faire le suivi des dossiers! »

Ce qu'il aimerait? Promouvoir la Municipalité, participer au perfectionnement de la voirie et surtout, travailler avec sa nouvelle équipe pour que Saint-Hippolyte grandisse.



Gilles Beaugregard

Bachelier en commerce du Collège militaire, Gilles Beaugregard est maintenant retraité, après 25 ans de service chez Shell Canada et la mise sur pied de trois entreprises. Résidant de Saint-Hippolyte depuis quatre ans, Gilles Beaugregard dit avoir choisi Saint-Hippolyte parmi plus de 60 villes des Laurentides. « J'habite le lac à l'Ours, c'est un paradis terrestre. » Père de trois grands enfants et même grand-père, Gilles Beaugregard a été recruté pour faire partie de l'équipe St-Onge. Homme aux multiples implications communautaires, Gilles Beaugregard a la volonté de s'impliquer, « Peut-être que je peux faire quelque chose pour aider. »

Passionné de tout ce qui touche l'environnement, Gilles Beaugregard a été de ceux qui étaient contre le projet d'épandage du BTI en 2000. « L'environnement doit demeurer ou s'améliorer, pas se détériorer. »



Hélène Noël Watier

Seule femme parmi les élus municipaux, Hélène Noël Watier préparait son entrée dans le monde politique depuis 10 ans.

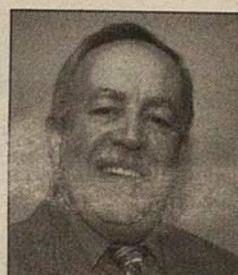
Maman de deux garçons adultes et femme de carrière polyvalente, Hélène Noël Watier a grandi auprès d'un parrain échevin pour Ville Saint-Laurent et a marié le fils de Lucien Watier, maire de Saint-Hippolyte dans les années 70. Elle a été directrice générale d'une galerie d'art, a travaillé en publicité, marketing, relations publiques, a été attachée de presse, a démarré une entreprise de consultation, est impliquée dans le

comité d'embellissement de Saint-Hippolyte, bref une femme qui suit ses inspirations du moment. Depuis dix ans installée à Saint-Hippolyte, Hélène Noël Watier a eu le temps de voir le maire Yves St-Onge à l'œuvre et c'est tout naturellement qu'elle se joint à son équipe. Elle dit avoir l'esprit ouvert, être capable d'écouter et de résoudre les problèmes. À son programme, l'embellissement de la municipalité et des résidences, la culture, les loisirs, les jeunes et la promotion de la municipalité.



Maurice Cousineau

Comptable de formation et de profession, Maurice Cousineau est conseiller municipal à Saint-Hippolyte depuis 1997. Fort de son expérience au sein du conseil municipal de Saint-Eustache pendant huit ans et installé à Saint-Hippolyte depuis neuf ans, Maurice Cousineau croit qu'il reste encore beaucoup de choses à faire à Saint-Hippolyte. C'est d'ailleurs pourquoi il a sollicité un deuxième mandat. « C'est impossible d'accomplir tout ce qu'on veut en quatre ans. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir. » Fier de ses réalisations des quatre dernières années, Maurice Cousineau parle de la beauté de Saint-Hippolyte et de l'environnement avec passion. Il croit au développement résidentiel de Saint-Hippolyte et croit également qu'il faut préserver notre environnement et rehausser la beauté du paysage. « C'est si beau Saint-Hippolyte. Il y a moyen de faire quelque chose... »



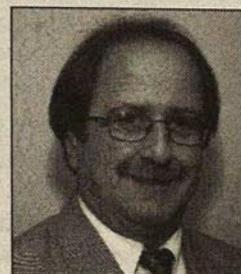
Denis Lemay

Denis Lemay est conseiller pour quatre nouvelles années. La raison? « On n'a pas terminé ce que l'on avait commencé, surtout dans les gros dossiers du monde municipal comme celui de la police, des fusions, le renouvellement des infrastructures. C'est une continuité. En travaillant avec Yves St-Onge, on a appris à se connaître, à s'apprécier. Dans une petite municipalité comme Saint-Hippolyte la rivalité n'est pas la même. Au lendemain de la première élection, on est tous partis dans la même direction! »

Résidant depuis 1980, Denis Lemay commente : « Je suis arrivé ici par pur hasard. Nous avons loué un chalet pour l'été et l'on n'est plus jamais repartis! » Fonctionnaire municipal de carrière, diplômé en service comptable et gestion d'entreprises le conseiller ajoute : « Cela fait 17 ans que j'œuvre dans le monde municipal. » Trésorier à Sainte-Adèle, maintenant Directeur à Sainte-Marguerite du lac Masson, Denis apporte à Saint-Hippolyte toute son expérience. « Je pense municipal, je vis municipal. Ce métier-là ne s'apprend qu'en l'exerçant. Je suis conseiller par vocation, c'est ma contribution à la société! »

Pour Denis Lemay, le meilleur politicien est celui qui fait le plus de choses avec le moins d'argent. « Ici, nous avons osé commencer à refaire le réseau routier, il faut maintenant le parachever. »

Mon objectif? « Pour le moment les gens n'habitent pas Saint-Hippolyte, ils habitent un lac! Quand je vais quitter, j'aimerais que la Municipalité ait une âme, un centre, une identité. Que les jeunes puissent y rester. Que de nouvelles personnes puissent y venir, en résumé, que Saint-Hippolyte revive! »



dernière heure

Le Conseil municipal aimerait sensibiliser les citoyens à l'importance de rapporter toute lumière de rue brûlée afin que l'on puisse procéder à son remplacement le plus rapidement possible. Vous n'avez qu'à transmettre l'information à la Communale au 563-2505 poste 237.

 M^{re} Joanne Duplantie
LL.B. D.D.N.
Notaire
Conseiller juridique
7 JOURS ET 7 SOIRS
À MON BUREAU
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, Lac des Quatorze-Iles
Saint-Hippolyte • Tél./Fax : 450 224-9260
courriel : jodupla@notarius.net

M VIDEO G nouveautés toutes les semaines
Lac Connelly Nord

TIRAGE DE NOËL "GAME BOY"

PROMOTION EN TOUT TEMPS
Location 20 films = 1 film GRATUIT

Spécial sur film pour enfants

Dépanneur Marché du Coin
229, chemin lac Connelly Nord 450 563-3767



Sécurité publique Affaire classée

Le dossier a été complexe, ardu. Des choix difficiles s'imposaient, sur un fond d'insécurité: la Sûreté du Québec sera-t-elle à la hauteur de nos attentes? La Régie de police pourra-t-elle fournir les services dont il faut désormais profiter? Au terme de rencontres, de discussions, de négociations, la décision a été rendue. Le gagnant: le citoyen hippolytois. Affaire classée.

L'enquête ayant été rondement menée par tous les intervenants concernés, il s'agissait surtout, pour le conseil, de régler dans le meilleur intérêt de tous le problème de la patrouille policière sur le territoire hippolytois. Entre autres, il fallait palier à une divergence d'interprétation dans l'application de l'article 4.1 de l'entente intermunicipale, signée le

27 février 1998. Depuis cette date, le conseil considère que la Municipalité n'a pas reçu les services prévus.

Sur la base de cette insatisfaction quant à la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord, et à la lumière des offres présentées par les deux « concurrents », la décision est prise: le directeur général et secrétaire-trésorier a finalement été mandaté pour informer la Régie que la Municipalité de Saint-Hippolyte met fin à son contrat, conformément à la Loi concernant l'organisation des services policiers, et ce, à compter du 1^{er} février 2002. Par le fait même, la Municipalité informera donc, de ce pas, le ministre de la Sécurité publique qu'elle désire conclure une entente pour bénéficier des services de la Sûreté du Québec.

Soulignons que des négociations très serrées avec les membres actuels de la Régie n'ont jamais permis d'arriver à un accord quant à l'interprétation de l'article 4.1. À ce sujet, fort épineux, le directeur général est d'ailleurs autorisé à demander une compensation pour les services non reçus. Le conseil adressera également une demande au ministre des Affaires municipales et de la Métropole afin de désigner un conciliateur pour aider les deux parties à trouver un accord dans ce litige, conformément aux dispositions spécifiques de l'article 622 du Code municipal du Québec.

Au feu

D'après le rapport mensuel du Service de protection contre l'incendie, le mois d'octobre a été ponctué d'un feu de feuilles, d'un feu de

véhicule, de deux feux de cheminées, d'un feu de bâtiment et d'un feu à ciel ouvert. Somme toute, un mois relativement calme.

Mesure de mesures

Appliquer les mesures d'urgence nécessite que les personnes-ressources soient adéquatement formées. Le conseil a donc pris les mesures qui s'imposaient en défrayant le coût de 1 150,25 \$ pour les cours donnés à la Communale les 16 et 17 octobre. Linda Coté, Monique Labelle, Serge Beauchamp, Pierre Brisson et Benoit Goyer y participaient.

Serge Gendron

Nos bonnes résolutions

À tour de rôle

L'assemblée ordinaire de novembre avait le cachet que donne le renouveau puisque, pour la première fois, y assistaient les trois nouveaux conseillers, Hélène Noël Watier, Serge Alarie et Gilles Beauregard. C'est par la nomination du substitut du maire comme représentant à la MRC de la Rivière-du-Nord qu'a débuté la soirée, avec comme résolution de nommer le maire suppléant, en cas d'absence du maire St-Onge. La proposition de nomination des maires suppléants, faite par Gilles Beauregard, une première pour lui, a été appuyée par sa nouvelle collègue, Hélène Noël Watier. Le conseil a, par la suite, approuvé que le conseiller Maurice Cousineau soit nommé maire suppléant pour la période du 8 novembre 2001 au 10 janvier 2002. Lui succéderont les Serge Alarie, pour la période du 11 janvier au 14 mars, Bruno Laroche, du 15 mars au 9 mai, Hélène Noël Watier, pour la période du 10 mai au 11 juillet, Denis Lemay, du 12 juillet au 12 septembre, puis finalement Gilles Beauregard, du 13 septembre au 14 novembre. Rappelons que, par tradition, chacun des membres du conseil assume à tour de rôle les fonctions de maire suppléant.

Le conseil persiste et signe

C'est unanimement que le conseil a adopté l'autorisation de signatures sur les chèques des comptes bancaires numéros 30 1100, 30 2874, 30 2884, 30 4938 et 46707. Les heureux signataires sont donc le maire, Yves St-Onge, ou l'un des six conseillers, soit celui agissant alors comme maire suppléant. Le directeur général, Alphonse Pelletier, ou son adjoint, Sylvain Vanier, jouissent eux aussi du privilège des signatures.

Les signataires ont rapidement été mis à contribution, car le conseil a ensuite approuvé le paiement du compte des Excavations Gilles St-Onge, pour la somme de 158 034,09 \$; approbation sur une proposition de Maurice Cousineau, appuyé de son nouveau collègue Serge Alarie.

Tout compte fait

C'est adopté, les deux nouveaux conseillers, Hélène Noël Watier et Gilles Beauregard, siégeront au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Hippolyte, sous la présidence du maire St-Onge. En ce qui concerne l'OMH, le budget 2001, totalisant des revenus de 26 928 \$ et des dépenses de 103 980 \$, dont 7 705 \$ représentent la contribution de la Municipalité, est approuvé, tout comme le rapport financier 2000 tel que préparé par les vérificateurs Lafleur et Bussièrès.

Au fonds, ce n'est rien

Sur la proposition du grand argentier Maurice Cousineau, le conseil a aussi approuvé l'émission des chèques 220012, 220013 et 220014, du fonds de parcs et terrains de jeux, pour une somme totalisant 8 492,30 \$; des chèques numéros 220121 et 220122, du fonds de dépenses en immobilisations, pour une somme de 23 304,20 \$; des chèques 211045 à 211085, ainsi que 211087 à 211182, du fonds d'administration, pour une somme totalisant 575 427,08 \$. Pas de réalisations sans fonds, pourrait-on conclure!

D'un terrain à l'autre

C'est décidé, la Municipalité n'ayant reçu qu'une seule offre d'achat en date du 7 novembre dernier, le conseil consent à vendre à M. Mario St-Pierre les terrains portant les matricules 6584 84 7064 et 6584 85 7676, au prix de 11 502,50 \$ incluant TPS et TVQ. Le mandat de procéder à la préparation du cadastre de ces deux terrains a été confié à M. Pierre Paquette, aux frais de la Municipalité. Celui de préparer l'acte notarié requis, et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents relatifs à la transaction, a échu à Me Monique Jarry, qui préparera également l'acte d'acquisition d'un terrain sans bâtiment, soit une partie du lot 25-B, 8e rang, canton Kilkenny. La Municipalité, recevant ce terrain par donation de la succession Samuel Currie, peut ainsi éliminer un virage dangereux sur le chemin Kilkenny.

De joyeuses fêtes!

Jean-Yves Castonguay et Dominique Noiseux pourront dormir tranquilles pendant les fêtes. Comme tous les employés de la Municipalité, ils seront rémunérés durant la période de fermeture des bureaux, soit du 24 décembre 2001 au 4 janvier 2002. Ils profiteront ainsi, à titre d'employés contractuels, des mêmes avantages sociaux prévus à la convention collective des employés permanents qu'ils remplacent.

Un vrai compte de fait

Cette fois, c'est le conseiller Bruno Laroche qui a proposé l'autorisation de paiement des comptes de différents fournisseurs, appuyé en cela par son nouveau collègue Serge Alarie. Un montant total de 27 738,01 \$ servira à payer les factures envoyées à la Municipalité par Acier Ouellette, Pépinière G. Lorrain & fils, Location Expo, Les embellissements paysagers, Plani Cité, Publications Transcontinental, R. Riché dynamitage et Sables L.G. Toutes ces factures concernent les travaux réalisés au parc Maillé.

Un contrat qui a du chien

La Municipalité, satisfaite des services offerts par la Société de protection canine des Monts, a choisi de reconduire le contrat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2002. Seuls les coûts reliés à l'euthanasie seront majorés de 5 \$.

À l'eau, allô

Une bonne nouvelle pour le projet de gestion durable des lacs de Saint-Hippolyte: le conseil d'administration du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) a accepté de rouvrir le dossier. On se souviendra que la demande initiale avait été refusée pour des considérations administratives: la FAQDD n'avait pas reçu la page 14 du formulaire de la demande envoyé par télécopie, à cause d'une page qui a mal passé dans le télécopieur.

Malgré tout, l'état d'avancement des travaux du Dr Carignan nécessite des crédits supplémentaires. Le conseil a donc autorisé, à cet effet, l'engagement d'une somme additionnelle de 25 000 \$ pour défrayer le coût de ces

travaux. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02 269 00 419.

Un an de plus

On ignore si c'est en raison de son efficacité ou de sa bonne humeur habituelle, toujours est-il que le conseil a résolu de prolonger de un an le contrat du directeur général, Alphonse Pelletier. En coulisses, on en a profité pour démentir la rumeur selon laquelle M. Pelletier s'exercerait secrètement à prononcer le nom Abercrombie, le seul canton qui échappe encore parfois à sa diction!

Ici rien de nouveau

Rien de nouveau dans le dossier Laurent Richer, si ce n'est d'ajouter à la résolution 2001-05-160 l'autorisation, pour le directeur général et secrétaire-trésorier, de signer l'acquiescement partiel à jugement et règlement hors cour. Cette démarche, qui relève du domaine juridique, fait suite à une demande en ce sens de la part des procureurs.

Saint-Hippolyte à Montréal

Non, vous n'avez pas rêvé et vous ne rêverez pas non plus lorsque vous ferez un tour au prochain Salon de l'habitation, du 1^{er} au 10 mars 2002. Oui, la Municipalité y participera, et elle compte bien trouver des partenaires commerciaux pour l'aider à amortir le coût de sa présence au Salon. Dans un premier temps, il faut d'abord payer l'emplacement. Le conseil a donc autorisé une dépense supplémentaire de 6 563,60 \$ s'ajoutant aux 10 000 \$ déjà octroyés à ce dossier. La somme totale de 16 563,60 \$ couvre la totalité des frais de location de l'emplacement réservé par la Municipalité.

Butin de la paroisse

La paroisse de Saint-Hippolyte accepte l'offre de la Caisse populaire Sainte-Paule: un emprunt de 1 161 550 \$ par billets, au coût réel de 4,53 % sur 5 ans. Première échéance, le 15 novembre 2002. Il faut spécifier que l'emprunt par billets est plus avantageux, à long terme, pour la Municipalité.

Serge Gendron



Voyage en Turquie

Du 10 au 25 octobre dernier, Lise et moi avons visité une partie de la Turquie, désignée comme étant la Turquie occidentale et représentant la moitié du territoire, soit environ 400 000 kilomètres carrés. Nous avons été enchantés par ce voyage du début à la fin.

À visiter

Pays de contrastes à différents points de vue, il est géologiquement coupé par plusieurs chaînes de montagnes. Au nord, à l'ouest et au sud des mers le ceinturent. À l'intérieur du pays, la plaine succède à la montagne et parfois on se retrouve sur d'immenses plateaux entre deux chaînes de montagnes. Le plateau central porte le nom de Cappadoce et comporte des formations géologiques remarquables. Un mélange de Grand Canyon, d'îles Mingan, de Baie de Fundy et de Black Mountains.

Durant ces quinze jours, nous avons visité des sites archéologiques merveilleux que le gouvernement cherche à protéger au maximum et à restaurer lorsqu'il en a le moyen. Voici les principaux : Aspendos, Aphrodisias, Éphèse où se sont retirés la Vierge Marie et saint Jean après la mort du Christ, Pergame et finalement Troie.

Mode de vie

Dans les villes et la campagne, c'est le côtoiement du mode de vie occidental présent et du mode rural du début du siècle. Des riches, des pauvres et une classe moyenne qui se forme depuis une trentaine d'années seulement. Pratiquement tout le monde est vêtu à l'occidentale. Les études sont obligatoires jusqu'à 18 ans et dans les écoles primaires et secondaires le costume est obligatoire. Pour les filles, blouse blanche et jupe écossaise. Pour les garçons, chemise blanche, cravate, veston et pantalon foncés.

Principales ressources

Quoiqu'un pays pauvre, il est autosuffisant en ce qui concerne l'alimentation. Grâce à la température favorable et à l'irrigation, le centre du pays produit deux récoltes par an alors que le long de la Méditerranée, il y en a trois. À peu près toutes les céréales sont cultivées. La production du coton et de l'huile d'olive étant très développée permet l'exportation de ces produits. Le bétail comprend les moutons et les bœufs.

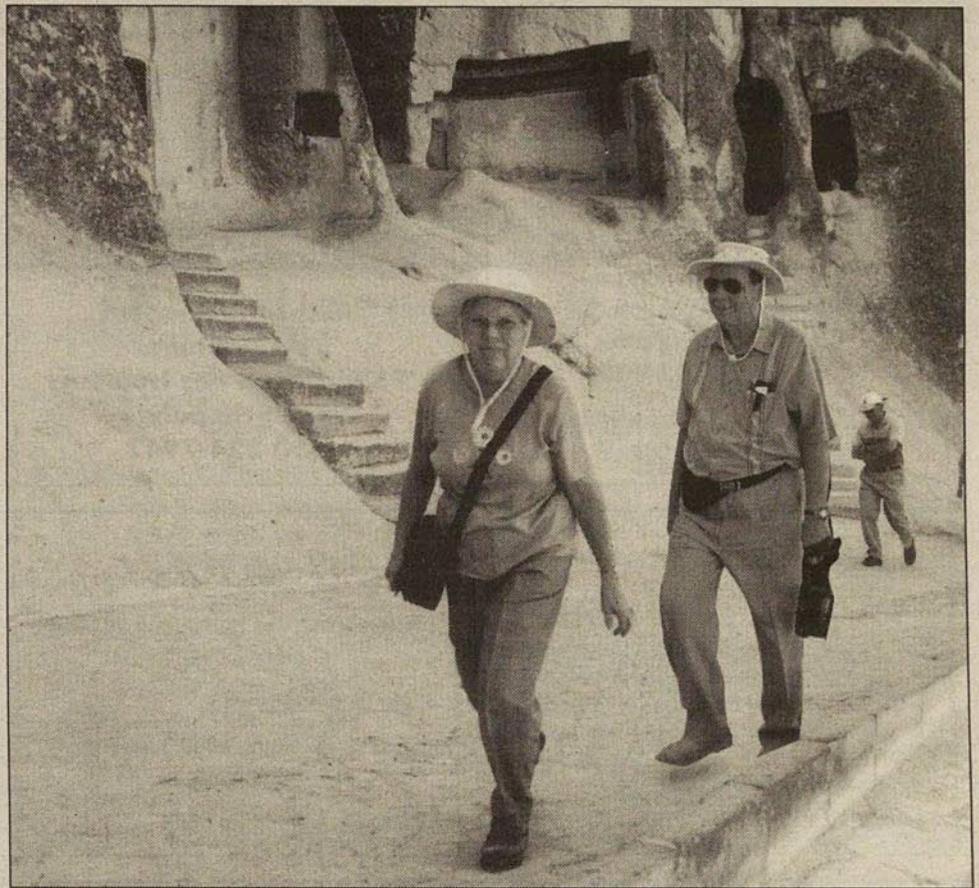
L'industrie comprend les cimenteries, l'électronique, les raffineries (même s'il n'y a pas de pétrole dans le pays), les aciéries, la construction automobile et finalement les textiles, dont le principal produit est le fameux tapis turc, d'une qualité exceptionnelle.

La Turquie fait partie de l'OTAN de l'OCDE et aspire à faire partie de l'Union Européenne. Cependant, le gouvernement aura à régler au moins deux problèmes majeurs avant d'y adhérer pleinement : respect plus efficace des droits de la personne et redressement d'une situation économique fragile depuis une dizaine d'années.

La vie dans les villes

Dans Istanbul, ville de plus de sept millions d'habitants, la plupart des rues sont plus étroites que dans la basse-ville de Québec et on passe presque continuellement d'un bouchon de circulation à un autre. La circulation automobile est pratiquement démentie dans toutes les grandes villes. La ville se divise en deux parties à peu près égales : Européenne et Asiatique, coupées par le Bosphore et la mer de Marmara. On y compte plus de 2 000 mosquées, les anciens palais des sultans et les demeures des riches presque toutes sur les bords de l'eau. Bien que la plus peuplée des villes du pays, Istanbul n'en est plus la capitale depuis la naissance de la république turque. Mustapha Kemal dit Atatürk, le fondateur et premier président, érige alors Ankara en capitale, pour montrer que l'empire ottoman n'existe plus.

Les rues regorgent de vendeurs ambulants de toutes les nécessités alimentaires, vestimentaires et



Lise et Gilles en visite dans les rues du village troglodyte d'Uchisar en Cappadoce.

techniques, de même que des articles de luxe. Les commerces semblables se retrouvent groupés au même endroit : rue des télévisions, coin des bicyclettes, marché des épices, rue des meubles, etc. Les gens transportent les marchandises sur leur dos, en tirant ou poussant des chariots de toutes sortes. De temps à autre, dans les villes, un âne est attelé, mais en campagne c'est un mode de transport très utilisé.

Les Turcs sont musulmans sunnites à 99 %. Ce ne sont pas des Arabes, mais des Mongols, car leur ascendance remonte à Gengis Khan. Cependant, leurs yeux ne sont pas bridés. La plupart sont très ouverts à notre monde moderne et s'arrangent pour accommoder leurs principes religieux à notre mode de vie.

Bref historique

L'histoire connue de ce pays remonte très loin dans le temps et fut sous l'emprise de plusieurs peuples. Au 7^e siècle avant J.C. les Grecs occupent le territoire et fondent la ville de Byzance. En 330 après J.C. les Romains succèdent aux Grecs et Byzance de-

vient Constantinople. Suivent ensuite des invasions de différents peuples jusqu'à ce qu'en 1453 les Turcs ottomans fondent l'empire ottoman. Constantinople devient alors Istanbul. Cet empire sous la gouverne des sultans s'écroulera en 1923 pour faire place à la république turque actuelle. Avant ce changement l'écriture arabe était utilisée, mais très peu de personnes pouvaient la lire. C'est pourquoi l'utilisation de l'écriture latine fut promulguée et l'école devint obligatoire. La langue turque compte 29 lettres et est une langue phonétique. Plusieurs des mots de la langue ont été empruntés au français.

Pays de plus de 65 millions d'habitants dont plus de 75 % vivent dans les villes et 90 % dans la partie occidentale. Il fait partie de deux continents : 26 000 kilomètres carrés en Europe et le reste au Proche-Orient. Au nord se trouvent la Mer Noire et la Georgie, à l'ouest La Bulgarie, la Grèce et la Mer Égée, au sud la Méditerranée la Syrie et l'Iraq et à l'est l'Arménie et l'Iran.

4000 copies

Le Sentier

C.P. 135, Saint-Hippolyte (QC J8A 3P5)

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre!

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauvert, Diane Couët, Pierrette Asselin, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiers, Denise Marcoux, Françoise Le Guen, Valérie Maynard et Yves Charbonneau.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal Le Sentier, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Par courrier électronique : duograph@videotron.ca. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Les textes identifiés par le logo de Saint-Hippolyte sont sous l'entière responsabilité de la Municipalité.

To our English citizens, your comments and texts are welcome.

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Sentier et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

PUBLICITES	
Michèle Châteauvert	563-4104
Thérèse Labrosse	563-2038
PHOTOGRAPHE	
Nicole Chauvin	563-1975
Achat de photos 4 \$ l'unité	
PETITES ANNONCES	
Thérèse Labrosse	563-2038
Marielle Lefebvre	563-2401
COORDONNATRICE	
Nicole Chauvin	563-1975
télécopieur	563-1059
courriel	duograph@videotron.ca
DISTRIBUTION	
Thérèse Labrosse	563-2038
Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$	
INTERNET http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier	
duograph@videotron.ca	
GRAPHISME	
duoGraph communications	
Nicole Chauvin	
IMPRESSION	
HEBDO-LITHO	

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1983

Le Sentier reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

AMECO

Distribution
Assag / mérite
AVDA
membre 2000

Menuisier Ebéniste

L'expérience à votre service

Rénovation • Construction

Pierre-Marc Beauchamp
estimation 563-4715



REID ET ASSOCIÉS

Steve Reid
comptable agréé

95, 305^e Avenue, Saint-Hippolyte
250, rue Parent, Saint-Jérôme

téléphone: 450 436-1616
steve.reid@sreid.net

FAMILI-PRIX

Cosmétiques - Homéopathie

Vente et location de béquilles

Agence de timbres

- Photocopie

- Service de télécopieur Serge Maillé, pharmacien

65 ans et plus 10 % tous les jours
(excepté sur spéciaux)



973, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte 224-2956

Sylvie Anger Phy. D.

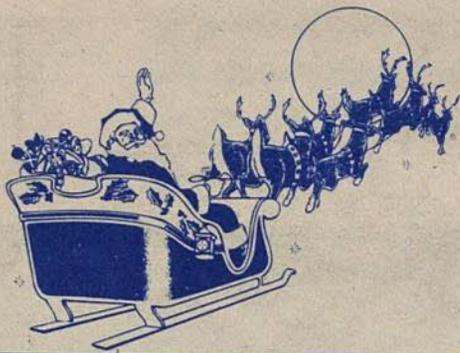
Phytothérapeute holistique diplômée

- Cure de désintoxication
- Conseil en saine alimentation
- Conseillère en fleurs de Bach
- Dist. de jus d'herbe de blé
- Membre de l'A.N.N.
- Reçu d'assurance

« La maladie est un langage »

275, ch. Mont-Rolland, Saint-Hippolyte

450 563-4176



Les marchands de Saint-Hippolyte vous offrent leurs vœux pour Noël

BEAUDRY ET JARRY SENC
Arpenteurs • Géomètres

Marc Jarry
Arpentage foncier
GPS
Cartographie
Géomatique

2271 D, Ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte
J8A 3B9

Tél.: 450 563-5192
800 563-5192
Fax: 450 229-7045

**Restaurant
des Nations**

Réception • Terrasse
Salle à manger licenciée
Service de traiteur
LIVRAISON RAPIDE

253, chemin du lac Connelly nord
563-3228

**QUINCAILLERIE
DES HAUTEURS**

**Micheline Phaneuf
propriétaire**

957, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
450 224-7942

ROYAL LEPAGE
**ROYAL LEPAGE
VILLAGE NGC**

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
FRANCHISÉ INDÉPENDANT
ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

Carmen Dion
Agent immobilier affilié

2282, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Qc) J8A 3C5
Tél. : **450 563-5559**
www.royallepage.ca

Denis Labelle
Comptable agréé

Denis Labelle, CA
Expertise comptable
Fiscalité

744, rue Labelle Tél.: 450 438-5450
Saint-Jérôme Téléc. : 450 438-4284
Rés. : 424, ch. lac Connelly Nord
Tél. : 450 563-1616
Courriel : denislabelle@qc.aira.com

**Club
de l'Âge d'Or**

Le conseil d'administration du Club
désire souhaiter de passer les Fêtes
dans la paix et la joie à tous ses
membres et amis, ainsi qu'à toute la
population de la Municipalité.

563-1683

C.G. Mobile (1977)

870, chemin des Hauteurs (Lac Maillé)
(450) 224-2123
Paget : (450) 560-4162
URGENCE NUIT : 563-2599
Changement d'huile
Mise au point
Suspension, etc.

REMORQUAGE 24 HEURES

Association des propriétaires et
amis du lac Connelly (APALC)

Guy Baillargeon,
président

450 **563-1873**
www.anime1.qc.ca/apalc
apalc.myriophylle@moncourrier.com

APLA

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU
LAC DE L'ACHIGAN

ASSOCIATION OF PROPRIETORS OF
LAC L'ACHIGAN

**Coiffure
Manon**

ELLE ET LUI
Manon Brunet, prop.

27, rue Laberge
Saint-Hippolyte
450 **224-7648**

Eve Esthétique

- Journée beauté
- Pose d'ongles
- Coiffure
- Maquillage

Certificats-cadeaux
Evelyne, Cynthia, Josée
944, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte
224-1857

**L'Association des Résidents
du Lac Écho / des 14 Îles**

NOTRE OBJECTIF - la qualité de vie pour les gens du lac
NOS COMITÉS - environnement
- sécurité nautique
- sécurité des personnes et de leurs biens

A.R.L.E.Q.
C.P. 343, Saint-Hippolyte, Québec J8A 3P6
Tél. : 450 224-4487 • 514 277-7404 • Fax : 450 224-1029
Cotisation / membre : 10 \$ / an.

Christiane Raymond
NOTAIRE
Conseiller juridique

2282, chemin des Hauteurs, bureau 4
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 3C5
☎ **450 563-5000 - 514 708-0797**
Télécopieur : 450 563-5713

LIVRAISON

SABLES L.G.

- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

436-8767 Saint-Hippolyte

Alain Dagenais Plomberie Inc.

Plomberie - Chauffage - Gaz naturel

Pompes • Installation
vente et réparation

r.b.q. 8252-2814-14
450 563-1112

Cabane à sucre
Au pied de la colline

999 rue Edmond
PRÉVOST
450 224-4906
aupieddelacolline@qc.aira.com

Arbouffe
Nourriture et accessoires
pour animaux

Chantal Daigneault, propriétaire
1000, chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte
224-7797

**Les
Chardonnerets**

Résidence pour personnes
retraitées autonomes

SAINT-HIPPOLYTE

- Atmosphère familiale
- Maximum de 10 résidents
- Chambres privées pour personnes seules ou en couple
- Pension complète
- Collations
- Proximité de la chapelle
- Grand terrain paysager
- Transport occasionnel
- Grand salon
- Salle communautaire
- Court séjour

Bienvenue pour visite
563-1626

**EXCAVATION
SERGE GINGRAS INC.**

COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL
DÉNEIGEMENT secteur lac de l'Achigan

INSTALLATEUR
Ecopro ACCRÉDITÉ

VENTE ET INSTALLATION
FOSSES SEPTIQUES

450 **563-3225**

6, Marcel, Saint-Hippolyte
www.Optilog.com/SERGE_GINGRAS

LES EXCAVATIONS
**MARTIN
ST-LOUIS**

**Spécialité :
Fosses septiques**

Travaux de génie civil
Transport de pierre et sable
Démolition
Égouts et coupe d'eau
Pelle hydraulique,
Pépine, Bull

Gilbert Richer
Bur. : 450 563-2168
Rés. : 450 438-7416

56, 386^e Avenue
Saint-Hippolyte

**Clinique Médicale
Saint-Hippolyte**

Médecine générale
Physiothérapie/Ostéopathie
Acupuncture
Soins des pieds
Diététique

973-B, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (QC)
tél. : 450 224-8271 • téléc. : 450 224-1985

SANI-FOSSES

Service suivi
par ordinateur
Vidange de fosses septiques

Aussi/also:
- Camion «Vacuum»
Truck
- Nettoyage d'égouts /
Man Hole Cleaning
- Pompage / Succion

- Trappes à graisse /
Grease Trapp
- Puits de surface /
Surface Well
- Résidentiel et
Commercial

Rocky Colangelo 563-4341

Esthétique
Morchidée

Coiffure
Nordic en

Elle&lui

- Coiffure
- Massage
- Esthétique
- Bronzage

forfaits journée beauté disponibles
1412, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
224-4818

AUTOPRO Mécanique générale
Injection électronique
Freins Direction
Silencieux Suspension
Traction avant

Remorquage 24 heures

Garage S. Beauchamp Inc.

2241, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél.: 450 563-2262

PETROCO

**Jean-Pierre
Quesnel**

NOTAIRE
Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs
(en face de l'église)
Saint-Hippolyte
563-4865 • téléc. 450 365-3917

Auberge
du lac Morency

42 chemin de la
Chaumine
563-5546



Alimentation St-Onge inc.

972,
chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél.: 224-5179

Yves St-Onge
Propriétaire

IGA

FAMILI-PRIX

Cosmétiques - Homéopathie
Vente et location de béquilles
Agence de timbres
- photocopie

- Service de télécopieur **Serge Maillé, Pharmacien**

65 ans et plus 10 % tous les jours
(excepté sur spéciaux)



973, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte 224-2956

PROMUTUEL
Deux-Montagnes

Sylvie Labrosse
c.d'A.ass.

habitation, automobile,
commerciale, agricole
cautionnement

3040, boul. Dagenais O.. Laval

450 628-0001
450 628-9226
1-877-842-3303



2264, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
450 563-3133



M^{re} Joanne Duplantie
LL.B. D.D.N.

Notaire
Conseiller juridique

7 JOURS ET 7 SOIRS
À MON BUREAU
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, Lac des Quatorze-Iles
Saint-Hippolyte • Tél./Fax : 450 224-9260
courriel : jodupla@notarius.net



Joyeux Noël
à tous nos jeunes!

ANNE-MARIE THIBAUT,
PRÉSIDENTE DU CLUB OPTIMISTE



**Le Cercle de
Fermières de
Saint-Hippolyte
vous souhaite
un joyeux Noël**

Densie Simard
PRÉSIDENTE Du cercle de Fermières



Tous les enfants de
l'Arche de Pierrrot
s'unissent pour vous
souhaiter un très
Joyeux Noël et une
merveilleuse Année !

Centre de la petite enfance
L'Arche de Pierrrot

800, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte 450 224-7642
Télécopieur : 450 224-1992

L'équipe de

« Les Excavations Gilles St-Onge inc. »

est heureuse de vous livrer
ses souhaits de

Joyeux Noël, **B**onne Année,

Santé, **B**onheur et **R**éussite

pour l'année qui vient.

Par la même occasion, nous vous remercions sincèrement
de la confiance et du soutien que vous nous avez apportés
tout au long des années passées,
suite à nos objectifs, qualité et service.

Espérant continuer nos bonnes relations d'affaires.

Joyeux Noël et Bonne Année !

Guyline, Gilles

Stéphane et Raynald

Chères amies,
Chers amis,

Noël Noël, c'est un temps
de réjouissance, d'amour
et de félicité.

Je suis très heureux
de vous offrir mes meilleurs
voeux de bonheur, d'amour.
Pensons à tous ceux
et celles qui en ont
réellement besoin.

Que cette année en soit
également une de paix
en ce beau pays du Québec.

Joyeux Noël
et une très Bonne année !



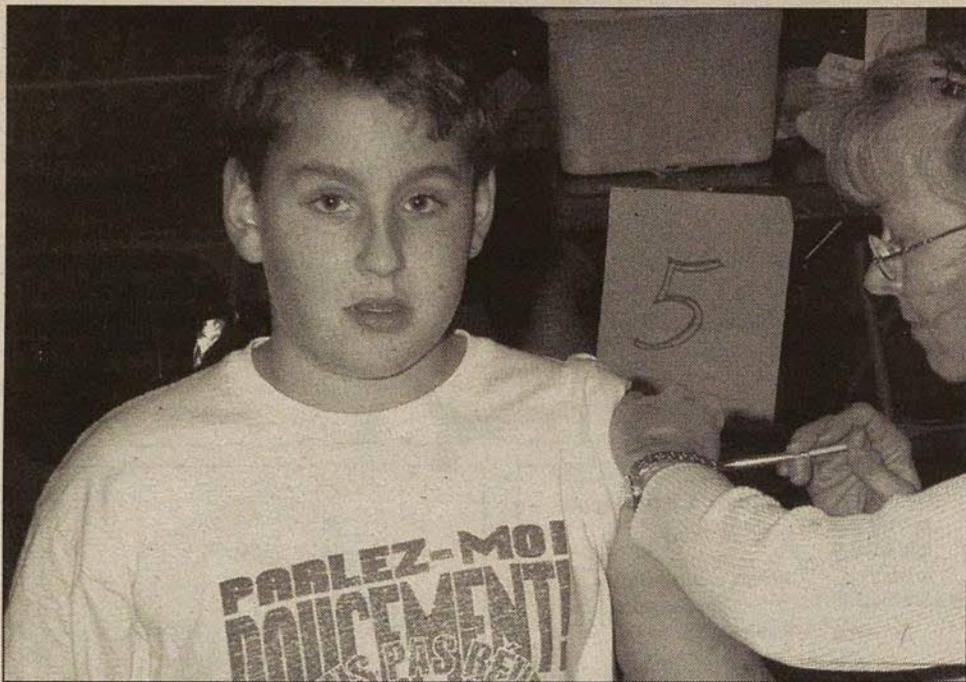
Claude Cousineau
Député de Bertrand

Adjoint parlementaire
au ministre d'État
à la Santé
et aux Services sociaux

197, rue Principale,
bureau 101
Sainte-Agathe-des Monts(QC)

Téléphone : 819 321-1676
Télécopieur : 819 321-1680

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



Vacciné contre la méningite

Plus de 400 enfants ont reçu le vaccin contre la méningite à l'école des Hauteurs. Notre journaliste en herbe, Benoît Sylvain, a courageusement reçu le sien. PHOTO VALÉRIE MAYNARD.

Deux projets verront le jour à l'école des Hauteurs

Valérie Maynard

Alors que la situation des enseignantes et enseignants du Québec est problématique et difficile en ce moment, l'école des Hauteurs vient tout juste de recevoir la confirmation que deux de ses projets présentés verront le jour. Ces deux projets sont le résultat du travail des enseignantes et enseignants de l'école des Hauteurs.

Je fabrique ma réussite

Chapeauté par la technicienne en éducation spécialisée, Chantale Lamarche, ce projet, en collaboration avec la municipalité de Saint-Hippolyte, a pour mission d'aider les jeunes garçons de 10 à 13 ans ayant des difficultés d'adaptation, de motivation et de comportement. Ces jeunes auront la possibilité d'aller faire des travaux manuels au garage municipal de Saint-Hippolyte sous la supervision d'employés municipaux durant les heures de dîner ainsi

que le jeudi après-midi. Cette initiative permettra de mettre en place une structure de fonctionnement entre le milieu scolaire et le milieu municipal. L'école espère répéter ce projet à chaque année. Le montant reçu est de 10 115 \$ et provient du Fonds Jeunesse Québec.

Cours après la réussite

Ce projet, mis sur pied par les enseignantes et enseignants du premier cycle (1^{re} et 2^e année), vise à augmenter le temps consacré à l'éducation physique de ces élèves. Les quatre périodes d'éducation physique seront réparties comme suit :

- Deux périodes déjà prévues à l'horaire;
- Une période de musique transformée en éducation physique en plein air;
- Une période additionnelle de plein air subventionnée par le Fonds Jeunesse Québec. La subvention reçue s'élève à 17 941 \$ sur une période de deux ans.



suite de la page 1

Astérix et Mystère

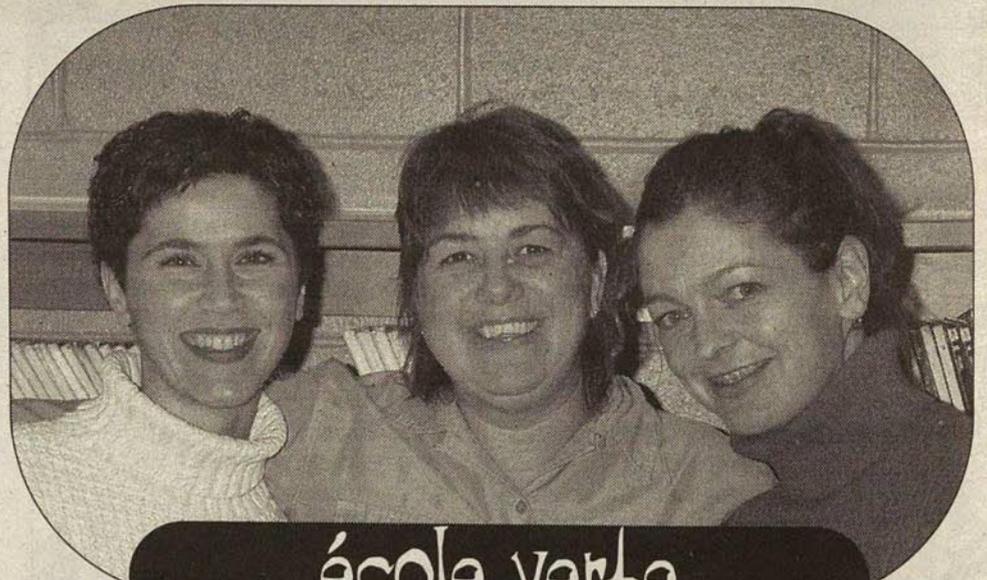
(YC) Il y a 500 chiens Mira en devoir dans l'est du Canada, au Mexique et en France.

- Il y a trois races de chiens Mira : les labradors, les bouvier-bernois et les labernois (un croisement entre le labrador et le bouvier-bernois)
- La fondation Mira mise sur 30 chiennes reproductrices.
- Le nom des chiens provient d'un thème attribué à une portée. Exemple : personnages de bandes dessinées, parfums, types de boissons, états des États-Unis, etc.
- Les chiens Mira sont stérilisés à l'âge de 6 mois.
- Un chien Mira est en devoir pendant 7 ans.
- Les chiens Mira peuvent être entraînés en français, en anglais ou en espagnol.
- Un chien Mira marche toujours à gauche de son maître durant l'entraînement.
- Il en coûte 16 000 \$ pour former un chien guide et 12 000 \$ pour former un chien d'assistance.

"Avez-vous fait la connaissance d'Astérix et de Mystère dernièrement?"

L'école des Hauteurs barre ses portes

(VM) Par mesure de sécurité, la direction de l'école des Hauteurs a décidé de tenir ses portes barrées et ce, en tout temps. Après mûre réflexion et non sans avoir constaté que la presque totalité des écoles environnantes font de même, le directeur par intérim, Michaël Charette, a décidé de barrer les portes de l'école. La résolution a été adoptée lors de la dernière réunion du Conseil d'établissement de l'école des Hauteurs, le 13 novembre dernier. La direction de l'école croit que cette démarche permettra d'assurer une meilleure sécurité aux enfants et un suivi plus efficace du va-et-vient des parents dans l'école. Au moment où vous lirez ces lignes, un système d'intercom devrait être en fonction à l'entrée principale, de même qu'au service de garde. Pour un contrôle plus adéquat, la direction demande également aux gens de venir s'identifier au secrétariat de l'école.



école verte

Trucs verts

Saviez-vous que plus de 1 250 000 000 contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses consignés sont mis en marché chaque année au Québec? Le quart de ces contenants, soit environ 312 000 000, ne sont ni récupérés, ni recyclés et se retrouvent à la poubelle. C'est pour cela que le comité vert s'est muni de boîtes afin de permettre le recyclage de ces bouteilles et canettes consignées.

Cartouche d'encre

De plus, les élèves peuvent aussi apporter des cartouches d'encre vide à l'école puisqu'un organisme, *Dacofax*, se chargera de les recycler.

Plusieurs autres *trucs verts* sont inscrits à l'agenda des élèves afin de rappeler à chacun l'importance des petits gestes favorisant la protection de notre environnement.

Isabelle Charron, Chantale Lamarche et Annie Doré

Réservez votre publicité des Fêtes pour
Le Sentier du mois de JANVIER



Thérèse
Labrosse
563-2038



Michèle
Châteauvert
563-4104

BEAUDRY ET JARRY SENG
Arpenteurs • Géomètres

Marc Jarry
Arpentage foncier
GPS
Cartographie
Géomatique

2271 D, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte
J8A 3B9

Tél.: 450 563-5192
800 563-5192
Fax: 450 229-7045

CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

D^{RE} France Lafontaine, d.m.d.
Chirurgien-dentiste

973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
tél. : 450 224-8241

info

LOISIRS

Inscription pour les activités de la session hiver 2002

10 au 14 décembre 2001
et 7 au 11 janvier 2002

à la *Communale*

SAMEDI 5 janvier
de 10 h à 12 h

au pavillon *Roger-Cabana*

PHOTO : ALAIN LABELLE

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous présenter à la Communale, du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h et 16 h et samedi le 5 janvier de 10 h à 12 h au pavillon Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs. **Cependant, il serait préférable de faire parvenir votre inscription par la poste à l'adresse suivante:** Municipalité de Saint-Hippolyte, Service des loisirs et culture, 2253 chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Québec), J8A 1A1. N'oubliez pas de mentionner le nom, adresse, date de naissance, numéro d'assurance maladie, numéro de téléphone ainsi que l'activité et le groupe. Veuillez y joindre un chèque à l'ordre de la **Municipalité de Saint-Hippolyte au montant indiqué. Les inscriptions doivent être reçues à la municipalité AU PLUS TARD LE 11 JANVIER 2002.**

Politique familiale

La politique familiale s'applique à toutes les activités de la session Hiver 2002 et offre les réductions suivantes: les frais d'inscription pour le premier enfant sont de 100%, pour le deuxième enfant ils sont de 50 % et pour un troisième enfant et plus, les frais d'inscription sont de 40 % du coût. Cette politique s'applique uniquement aux résidents de Saint-Hippolyte.

Politique de remboursement

Seules seront remboursées les activités annulées par la Municipalité.

Pour toute information, communiquez avec le Service des loisirs et culture au 563-2505, poste 231.

atelier des tout-petits

badminton

bibliothèque

club d'astronomie

club de marche

gymnastique récréative

éveil à la lecture

heure du conte

internet

karaté

patinoires

ski de fond

ski alpin

théâtre

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 22 décembre 2001 au 6 janvier 2002 inclusivement.



LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE de SAINT-HIPPOLYTE



THÉÂTRE (8-12 ans)

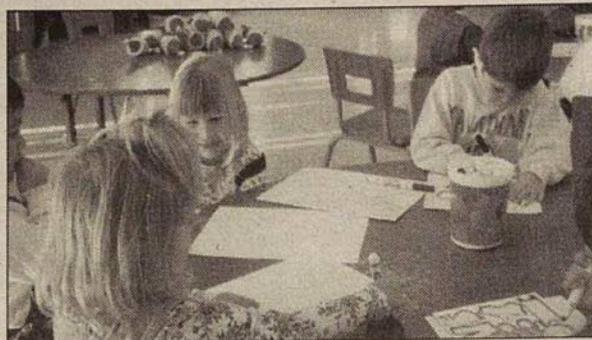
Les objectifs du cours de théâtre

L'élève se familiarisera avec les différents volets que comprend le théâtre: rôles, costumes, décors, éclairage, maquillage, accessoires... Il développera son imaginaire, sa créativité, l'expression de ses émotions ainsi qu'une meilleure estime et connaissance de lui-même. Tout en s'amusant, il évoluera par le biais de jeux de rôles, d'improvisation et de divers ateliers.

Début mercredi 13 mars 2002

Heures De 14 h 45 à 17 h avec service de garde de 17 h à 17 h 30

Coût 45\$ pour 10 semaines

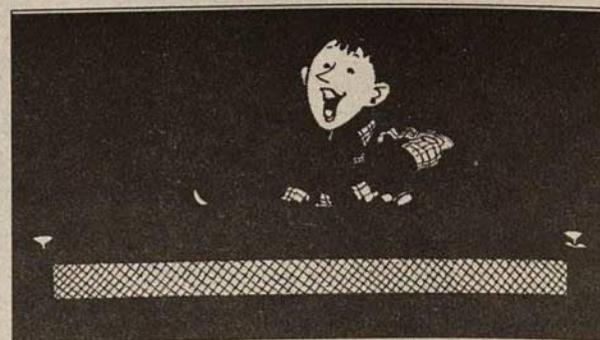


ATELIER DES TOUT-PETITS (3-5 ans)

Nous proposons aux jeunes de 3 à 5 ans, des activités très variées telles: chansons, musique, arts plastiques, danse, art dramatique, jeux de groupe et jeux d'apprentissage.

Début

groupe 1 mercredi 16 janvier 2002
groupe 2 jeudi 17 janvier 2002
Heures De 9 h à 11 h
Coût 45 \$ pour 10 semaines



TENNIS DE TABLE (« ping-pong »)

Début mercredi 16 janvier 2002
Heures de 19 h à 21 h
Coût gratuit pour 10 semaines

CENTRE ÉDUCATIF ET COMMUNAUTAIRE

LES HAUTEURS (30, rue Bourget)

KARATÉ (6 ans et plus)

Le karaté est une discipline noble qui inculque le respect du prochain.

L'entraînement physique s'accompagne d'un entraînement technique qui permet d'apprendre à parer les attaques de l'adversaire, de le contre-attaquer. Le tout se déroule dans le plus grand contrôle de soi et fait appel à une remarquable précision, puisqu'il n'y a pas contact. Le but étant de gagner sans blesser l'adversaire.

Début samedi 12 janvier
Durée 10 semaines
Heures de 10 h à 11 h - débutant
de 11 h à 12 h - avancé
Coût enfant / 53 \$
adulte / 63 \$

N.B.: Vous avez la possibilité de suivre des cours 2 fois et plus par semaine aux endroits suivants:

			Débutant	Avancé
lundi	Centre communautaire	Mont-Rolland	18 h	19 h
mardi	Chalet Pauline Vanier	Saint-Sauveur	18 h	19 h
mercredi	École Val-des-Monts	Prévoist	18 h	19 h
jeudi	École des Hautbois	Saint-Colomban	18 h	19 h
vendredi	Polyvalente A.N. Morin	Sainte-Adèle	18 h	19 h

CLUB DE MARCHÉ (adultes)

Un club de marche est organisé pour tous les adultes avec la collaboration du service des Loisirs de Saint-Hippolyte, supervisé par une infirmière. Pour se tenir en forme, il faut faire de l'exercice. La marche se fera à l'école, à l'intérieur ou à l'extérieur selon la température.

Début lundi 14 janvier 2002 et
jeudi 17 janvier 2002
Heures De 7 h à 7 h 45 le matin
N.B. obligation de porter
des souliers de course.
Information Claire De la Durantaye 563-3161

DISCO DES JEUNES

Dans le cadre des activités de la Municipalité, les soirées Disco du vendredi sont organisées par un groupe de bénévoles dynamiques et dévoués. Nous lançons l'invitation aux parents, amis, grands frères ou grandes sœurs de joindre l'équipe de bénévoles cette année au moins une fois au cours de l'année 2002.

Merci à l'avance pour votre implication,
Pierre Brisson, directeur
Service des Loisirs

La disco des jeunes a lieu un vendredi par mois, au gymnase du Centre éducatif et communautaire les Hauteurs (30, rue Bourget), de 19h à 22 h 30 et en voici les dates:

11 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 10 mai et 7 juin 2002.

BADMINTON

Début lundi 14 janvier 2002
Heures De 20 h 15 à 21 h 30
Coût 30 \$ pour 10 semaines

GYMNASTIQUE RÉCRÉATIVE / 10 semaines



3-5 ans groupe 1

Début jeudi 17 janvier 2002
Heures de 17 h à 18 h
Coût 40 \$

3-5 ans groupe 2

Début vendredi 18 janvier 2002
Heures de 18 h 30 à 19 h 30
Coût 40 \$

3-5 ans groupe 3

Début dimanche 13 janvier 2002
Heures de 13 h à 14 h
Coût 40 \$

6-8 ans groupe 4

Début mardi 15 janvier 2002
Heures de 17 h à 18 h 30
Coût 40 \$

6-8 ans groupe 5

Début vendredi 18 janvier 2002
Heures de 17 h à 18 h 30
Coût 40 \$

9-11 ans groupe 6

Début mardi 15 janvier 2002
Heures de 18 h 30 à 20 h
Coût 40 \$

12 ans et + groupe 7

Début jeudi 17 janvier 2002
Heures de 18 h à 19 h 30
Coût 40 \$

7 à 11 ans groupe 8 Pré-compétition**

Début dimanche 13 janvier 2002
Heures de 16 h à 18 h
Coût 50 \$

12 ans et + groupe 9 Pré-compétition**

Début dimanche 13 janvier 2002
Heures de 14 h à 16 h
Coût 50 \$

** Les groupes 8 et 9 sont des groupes avancés en gymnastique.

SUITE PAGE 21



Histoire du village de Saint-Hippolyte

Le taxi en carriole, en février 1948. M. Roland Lauzon et son épouse Huguette s'apprêtent à aller chercher des touristes à la gare de Shawbridge pendant que des jeunes chaussent leurs skis pour dévaler la côte du lac de l'Achigan.

Dans le cadre des séries publiées depuis 1999 sur les familles de souche et les principaux lacs du territoire de la municipalité, le journal *Le Sentier* rappelle l'histoire du village de Saint-Hippolyte, des origines, que nous faisons remonter à 1855, jusqu'à nos jours. Les lieux historiques décrits ici sont situés au village-centre, délimité par le garage municipal et l'intersection du chemin des Hauteurs (route 333) et du chemin du lac de l'Achigan. Ce dossier spécial se veut une synthèse de l'histoire du village, reconstituée à partir de témoignages et de textes existants. Les écrits de Serge Laurin, historien, ont servi à situer l'histoire de Saint-Hippolyte dans un contexte plus large, celui des Basses-Laurentides.



DENISE MARCOUX



Sommaire

Des origines au début du XX^e siècle

Les années 1900 à 1950

Les écoles au village

Les maires de Saint-Hippolyte

Les curés du village

Les années 1950 à nos jours

Survol historique : 1840 à 2001

Le village de Saint-Hippolyte au début du XX^e siècle.

Des origines au début du XX^e siècle

Les 42 familles
du Canton de Wexford, Kilkenny et
Abercrombie en 1868

Basile Gobeil
Louis Maillé
Joseph Therrien
Th. Guénette
Louis Labelle
Charles Meilleur
Th. Beauchamps
Pierre Coursol
Octave Coursol
Joseph Forget
Al. St-Germain
Joseph Laroche
Pierre Régimbald
J. Blais
J. Régimbald
Joseph St-Pierre
Joseph Fournel
Joseph Juteau
Pierre Villeneuve
Jean-Baptiste Beauchamps
Joseph Sylvain
Félix Juteau
Jean-Baptiste Juteau
Charles Gingras
Moïse Dagenais
Joseph Dagenais
L. Desormeaux
N. Nadon
M. Viger
Jean-Baptiste Latour
John Melone
Charles Melone
Joseph Montigny
Isaï Montigny
Nor. Fournel
François Charon
Paul Filion
Th. Nadon
Joseph Aubin
Al. Clément
Charles Clément
Jean-Baptiste Sigouin



La famille Lauzon fait les foins sur la ferme Peycroft au lac Abyrne en 1926. Sur le voyage de foin, de g. à d. : Roland (10 ans), Gabrielle (8 ans), Vianney (6 ans) et Paul-Émile (12 ans). Thérèse (4 ans) et Bernadette (2 ans) sont couchées dans le foin. Cécile naîtra en 1930. Au premier plan, leurs parents, Albert Lauzon et Florence Morin, fille de Louis-Auguste Morin.

Dès 1720, des familles entières venues des vieilles paroisses surpeuplées de la vallée du Saint-Laurent s'installent dans les Basses-Laurentides. Mais la région ne réussit pas à retenir ces habitants qui décident de tenter leur chance aux États-Unis ou dans les grands centres. L'époque suivante (1840 à 1920) est celle de la colonisation, prônée par le célèbre curé Labelle, afin d'assurer la survie de la « race » et de contrer l'exode rural ou l'exil vers les États-Unis.

Le sol du Nord est constitué de terres de roches qui peuvent à peine tolérer une agriculture de subsistance. Les temps sont durs, les colons sont pauvres, les déplacements se font à pied, à cheval, en calèche ou en traîneau. Les chemins passent dans les bois et les montagnes et ils sont bien difficiles : ils ne permettent pas de remplir nos devoirs religieux et exposent nos malades à mourir sans le secours de la religion et nos enfants à mourir sans baptême, disent les colons qui réclament une chapelle près de chez eux.

L'établissement d'une mission

En 1855, le village de Saint-Hippolyte porte le nom d'Abercrombie, en souvenir d'un général anglais, James Abercromby, qui fut battu par Montcalm, à Carillon, en 1758. Il regroupe les cantons Abercrombie, Wexford et Kilkenny. Les colons doivent fréquenter l'église de Saint-Jérôme, de Saint-Calixte, de Saint-Sauveur ou de Sainte-Adèle selon l'endroit où ils demeurent.

En 1864, Mgr Ignace Bourget établit une mission pour la quarantaine de familles qui vivent dans ces cantons. Il la dédie à Saint-Hippolyte, martyrisé pour avoir refusé de renier sa foi chrétienne devant Valérien, empereur romain. On le fête le 13 août. L'évêque autorise ainsi la construction d'une chapelle qui sera desservie par le curé de Sainte-Marguerite du lac Masson. Deux ans plus tard, après de nombreuses querelles au sujet de son emplacement, une chapelle est érigée au cœur même du village, sur la pointe du lac Abyrne, appelé aujourd'hui lac Morency.

On attribue la fondation du village à M. Louis-Auguste Morin, ancien capitaine de milice qui avait participé au soulèvement des Patriotes en 1837 et qui, pour échapper aux représailles, s'était enfui dans les bois au lac du Pin rouge. Établi dans le premier rang d'Abercrombie, M. Morin, ancêtre de la famille de Vianney Lauzon de par sa fille Florence, offre un terrain de quinze arpents pour la construction de la chapelle, de la sacristie et du presbytère. Il s'engage également à entretenir convenablement le prêtre qui y serait envoyé. La chapelle accueille les paroissiens en décembre 1866 et les curés Mirault et Casaubon y célèbrent la messe jusqu'à la nomination du premier prêtre résident, le curé François-Xavier Laberge.

La fondation d'une paroisse

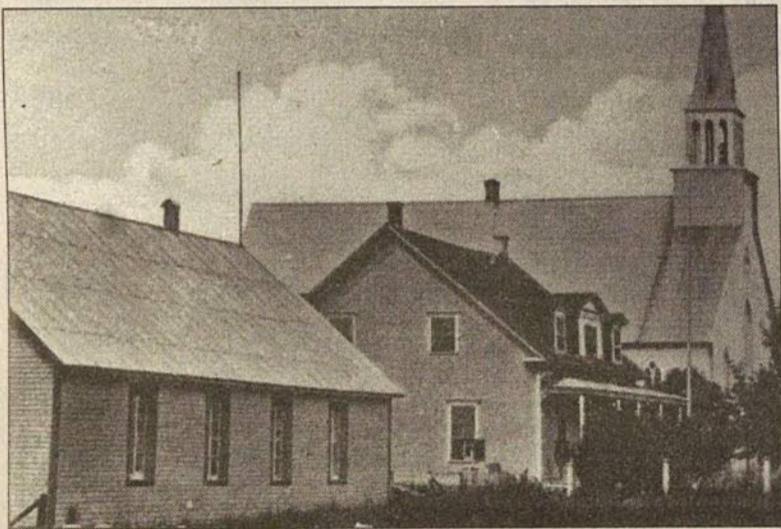
En 1869, Mgr Bourget signe le décret d'érection canonique de la Paroisse de Saint-Hippolyte, nommée ainsi en l'honneur du chanoine Hippolyte Moreau, qui avait été désigné par l'évêque pour choisir l'emplacement de la chapelle. Le 11 février de l'année suivante, la paroisse obtient son statut civil sous le nom de Municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte.

La chapelle se dote d'un Chemin de la Croix en 1870 et l'année suivante, d'une cloche pesant 250 livres. Elle ne répond bientôt plus aux besoins des paroissiens et on la remplace par une église qui ouvre ses portes en décembre 1877. À l'intérieur, on y trouve un vieux poêle, une horloge, des autels, des bancs, les stations du Chemin de la Croix et un orgue à vent. Durant tout le temps de la messe, le bedeau (ou deux enfants de chœur) devait actionner un manche de bois afin que le soufflet envoie de l'air dans les tuyaux de l'orgue. De cette façon l'organiste pouvait en tirer sons et mélodies. Avec la construction du presbytère cinq ans plus tard, Saint-Hippolyte devient une vraie paroisse rurale!

Les habitants de la paroisse

La nouvelle paroisse attire de nombreux colons et la population augmente rapidement. Le recensement de 1901 révèle qu'elle se compose alors de 176 familles qui représentent 961 habitants dont la très grande majorité sont francophones et catholiques. Plus de 65 % d'entre elles vivent de l'agriculture sur de petites fermes dispersées sur un immense territoire. La forge est essentielle à cette époque pour qui possèdent des chevaux, principaux moyens de locomotion. Elle appartient d'abord à M. France Durocher, puis à M. Joseph Dagenais et finalement, à M. Fernand Dagenais. Les Chartrand se souviennent qu'elle était encore en opération à la fin des années quarante. Les colons font appel au forgeron pour ferrer leurs chevaux, réparer les attelages, les traîneaux ou les carrioles. La forge, c'est aussi un lieu pour s'échanger des nouvelles.

Les familles qui ne pratiquent pas l'agriculture offrent des services à la population. Les chefs de famille sont hommes à tout faire, menuisiers, charpentiers ou bûcherons. Ils peuvent gagner jusqu'à 75 \$ par année. Les femmes peuvent travailler comme cuisinières, ménagères ou servantes et gagner entre 25 et 100 \$ par année. Au début du siècle, le seul fait de posséder un emploi salarié dans la région des Laurentides était considéré comme une grande chance. Le bonheur était de devenir un employé de la Rolland. Les quelques jeunes filles qui travaillent dans les fabriques de la région pouvaient recevoir jusqu'à 150 \$ par an. Deux villageois déclarent exploiter des commerces, l'un un magasin général et l'autre, un hôtel. M. Benjamin Gohier tenait le magasin général. L'hôtel, tenu par M. Beauchamp, était situé à l'emplacement où se trouve aujourd'hui le Bonichoix. C'était le temps où la bière se vendait à 5 cents le verre!

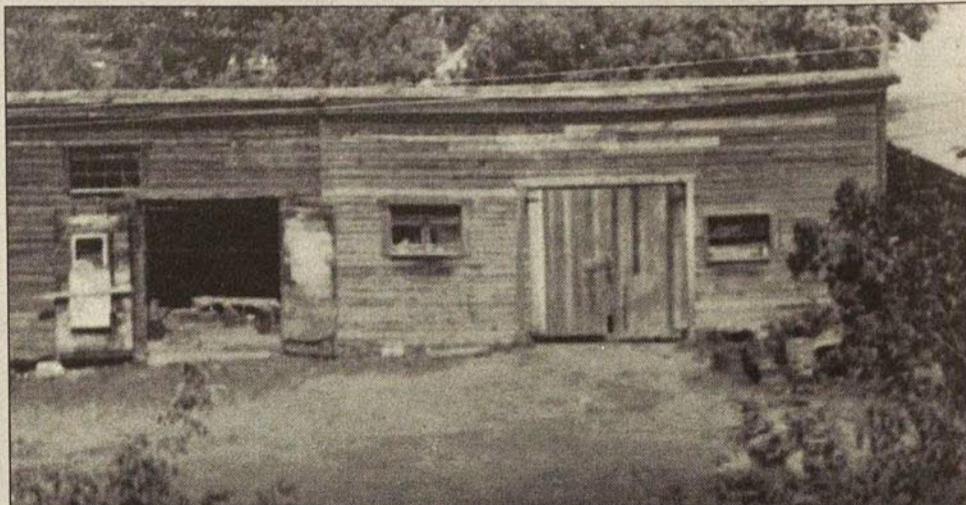


La première église de Saint-Hippolyte, le presbytère et la salle paroissiale, 1877-1933

photo : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

« Si notre village était une petite planète où se côtoient règnes minéral, végétal et animal... Une petite planète douée de miracle de la vie, dansant au rythme des musiques du monde. Une petite planète au cœur d'une galaxie articulée sur l'amour d'un Dieu qui se donne sous un clocher pour le bonheur et la joie de ses enfants »

Réné Gagnon, curé

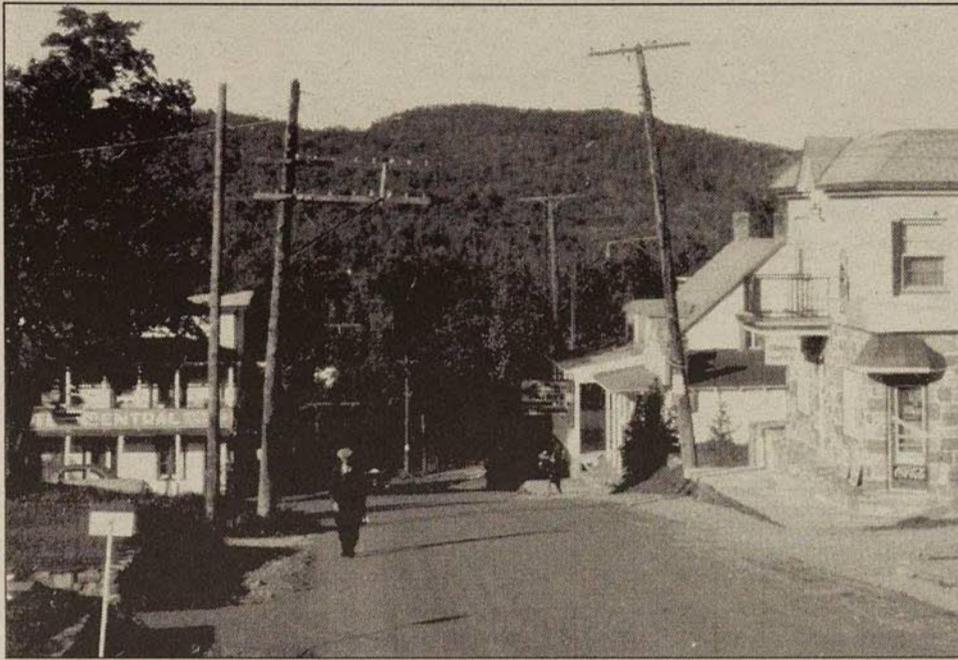


La forge du village, lieu de rendez-vous des cultivateurs. M. Joseph Dagenais l'avait achetée de M. France Durocher. En 1947, le deuxième bureau de poste sera construit sur le site de la vieille forge. photo : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Les années 1900 à 1950

Les curés de la paroisse
de Saint-Hippolyte,
1866-2001

Marcel Mirault 1866-1867
Louis Casaubon 1867-1869
François-Xavier Laberge 1869-1873
M. Thibodeau 1873-1874
T. Giroux 1874-1875
Louis Gaudet 1875-1888
Joachim Malette 1888-1892
Camille Rochon 1892-1899
J. T. Lafortune 1899-1906
Raphael Pelletier 1906-1910
Louis Laporte 1910-1914
A. Desrochers 1914-1917
Parfait Michaud 1917-1924
Albert Desroches 1924-1928
Médéric Barbeau 1928-1935
Cléophas Pigeon 1935-1942
Gustave Pariseau 1942-1949
Adonias Dallaire 1949-1966
Émile Lauzon 1966-1969
Jean-Marie Pageau 1969-1971
René Gagnon 1971-1979
Jacques Gince 1979-1990
André Vézina 1990-1991
Jacques Gince 1991-1996
Claude Dion 1996-1997
René Gagnon 1997-2001



La quincaillerie dans le temps de Chez Labelle. On y servait aussi de l'essence. Remarquez-vous la côte qui descend vers le lac de l'Achigan ? Elle n'existe plus aujourd'hui, devinez pourquoi ?

C'est une époque de progrès mais aussi de grands bouleversements avec la Guerre de 1914-1918, la Crise économique de 1929 et la Deuxième Guerre mondiale. Les Basses-Laurentides souffrent encore d'une forte émigration vers les États-Unis, mais aussi vers Montréal où l'industrialisation et l'urbanisation s'accroissent. L'arrivée du train et le développement du secteur manufacturier (la pulperie Delisle, la compagnie de papier Rolland, la Dominion Rubber, la Regent Knitting), le téléphone et l'électricité, la modernisation de l'agriculture, l'industrie du bois de sciage dans les Pays-d'en-Haut et la naissance de l'industrie touristique vont transformer les modes de vie et reléguer l'agriculture à un rôle secondaire.

Une nouvelle vocation pour Saint-Hippolyte

Les colons désertent leurs terres pour s'installer ailleurs ou pour travailler dans les usines de munitions en temps de guerre. En 1902, par exemple, Apollinaire Ouellette vend sa terre à J. C. Campbell et va s'établir du côté de Saint-Calixte. Médéric Coursol fait encan et part pour La Lièvre. Wilfrid Régimbald abandonne l'agriculture pour se faire gardien de la paix à Montréal. Beaucoup d'autres suivront leur exemple.

Mais grâce aux touristes et aux villégiateurs qui fuient la ville à certaines périodes de l'année pour découvrir la campagne et ses charmes, la paroisse de Saint-Hippolyte se découvre une nouvelle vocation. *L'Avenir du Nord* rapporte ironiquement dans son édition du 6 juillet 1894 que « la paroisse de Saint-Hippolyte a sa manière bien à elle de comprendre les bons égards dus aux étrangers et de travailler à les attirer dans le Nord. Elle vient de destituer son secrétaire, M. Dorion, homme d'âge mûr, résidant là depuis 27 ans, conseiller pendant 16 ans, maire, secrétaire depuis 5 ans, avec des comptes toujours irréprochables, pour le remplacer par un riche rentier de Montréal arrivé sur le bord du lac depuis le printemps. » En 1897, le lac de l'Achigan est déjà le rendez-vous de nombreux touristes en quête d'air pur et 117 d'entre eux sont logés à la pension *Les Bouleaux*, à l'extrémité nord-est du lac.

Mais c'est surtout à partir des années trente que le tourisme se développe. En 1936, par exemple, on insiste dans le même journal sur le fait que Saint-Hippolyte doit attirer les touristes « afin qu'ils viennent, cette année encore, plus nombreux que par les années passées. Notre paroisse, par sa courte distance de Montréal, ainsi que par ses nombreux lacs et son air si pur est l'endroit par excellence pour le tourisme. »

Mais un mode de vie traditionnel

Pendant que les touristes s'amusent, les villageois n'ont pas vraiment de « vacances » ni de « temps de loisir », au sens moderne du terme. Ils célèbrent et se détendent lors des fêtes religieuses ou au moment de la Saint-Jean-Baptiste ou, chez les anglophones, du Dominion Day. Le congrès de colonisation, la visite pastorale de l'évêque ou la tenue d'une élection sont d'autres événements dont ils profitent. Leur culture s'exprime aussi à travers le folklore que l'on retrouve dans leurs danses, leurs chants et leurs contes. La vie quotidienne tourne autour de la famille, de l'église et de l'école, du magasin général et du bureau de poste, de l'hôtel ou du restaurant du village ainsi que de l'hôtel de ville.

C'est un mode de vie rural et traditionnel où, pour se lancer en politique municipale, par exemple, il faut être du « bon bord », comme le rapporte *L'Avenir du Nord* en janvier 1901 : « Il ne s'est jamais fait à Saint-Hippolyte d'élections municipales aussi mouvementées, aussi sottes et peut-être aussi injustes que cette année. M. Cruchet, candidat libéral, est le seul homme vraiment instruit et entendu à Saint-Hippolyte et on l'a mis de côté parce qu'il n'est pas catholique. Il a été battu par les candidats bleus Adonise Viau et Joseph Guénette. »

C'est aussi un mode de vie conservateur où le curé établit des règles strictes de conduite, comme le décrit Pauline Brisson dans le portrait qu'elle trace des années vingt, trente et quarante. « Le curé qui était en place à ce moment-là [Médéric Barbeau, 1928-1935] était un homme âgé et malade, très scrupuleux et d'une sévérité excessive; il était resté attaché - accroché serait un mot plus juste - aux coutumes anciennes. De voir les femmes en pantalon le rendait furieux. - Bonjour monsieur, disait-il d'une façon méprisante quand, par hasard, il rencontrait une femme en pantalon. Pour les « shorts », alors là, c'était encore pire; il n'était même plus poli. Il avait fait passer un règlement par la municipalité interdisant le port du short au village, sous peine d'amende (...) Son remplaçant, Monsieur le curé Cléophas Pigeon [1935-1942] était un homme jovial qui avait beaucoup d'entregent et qui cadrait tout à fait bien dans une paroisse qui se développait rapidement du côté touristique. »



Le magasin de M. Armand Blondin, un genre de magasin général-épicerie qui servait également de l'essence. Il y eut aussi une Banque Canadienne Nationale à cet endroit. Mme Annette Lamoureux a travaillé une quinzaine d'années au magasin Blondin. Puis elle est montée au deuxième, à la pharmacie de Rosario Venne où elle travailla quatorze ans comme caissière, jusqu'en 1985 : « J'ai aimé cela travailler à la pharmacie, j'aimais mon public, c'était le même que celui qui venait au magasin. Je m'en suis bien ennuyée après. » Aujourd'hui, l'emplacement est une maison pour retraités, La Villa Ancestrale, ouverte en 1992 par M. Michel Fortin.



La nouvelle église, construite en 1933 et bénite par Mgr Gauthier le 26 novembre de la même année. En 1965, on adapta l'intérieur au renouveau liturgique. Elle fut consacrée par Mgr Valois le 14 août 1983.

Les années 1900 à 1950



L'hôtel Central, construit dans les années vingt par M. Émile Forget, était très fréquenté, hiver comme été.

Le village à la merci des flammes

Le 2 mars 1933, les villageois sont durement éprouvés : un incendie, qui se déclare près de la cheminée du presbytère, détruit l'église, le presbytère, la salle municipale ainsi que les archives et les registres de la paroisse. C'est ainsi que la municipalité de Saint-Hippolyte se vit privée de nombreux documents se rapportant à son histoire. Comme il vente très fort, les flammes menacent l'école du village et le magasin Labelle, en face de l'église. Le curé Barbeau déclara le lendemain au journal *L'Avenir du Nord* que « si la paroisse avait eu des appareils pour combattre l'incendie ou simplement plus d'extincteurs chimiques on aurait pu étouffer l'incendie au presbytère même. » Ce tragique événement eut des conséquences dramatiques pour la famille de Carolus Thibault du lac Écho des 14 îles : deux des fils, âgés d'une vingtaine d'années, qui avaient aidé à maîtriser l'incendie, meurent des suites d'une pneumonie peu de temps après.

Les paroissiens ne se laissent pas décourager et reconstruisent leur église dans la même année grâce à une assurance-feu de 28 000 \$. « L'église était construite », relate Mme Brisson, « mais il y manquait les derniers accessoires et les décorations. Monsieur Arthur Goyer, le maire, a donné la cloche. Monseigneur l'évêque de Saint-Jérôme est venu la bénir et l'a baptisée « Estelle » - du nom de Madame Goyer, l'épouse de Monsieur le maire. C'est le jeune Laurier Labelle, alors enfant de chœur, qui a eu le privilège de sonner la première envolée de la cloche (...). M. Arthur Goyer a eu la générosité d'offrir, en plus, deux vitraux, un au nom de son père, Benjamin Goyer, et un autre en son nom. Monsieur Goyer a été un maire très apprécié qui a laissé de lui un bon souvenir (...). Monsieur Jean Lallemand, notre patron, pour sa part, a offert le vitrail de Saint-Jean l'évangéliste et plus tard, l'orgue électrique. »

Un autre incendie se déclare dix ans plus tard et détruit le magasin général de M. Eugène Labelle, son entrepôt, aujourd'hui le restaurant Le Passant, et

l'écurie derrière, de même que la boulangerie attenante au magasin, sur la rue Morin. Le magasin Blondin (l'actuelle Villa Ancestrale) fut épargné.

Les commerces et les services

On se rend au village pour assister à la messe du dimanche, poster une lettre, acheter des provisions à l'épicerie ou à la quincaillerie ou encore pour rencontrer du monde. Mais l'état des chemins ne facilite pas les déplacements de ceux qui vivent autour des lacs avoisinants ou des touristes qui commencent à affluer dans les années trente et quarante.

« L'hiver, dès la première neige, raconte Mme Brisson, les autos étaient remisées. Faute d'outillage adéquat, les routes étaient peu propres à la circulation automobile, - même avec des chaînes autour des pneus. Entre le lac de L'Achigan et Saint-Jérôme, la ville la plus proche, il y avait une douzaine de milles. Le boulevard des Hauteurs n'était, dans ce temps-là, qu'une petite route de terre étroite et pleine d'embûches qui défonçait à certains endroits, surtout près de la route qui conduit au lac Connelly. C'était tout au plus passable pour la carriole ou les skis quand il faisait froid et tout à fait impassable au printemps au moment du dégel. » Les chemins, dont la route qui traverse le village, seront asphaltés, sur une distance de 14 milles, entre 1947 et 1949. La réfection et le repavage du boulevard des Hauteurs se feront en 1965.

On peut aller chercher « sa malle » à toute heure du jour au bureau de poste du village tenu par M. et Mme Joseph Dagenais. On y trouve aussi les articles qu'on a achetés par catalogue. « Autrefois, le catalogue Eaton était fort utile pour les gens de la campagne (...). Il y avait de tout là-dedans (...). Le catalogue nous rendait un grand service parce qu'ainsi, nous n'avions pas à nous rendre à la ville pour magasiner. Tout se faisait par la poste, sans avoir à payer pour notre déplacement en plus de notre achat, ce qui représentait une économie appréciable pour un petit budget comme le mien. Économie d'argent, économie de temps aussi. Nous étions gagnants sur toute la ligne (...). Le catalogue, comme le disait si bien la publicité, c'est le magasin! »

L'hôtel Central

M. Émile Forget construit l'hôtel Central, le deuxième hôtel du village, en 1920. Les gens du village le fréquentent, mais aussi les touristes et les villégiateurs qui viennent passer les vacances d'été au lac de L'Achigan. Madame Brisson raconte : « À la quinzième des garçons, employés du Bell et d'Eaton, le party se fai-

sait à l'hôtel du village. Monsieur Forget, l'hôtelier, avait ajouté une salle de danse à son hôtel. C'était bien tenu et il n'était pas nécessaire de consommer pour y entrer. Les consommateurs étaient dans une pièce séparée de la salle de danse (...). Entre les danses, dans les périodes de repos, il y avait toujours quelqu'un pour partir une chanson que tout le monde connaissait, une chanson à la mode et alors, tout le monde chantait en chœur. »

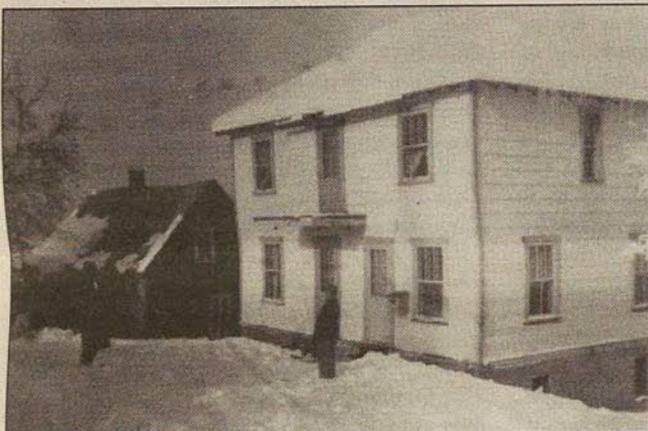
Chaque événement qui se passe à l'hôtel fait la manchette dans le journal, surtout si des invités de marque s'y trouvent. Par exemple, en 1931, *L'Avenir du Nord* ne manque pas de rapporter que le samedi 5 décembre, plus de cent personnes se sont rendues chez M. Émile Forget, hôtelier, où une partie d'huîtres avait lieu. Il y eut aussi des chants, de la musique et de la danse. Parmi les personnes présentes, on remarquait les Saint-Vincent, Desnoyers, Deschambault, Massy, Maillé, Hotte, Renaud, M. Jos Gobier et ses filles, les Sigouin, les Forget...

En 1939, l'hôtel est vendu à M. Bélanger. Ensuite, toute une série de propriétaires assureront la fonction d'hôtelier : les Diotte et Delorme, les Godmer et Chartrand, les frères Poirier et Jacques Henri. L'emplacement finira par perdre sa vocation hôtelière. Aujourd'hui, l'édifice abrite les bureaux de l'agence immobilière Royal Lepage et de la notaire Christine Raymond.

Le restaurant

Le restaurant est un autre lieu pour se rencontrer et s'amuser : « Nous sommes allés au restaurant P. Lauzon, raconte Pauline Brisson, où on pouvait danser au son du juke-box, manger des frites et boire une liqueur douce. Le juke-box, ou phonographe automatique, offrait une grande variété de disques populaires mais avant de mettre notre cinq « cennes » dans la machine, nous bésitions ordinairement entre deux choix : In the Mood ou Beer Barrel Polka qui étaient les deux disques les plus populaires cet été-là. Ce petit moment d'angoisse passé, il fallait voir avec quel entrain nous dansions le jitterbug sur cette musique boogie-woogie. »

À la fin des années quarante, le restaurant de M. Jos Gohier, situé dans l'édifice entre l'épicerie-boucherie de M. Léopold Bouchard et le magasin Labelle, est aussi très fréquenté. Lorsque les clients se font rares, M. Gohier sort ses pinceaux et peint des scènes d'hiver : les Lauzon qui passent avec leur carriole, le taxi du village, pour aller chercher des touristes à la gare de Shawbridge ou des enfants qui jouent dans la neige devant l'église, ou encore des skieurs qui chaussent leurs skis devant l'hôtel et s'élancent dans la côte du lac de l'Achigan. À la fin des années soixante, cet édifice appartient à M. Léopold Bouchard qui loue des chambres et tient un restaurant en bas auquel il a donné le prénom de ses enfants, le DanMarc. Mme Suzanne Thibault y a travaillé comme serveuse : « Après la fermeture des hôtels à une heure du matin, tout le monde venait au DanMarc qui restait ouvert jusqu'à quatre heures du matin, ça bougeait beaucoup à l'époque! ».



Sur la même photo, le premier et le deuxième bureau de poste. À gauche, celui tenu par M. et Mme Joseph Dagenais, au temps où on allait chercher « sa malle » à toute heure du jour. À droite, le deuxième bureau de poste, construit en 1947. La maison de M. Joseph Dagenais fut démolie vers 1965.

photo : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord



Le restaurant Jeté, Le rendez-vous laurentien, vers 1944. Ce restaurant avait été construit par M. Paul-Émile Lauzon vers 1937. Aujourd'hui, c'est la résidence de son frère, M. Vianney Lauzon.



À gauche, le restaurant Gohier céda la place au restaurant DanMarc, puis servit de local communautaire, d'hôtel de ville et de cabinet de médecin. Aujourd'hui, c'est le bureau des arpenteurs-géomètres Beaudry et Jarry et du notaire Quesnel. Au centre, le magasin général des Labelle deviendra la quincaillerie des Thibault, puis celle des Bujeau. À droite, le restaurant Le Passant est construit sur le site de la réserve à m'lasse, l'entrepôt du magasin général d'Eugène Labelle.

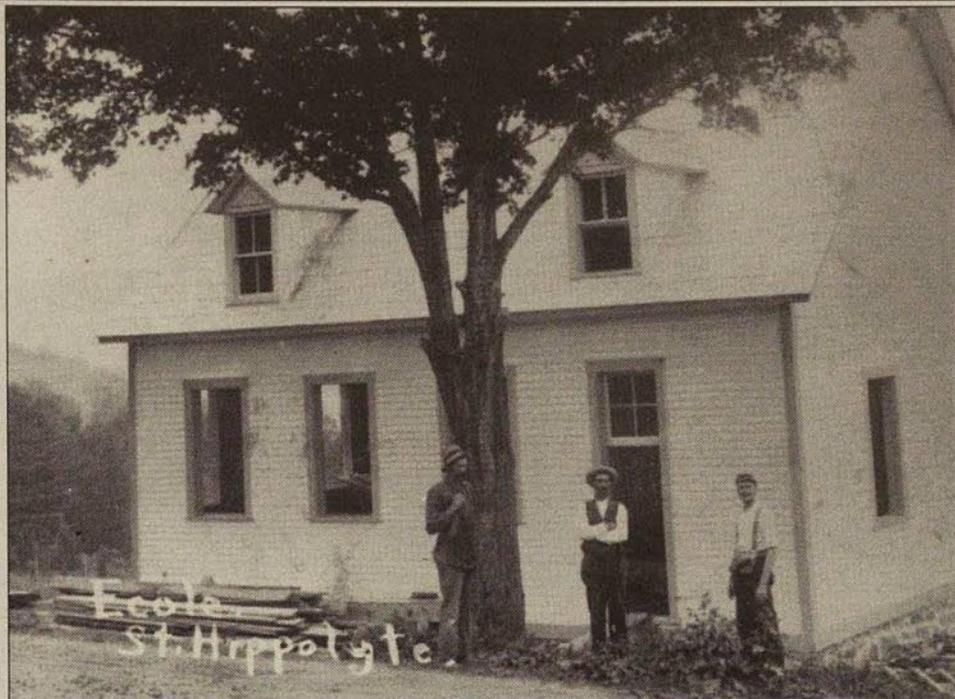


PARA
PEINTURES

Quincaillerie Roger Bujeau
Au village depuis 3 ans

2268, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
Tél. : 450 563-2565

Les écoles au village



L'école du village, construite vers 1912, sera vendue en 1958 au marchand général, M Laurier Labelle, puis démolie pour faire place à son garage.

photo : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

Le territoire de la municipalité est grand, la majorité des habitants vivent loin du village et les familles sont nombreuses, d'où la nécessité d'avoir plusieurs écoles de

rang. Dès 1871, on trouve une école dans le 2^e rang d'Abercrombie et une autre dans le 11^e rang de Kilkenny. Plus tard, le lac des Quatorze Îles, le lac Écho, le lac Connelly et le boulevard des Hauteurs auront la leur. L'école du village, située à l'emplacement où se trouve aujourd'hui le garage Beauchamp, est construite vers 1912. On a aussi fait l'école dans une maison privée sur la rue Morin qu'on appelait alors « la petite rue ». Dans les années trente, le village de Saint-Hippolyte compte encore sept écoles qui desservent environ 250 élèves.

L'école du village

En septembre 1935, Pauline Brisson entre à l'école du village de Saint-Hippolyte : « Marie-Laure, l'institutrice, m'a alors souhaité la bienvenue (...). Quelle différence

il y avait entre la discipline rigoureuse de l'école Stadacona de Montréal, tenue par des religieuses, et celle de Saint-Hippolyte! À l'école du village, c'était aussi « relax » que dans la cuisine de maman. Nous étions environ une vingtaine d'élèves - toutes catégories comprises. »

En effet, comme toutes les écoles de rang, l'école du village accueille dans une même classe des enfants de tous âges, de la première à la septième année. Ils apprennent les Prières, le Catéchisme, l'Histoire sainte, l'Orthographe, la Grammaire, l'Histoire du Canada, la Géographie, la Lecture, les Tables, l'Arithmétique et la Numération. On considère que la présence de grands tableaux noirs est un gage de réussite et d'un bon enseignement!

La maîtresse d'école

Mademoiselle Marie-Laure Tessier enseigne à l'école du village pendant une quinzaine d'années (1935 à 1949). Elle débute comme institutrice à l'école de rang du boulevard des Hauteurs, près du lac Maillé, et reçoit 43 élèves de tous âges et de tous niveaux. Son salaire est de 300 \$ par année. À l'école du village, elle enseigne à 20 élèves et reçoit un salaire annuel de 250 \$. Une pièce de l'école lui sert de logement. Il n'y a pas d'électricité alors qu'il y en a ailleurs dans le village depuis 1938. Elle offre de payer les 35 \$ pour la faire installer, mais le président de la commission scolaire refuse. Elle doit acheter elle-même une fournaise à l'huile!

Mademoiselle Tessier ne conçoit pas l'enseignement sans la musique et organise maints spectacles avec ses élèves. Elle jouera aussi de l'orgue à l'église de Saint-Hippolyte pendant plus de quarante ans. Mme Suzanne (Lauzon) Thibault se rappelle que dans les années quarante, elle a « marché au petit catéchisme » avec Mademoiselle

Marie-Laure. Celle-ci préparait tous les enfants du village et des rangs à faire leur première communion, enseignement qui était dispensé pendant trois jours, à la salle paroissiale, car l'école du village était trop petite pour accueillir autant d'enfants.

Les autres écoles

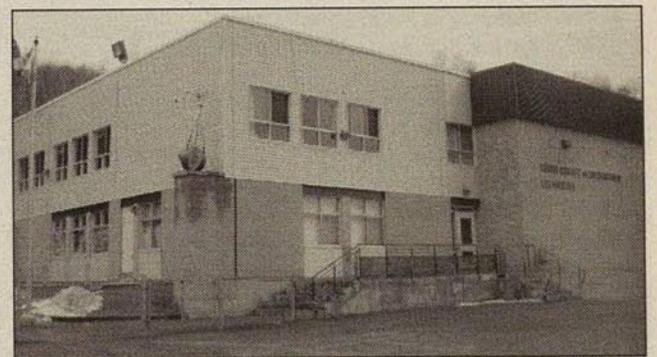
Devant la nécessité de réunir tous les enfants des rangs et du village dans une seule école, on construit en 1956 l'école Notre-Dame du Rosaire qui comporte trois classes et un logement. L'école centrale est située sur un terrain donné par la fabrique, celui sur lequel se trouvait autrefois la salle paroissiale. Quatre ans plus tard, elle est déjà trop petite et on doit aménager trois classes supplémentaires dans le magasin général Labelle.

Le village a donc besoin d'une autre école! L'école Christ-Roi, construite en 1962, reçoit les élèves du deuxième cycle, de la 4^e à la 7^e année, alors que les trois classes du premier cycle demeurent à l'école Notre-Dame du Rosaire. Quant aux étudiants du secondaire, ils doivent aller à l'extérieur du village. Entre 1958 et 1962, la commission scolaire fermera toutes les écoles de rang. L'école du village est vendue en 1958 à M. Laurier Labelle, qui la fait démolir pour bâtir un garage sur le même site.

Vers 1980, le ministère de la Santé déclare désuètes et insalubres les deux écoles du village et menace de transporter les élèves à Saint-Jérôme. Des travaux d'amélioration et d'agrandissement commencent donc à l'école Christ-Roi et aboutissent en 1985 à la création du Centre éducatif et communautaire qui accueille aujourd'hui 470 élèves. Il y a toujours des problèmes d'espace.



La maîtresse d'école, Mlle Marie-Laure Tessier et ses élèves, les enfants Bourque, Blondin, Gohier et Weeks.



Le Centre éducatif et communautaire, construit en 1985 sur le site de l'école Christ-Roi.



L'école centrale du village, Notre-Dame du Rosaire, construite en 1956 sur le terrain de l'ancienne salle paroissiale. Mme Madeleine Fournier en a été la directrice. Cette école devient l'hôtel de ville (La Communale) vers 1985.

photo : Société d'histoire de la Rivière-du-Nord



Mademoiselle Tessier et ses élèves se rendent à La Fougeraie entaxi-carriole, lors de la distribution des prix de fin d'année. Le patron de l'auberge, M. Jean Lallemand, les reçoit avec gâteaux et crème glacée.

Le marché St-Hippolyte inc. s'agrandit

BUFFET
du temps
des FÊTES
COMMANDEZ TÔT



ouverture
PRINTEMPS 2002

563-2145
2280, chemin des Hauteurs
au coeur du village



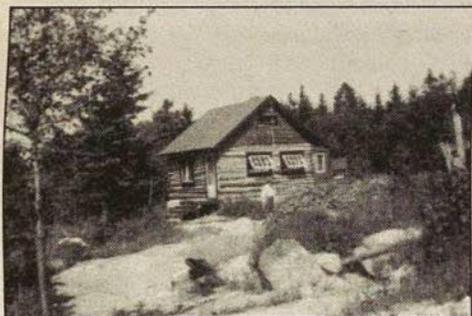
Paul de Montigny, propriétaire

Les années 1950 à nos jours



Les paroissiens du village de Saint-Hippolyte réunis pour le Festival des neiges vers 1949.

On assiste aux progrès fulgurants de l'industrialisation et de l'urbanisation. La construction de l'autoroute des Laurentides à la fin des années cinquante porte le coup de grâce au chemin de fer et favorise l'utilisation de l'automobile. Les années soixante marquent l'époque de la Révolution tranquille et des bouleversements sociaux, le déclin de l'Église et de la société traditionnelle québécoise qui s'effondre sous le rouleau compresseur de la modernité. La transformation généralisée des chalets d'été en résidences permanentes fait des Basses-Laurentides une banlieue de Montréal qui connaît une croissance démographique rapide. Les années 1970 se déroulent sous le signe de la politique et des conflits avec Tricofil, Sogefor et Mirabel, alors que les années 1980 et 1990 se passent sous le signe de l'économie et de la concertation.



La maisonnette de M. Richard de Ning Travers sera intégrée à la Villa Notre-Dame de la Paix, construite en 1948 pour les Sœurs de Miséricorde.

En marche vers la modernité

La Paroisse de Saint-Hippolyte devient la Corporation municipale de Saint-Hippolyte le 4 septembre 1951. Le village change alors de statut et se modernise. La municipalité améliore l'état des routes qui nuit au tourisme : elle achète des équipements d'hiver et procède au pavage des routes. Tous les chemins non pavés sont rechargés de gravier dans les années soixante et, pour la première fois, huilés pour prévenir la poussière. Un service des incendies, une brigade de pompiers volontaires et un département de police municipale voient le jour sous l'administration Thériault. Saint-Hippolyte veut attirer les touristes mais aussi des résidents permanents. « C'est l'endroit idéal pour ériger votre industrie, votre résidence et votre chalet (hiver-été) », clame sa publicité.

Le développement résidentiel

Au cours des années d'après-guerre, de plus en plus de chalets d'été se transforment en habitations permanentes autour des lacs situés sur le territoire de la municipalité. Des citoyens viennent également s'installer au village et se construisent une résidence permanente. C'est le cas de la famille Chartrand.

M. Avila Chartrand, qui a servi dans l'Aviation canadienne et comme pompier à la Ville de Montréal, s'installe à Saint-Hippolyte où il a de la parenté. Sa

femme, Amanda, et ses enfants, Avila, Jean-Paul, Émile, Thérèse et Marguerite l'accompagnent. Avila est l'un des premiers sapeurs, avec M. Jacques Dagenais, à actionner la pompe à incendie que le maire Maillé avait installée sur les lieux où se trouve aujourd'hui le local communautaire. Il sera tour à tour pompier, policier et sacristain. On le considère en 1969 comme l'une des figures les plus dominantes de sa paroisse.

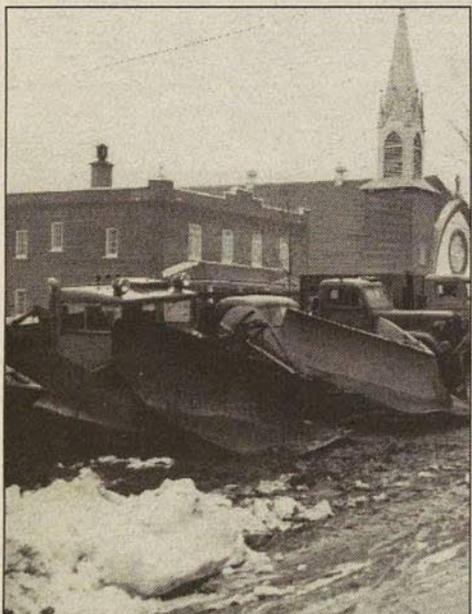
Son épouse, Amanda, qui agit souvent comme sage-femme, se dévoue à la cause des plus démunis, à L'Ouvroir, organisme charitable fondé en 1964. Mme Laurier Labelle et Mme Paul Ménard en sont également membres. Elles distribuent aux familles dans le besoin des vêtements qu'elles ont confectionnés ou reprisés.

La Villa Notre-Dame de la Paix est un autre exemple de construction résidentielle, quoique différent de par ses buts. Elle appartient aux Sœurs de Miséricorde qui, en 1947, achètent le terrain et la maisonnette de M. Richard de Ning Travers pour y

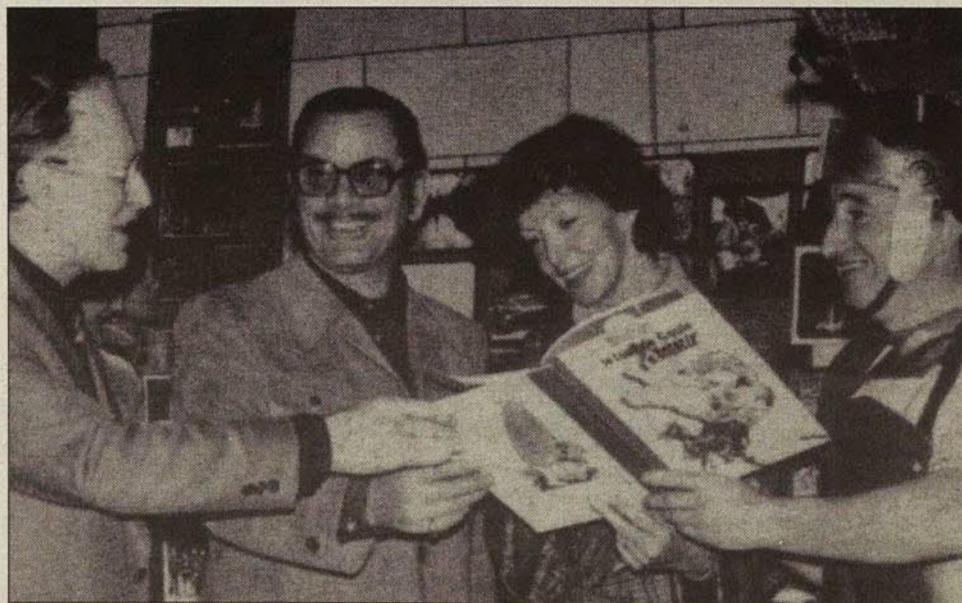
construire une maison de repos et de vacances pour la communauté. Les sœurs connaissent le village grâce à Mgr Georges Chartier, évêque de Montréal, qui passe plusieurs étés chez son ancien vicaire, M. Gustave Parizeau, curé de Saint-Hippolyte de 1942 à 1949. À la mort de M. Travers, Mgr Chartier prête 5 000 \$ aux Sœurs de Miséricorde pour leur permettre d'acheter le terrain. Cette communauté religieuse de Montréal, dont la vocation est d'aider les mères célibataires, fut fondée en 1848 par Rosalie Jetté, veuve, mère de onze enfants et « sage-femme » certifiée. Sœur Andrée Laliberté est la directrice actuelle de la Villa qui peut recevoir jusqu'à 15 religieuses à la fois.

Le développement touristique

Sans l'industrie touristique, les gens du village n'auraient pu survivre, car la culture de la terre a été abandonnée depuis des années. En 1964, il ne reste plus que deux cultivateurs véritables dans tout le



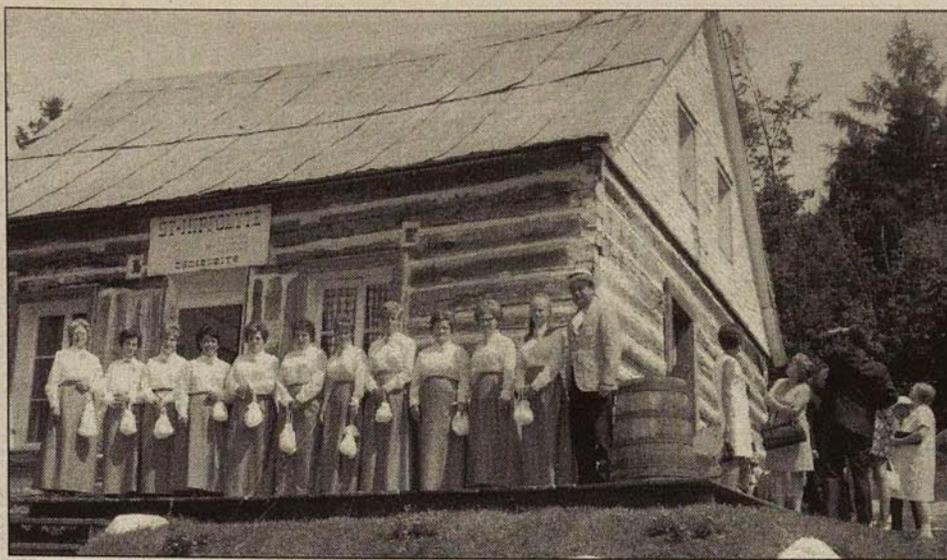
Enfin des équipements pour ouvrir les chemins l'hiver grâce au maire Félix Maillé !



Inauguration officielle de la bibliothèque municipale, le 13 novembre 1977, en présence du curé René Gagnon, du maire Roger Cabana, de l'une des fondatrices de la bibliothèque, Mme Mona Cabana, et de saint Hippolyte lui-même, personnifié par M. Jean Morcrette.

Les maires
de Saint-Hippolyte,
1866-2001

Alphonse Desjardins 1933-1935
Arthur Gohier 1935-1947
Félix Maillé 1947-1949
Ernest Gohier 1949-1955
Félix Maillé 1955-1963
Gérard Thériault 1963-1971
Lucien Watier 1971-1975
Roger Cabana 1975-1981
Huguette Blondin-Taylor 1981-1985
Georges Loulou 1985-1993
Denis Y. Laflamme 1993-1997
Yves St-Onge 1997-2001



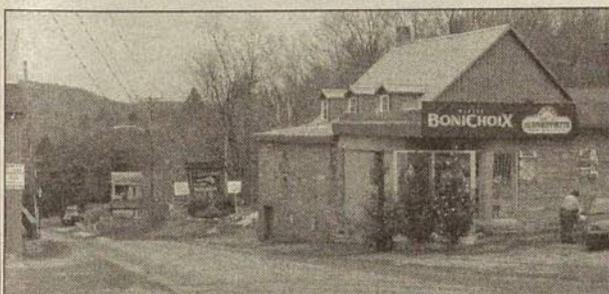
Le futur Cercle de fermières et le maire, M. Gérard Thériault, devant la maison du centenaire, en 1969. Cette maison, ayant appartenu à Louis-Auguste Morin, fut construite au lac du Pin rouge en 1837, puis déménagée sur le terrain de l'église. Lors de la donation du terrain à la paroisse en 1869, la maison fut déménagée en bas de la côte du village, sur le chemin du lac de l'Achigan. La mère de M. Vianney Lauzon, Florence Morin, est née dans cette maison. Vianney aussi...dans le même lit de fer !



Une assemblée du conseil en 1965 : Messieurs Wilfrid Léonard, Rodrigue Fréchette, Lucien Watier, Gérard Thériault (maire), Jean Tarte, Jack Shea, André Thibault. De dos, le secrétaire-trésorier, M. Fernand Dagenais, et son assistante, Mme Juliette Duvauchel.



Le curé Dallaire et le maire Thériault coupent le gâteau de fête du centenaire de Saint-Hippolyte. Ils sont accompagnés de Suzanne et André Thibault, Mireille et Paul Ménard, Maurice Giroux et son épouse, le curé Lauzon et une personne non identifiée.



Le marché d'alimentation de Saint-Hippolyte, le Bonichoix, sera bientôt méconnaissable. Le propriétaire actuel, M. Paul de Montigny, a des projets d'agrandissement et de construction.

village qui compte 235 familles résidentes. Plus de 15 000 personnes séjournent régulièrement à Saint-Hippolyte durant l'été et près de 6 000 touristes y passent la fin de semaine durant l'hiver. Tout près du village, le célèbre Mont-Tyrol, station de ski construite en 1955 par M. Jacques Dagenais, contribue à l'affluence touristique. Le Victory Bus, qui fait la navette entre Montréal et Saint-Hippolyte depuis 1949, déverse également son lot hebdomadaire, ou estival, de visiteurs et de vacanciers. Après la fermeture du Mont-Tyrol en 1981, « le village a changé d'allure », raconte Mme Thibault, « car le touriste louait en fonction du Mont-Tyrol, beaucoup de chalets ont alors été vendus, les propriétaires étaient plus âgés, mais pour nous, à la quincaillerie, les affaires étaient bonnes, car tous ceux qui se construisaient des résidences venaient acheter chez nous, ce sont les gens autour des lacs qui faisaient vivre les commerces du village. La population du village lui-même n'a pas tellement changé, le village n'a pas grossi non plus, il n'y a pas eu de construction de logements, par exemple. »

Le centenaire de la municipalité de Saint-Hippolyte

Les autorités paroissiales s'associent à la Chambre de commerce pour préparer les activités du centenaire de la fondation religieuse de Saint-Hippolyte (1869-1969). Les épouses des conseillers municipaux et d'autres femmes de la paroisse se mobilisent pour amasser les fonds nécessaires. Les festivités commencent par une messe commémorative, célébrée par Mgr Émilien Frenette,

évêque fondateur du diocèse de Saint-Jérôme. Elles se poursuivent par le fameux Carnaval du centenaire, organisé par le Cercle paroissial des loisirs de Saint-Hippolyte, dont le président est M. Ferdinand Dagenais, secrétaire municipal, et par une fête champêtre qui se tient derrière l'église.

Les dames de Saint-Hippolyte, vêtues de costumes des années 1860, font revivre la dure période des débuts du village. Mme Suzanne Thibault raconte que « les 34 femmes, qui avaient mobilisé leurs énergies pour organiser les fêtes du centenaire, décidèrent ensuite de continuer à se rencontrer et à travailler ensemble ». C'est ainsi que naquit, en 1969, le Cercle de fermières de Saint-Hippolyte. M. Roland Lauzon, petit-fils d'Auguste Morin et arrière-petit-fils de Louis, prête sa maison, devenue la « maison du centenaire » au tout nouveau Cercle de fermières et autres organismes communautaires.

Le développement municipal

Depuis les trente dernières années, la municipalité de Saint-Hippolyte n'a pas cessé de progresser. Elle construit le Bivouac (Pavillon Roger-Cabana), qui accueille les multiples associations qui se sont créées depuis le début des années soixante-dix. En 1977,



Création d'un service des incendies, formation d'une brigade de pompiers volontaires et mise sur pied d'un service de police municipale sous l'administration du maire Gérard Thériault, dans les années soixante. En 1965, M. Jean Bélaïr est chef de police et chef du service des incendies.

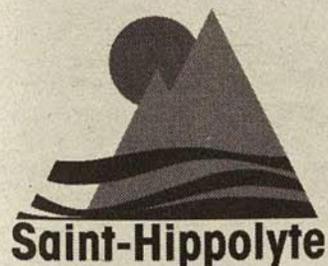
Mmes Mireille McNulty et Mona Cabana démarrent une bibliothèque municipale qui sera dirigée ensuite par Mesdames Thérèse Rajotte, Pierrette Asselin et Élise Chaumont. La bibliothèque est d'abord logée dans la sacristie de l'église, puis à l'hôtel de ville, à partir de 1987. Plusieurs associations et organismes communautaires voient le jour dont *Le Sentier* en 1983 et la Garderie communautaire en 1985. En 1997, la municipalité compte quatorze associations de propriétaires, trois associations de protection de l'environnement, quinze clubs récréatifs et sportifs, deux associations pour les aînés et un club social.

Sous l'administration de Georges Loulou (1985-1993), on assiste à la construction de 470 nouvelles résidences, à la mise en place de l'aqueduc municipal, à la rénovation du Pavillon Roger-Cabana et à la construction de la résidence Delphis-Labelle. On instaure également les programmes de dépollution des ruisseaux, de réfection des fosses septiques et de récupération des matières recyclables. La première édition de Montagne-Art a lieu en 1986. L'administration du maire Laflamme (1993-1997) se distingue, entre autres, par le fameux dossier du site d'enfouissement et par l'achat du réseau d'éclairage des rues.

L'administration des années 2000, celle du maire Yves St-Onge, a défini les grandes orientations d'aménagement et de développement concernant l'habitation, l'industrie, les institutions, les parcs, espaces verts et équipements récréatifs, le récréo-tourisme et le patrimoine. Elle s'est également donnée un nouveau logo et un nouveau slogan : « Il fait bon vivre et travailler à Saint-Hippolyte! »

Des édifices, des événements, mais surtout des gens :
voilà ce qui contribue à bâtir un village et à en écrire l'histoire.

Longue vie au cœur et à l'âme de notre municipalité!



Un survol historique : 1840 à 2001

1840	L'Acte d'union réunit les provinces du Haut-Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario) et du Bas-Canada (Québec) en une seule province : le Canada-Uni
1855	Le village de Saint-Hippolyte porte alors le nom de Canton d'Abercrombie
1866	Établissement de la Mission de Saint-Hippolyte avec la construction d'une chapelle au cœur même du village
1867	Acte de l'Amérique britannique du Nord crée la Confédération canadienne [le Canada] et lui accorde sa Constitution actuelle
1869 (février)	L'érection canonique de la cure de Saint-Hippolyte marque la fondation religieuse de la paroisse
1870 (février)	Fondation civile de la paroisse sous le nom de Municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte
1870	Crise économique au Québec
1871	Ouverture des premières écoles de rang à Saint-Hippolyte
1876 (octobre)	La première locomotive du « p'tit train du Nord » entre à la gare de Saint-Jérôme
1877	Une église remplace la chapelle devenue trop petite et désuète. M. Benjamin Boileau est l'entrepreneur responsable des travaux
1882	Construction du presbytère
1887	Le train se rend jusqu'à Sainte-Agathe
1901	Installation des premières lignes téléphoniques reliant Saint-Jérôme et Sainte-Agathe
1912	Construction de l'école du village de Saint-Hippolyte, démolie en 1958
1920	Ouverture de l'Hôtel Central par M. Émile Forget
1921	Loi de l'assistance publique au Québec
1926	La route provinciale 11 est gravelée jusqu'à Mont-Laurier
1933 (2 mars)	Un premier incendie rase le presbytère, l'église et la salle paroissiale et détruit tous les registres et archives de la paroisse
1933	Construction de la nouvelle église, inaugurée par Mgr Gauthier le 26 novembre, suivie de celle du presbytère et de la salle paroissiale
1933	Claude-Henri Grignon publie son roman <i>Un homme et son péché</i> qui deviendra à la télévision, en 1956, <i>Les Belles Histoires des Pays d'En-Haut</i>
1938	La Gatineau Électrique fournit l'électricité au village, mais l'école ne l'aura que deux ans plus tard
1943	Un deuxième incendie détruit plusieurs bâtiments dans le village
1943	Le gouvernement libéral d'Adélard Godbout vote la Loi de l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans
1947	Construction du deuxième bureau de poste
1947	Fondation du Cercle paroissial des Loisirs de Saint-Hippolyte
1948	Construction de la Villa Notre-Dame-de-la-Paix, résidence d'été des Sœurs de Miséricorde, inaugurée par Mgr Georges Chartier le 28 août



Les Anciens du village réunis au Domaine Cabanac à l'automne 1958 dans le cadre des Parentés surprises organisées par les Cabana. Assis, de g. à d. : M. Albert Lauzon, M. et Mme Jos Guénette, M. Élie Lachance, M. et Mme Duchesneau, Mme Jos Dagenais, Mme et M. Urgel Fournel, Mme Racine. Debout, de g. à d. : Mme Micheline et M. Marcel Cabana, M. Roger Cabana et Mme Mona Cabana, Mme Félix Maillé, un curé non identifié, M. Félix Maillé, Mme Laura Cabana, Mme Fleurette Champoux et M. Vianney Lauzon.

1949	Un service d'autobus se rend des grands centres vers le village et les lacs environnants
1951 (sept.)	Incorporation de la paroisse sous le nom de Corporation de la Municipalité de Saint-Hippolyte
1952	Naissance de la télévision au Québec
1952	Construction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, un établissement régional
1955	Jacques Dagenais construit un centre de ski, le Mont-Tyrol qui restera en opération jusqu'en 1981
1956	Ouverture de l'école centrale du village, Notre-Dame-du-Rosaire. Devant l'école, la statue de Notre-Dame apparaissant aux trois enfants de Fatima est un don des paroissiens
1958	M. Laurier Labelle achète la vieille école du village, la démolit et construit un garage l'année suivante
1959	L'autoroute des Laurentides, la route 15, relie Montréal à Saint-Jérôme; elle atteint Sainte-Adèle en 1964 et Sainte-Agathe en 1970
1960	Début officiel de la Révolution tranquille au Québec
1962	Construction de l'école Christ-Roi qui deviendra le Centre éducatif et communautaire Les Hauteurs en 1985
1964	Création du ministère de l'Éducation du Québec
1964	Fondation d'une œuvre charitable au village : L'Ouvroir
1965	Création du Service des incendies et du Département de police
1965	Réfection et repavage du boulevard des Hauteurs
1969	Centenaire de la fondation religieuse de la municipalité de Saint-Hippolyte
1969	Fondation du Cercle de Fermières

1969	La Caisse populaire des Hauteurs entre en opération, elle est située près du lac Connelly
Années 1970	
	La Crise d'octobre signale le début d'une ère de turbulences sociales avec de nombreux conflits tels Tricofil, Sogefor et Mirabel
1972	Le Dr Tim Weisborg ouvre un cabinet de médecin, d'abord en haut de l'hôtel de ville (édifice entre l'épicerie et la quincaillerie), puis en haut de l'ancien Hôtel Central. Il le fermera en 1997
1975	M. et Mme André Thibault deviennent propriétaires de la quincaillerie
1977 (13 nov.)	Ouverture officielle de la bibliothèque municipale, située d'abord dans la sacristie de l'église, puis à l'hôtel de ville à partir de 1987. En 1995, elle déménage près du Parc Aimé-Maillé
1983 (mars)	Fondation du journal <i>Le Sentier</i>
1983	Abolition du corps de police municipale. La Sûreté du Québec et un comité de voisinage prennent la relève afin de prévenir la criminalité
1984	Ouverture du restaurant Le Passant par Mme Liette Longpré
1985	Inauguration officielle du Centre éducatif et communautaire Les Hauteurs, construit sur le site de l'école Christ-Roi
1985	L'hôtel de ville, appelé La Communale, s'installe dans l'école Notre-Dame du Rosaire
1985 (octobre)	Ouverture de la garderie communautaire L'Arche de Pierrot
1985	Première édition de l'exposition Montagne-Art
1989 (mai)	La Municipalité adopte son premier plan d'urbanisme
1992 (août)	Ouverture de la Villa Ancestrale
1994	Ouverture de la Clinique médicale et dentaire près du lac Maillé
1998 (février)	Le comptoir postal déménage au centre commercial, entre la caisse populaire et le marché IGA
2000	La Municipalité se refait une image et se donne un nouveau logo
2001	Installation de 21 enseignes identifiant les accès au territoire de la municipalité et les aménagements municipaux
2001	Projet pilote pour la protection des lacs : une collaboration de la municipalité avec le Dr Richard Carignan, de la Station de biologie de l'Université de Montréal et de représentants d'association de lacs
2001 (octobre)	Le maire Yves St-Onge, élu par acclamation pour un deuxième mandat



La quincaillerie du village appartiendra à M. et Mme André Thibault pendant une vingtaine d'années (1977-1997).

Sources d'information

Sources orales

M.Émile Chartrand et Mme Rita Bone, Sr Andréa Laliberté, M. André Thibault et Mme Suzanne Lauzon, M. Vianney Lauzon, Mme Jacqueline Labelle, Mme Annette Lamoureux.

Sources écrites

BLONDIN, Bertrand. « [Saint-Hippolyte] La plus grande municipalité du comté de Terrebonne », *L'Avenir du Nord*, 13 octobre 1965.

BRISSON, Pauline. *Parmi mes souvenirs : portrait d'une époque, les années vingt, trente, quarante*, avril 1996 (Bibliothèque de Saint-Hippolyte).

FLIBOTTE, Jean-Marie. « Collection Documents sur Saint-Hippolyte, 1822-1986 : actes notariés et correspondance » dans *État général des fonds*, Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, Saint-Jérôme, 1997.

GOUGEON, Céline. « Le téléphone : l'histoire », dans *Les Cahiers d'histoire de la Rivière-du-Nord*, volume 1, no. 3, août 1983, pp. 3-10.

LALIBERTÉ, Serge. « Historique religieux et civil de la paroisse de St-Hippolyte et de la Municipalité de St-Hippolyte », dans *Volume des mariages de la Paroisse de Saint-Hippolyte : 1867-1975*, Société de généalogie des Laurentides inc., Saint-Jérôme, 1985.

LAURIN, Serge. *Les régions du Québec, histoire en Bref : Les Laurentides*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000.

LAUZON-VARIN, Suzanne. « Les écoles de rang à St-Hippolyte », dans *Les Cahiers d'histoire de la Rivière-du-Nord*, volume 1, no. 3, août 1983, pp. 18-22.

LAUZON-VARIN, Suzanne. « Projet de chapelle à St-Hippolyte, 1864 » dans le journal *Le Mirabel*, édition du 12 avril 1983.

VALIQUETTE, François-Luc. « La Paroisse de Saint-Hippolyte : 1869-1994 », dans le journal *Le Sentier*, éditions de l'année 1994 dans le cadre du 125^e anniversaire de la municipalité.

VENNE, Rosario. « [Avila Chartrand] Une figure dominante », *L'Écho du Nord* 1969. Supplément du journal *L'Avenir du Nord*, « Pleins feux sur la jolie municipalité de St-Hippolyte », 13 octobre 1965.

Journal *L'Avenir du Nord* : 6 juillet 1894, 3 septembre 1897, 24 janvier 1901, 27 novembre 1902, 24 avril 1904, 24 décembre 1931, 15 mai 1936, Journal *L'Écho du Nord* : 15 février 1984, 5 mars 1985, 1 mai 1985, 5 décembre 1985 Journal *Le Mirabel* : 19 avril 1983, 5 mars 1985.



En 1959, Laurier Labelle construit un garage sur le site de la première école du village. Ce garage sera exploité, entre autres, par les Perron, Bigras et Vermette. Depuis juillet 1987, c'est le Garage S. Beauchamp Inc qui appartient à M. Serge Beauchamp et à son épouse, Mme Lynda Côté.

Photos fournies par

Michel Alarie, Michel Blois, Émile Chartrand, Élise Chaumont, Daniel Lauzon, Vianney Lauzon, Marie-Laure Tessier, Gérard Thériault, André Thibault, Société d'histoire de la Rivière-du-Nord.



SKI DE FOND

Les nombreuses pistes de ski de fond qui sillonnent la municipalité sont balisées et entretenues.

OUVERTURE LE 22 DÉCEMBRE 2001

Santé et sécurité dans les sentiers:

En cas d'URGENCE, composez le 9-1-1

Info Ski: conditions de ski - 563-2505, poste 240 ou 231

Point de service Pavillon Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs

Organisme responsable Service des loisirs
563-2505, poste 231

Ouverture du pavillon

durant la période des Fêtes, du 22 décembre 2001 au 7 janvier 2002, à l'exception du 25 décembre et du 1er janvier

- tous les week-ends de janvier, février et mars
- la semaine de congé étudiant du 4 au 8 mars 2002

Heures d'ouverture 9 h à 16 h

Il est important de vous informer des conditions de ski de fond avant d'entreprendre votre randonnée, en composant le 563-2505, poste 240 ou 231. Si les conditions sont impraticables ou dangereuses, le pavillon sera fermé.

Parc linéaire le P'tit Train du Nord

*Des passes de saison pour le Parc linéaire du Petit Train du Nord et des cartes réseau (R.S.F.L.) seront en vente au pavillon Roger-Cabana ou à la Communale, aux heures d'ouverture.

PATINOIRES

Cet hiver, trois patinoires seront entretenues aux parcs suivants:

Parc Connelly Patinoire & pavillon
10, 111^e Avenue
Tél.: 563-3200

Patinoire éclairée et de dimensions réglementaires

Sur semaine: de 15 h à 22 h

Fin de semaine & jour de congé scolaire: de 9 h à 22 h

N.B. *Informez-vous à l'avance de l'horaire des activités à la patinoire.*

Parc Bourget Patinoire
Rue Bourget (village)
Patinoire non éclairée
Pour le patinage libre

Parc de la plage municipale
Patinoire
873, chemin du lac de l'Achigan
Patinoire éclairée



SORTIES / SKI ALPIN, PLANCHE À NEIGE ET GLISSADES SUR TUBES COÛTS DES BILLETS (Incluant le transport)

JOURNÉE ET CENTRE DE SKI		BILLET SEULEMENT		LOCATION	
Date	Endroit	6-17 ans	18 ans & +	Ski	Planche
Lundi 7 janvier	Chantecler	15 \$	20 \$	18 \$/19	21 \$/23 \$
Lundi 28 janvier					
Ski ou glissades sur tubes	Mont Avila	15 \$	20 \$	14 \$	28 \$
Lundi 4 mars	Mont Olympia	15 \$	20 \$	18 \$/19 \$	21 \$/23 \$
Mercredi 6 mars	Mont St-Sauveur	20 \$	25 \$	18 \$/19 \$	21 \$/23 \$
Vendredi 8 mars	Mont-Blanc	17 \$	20 \$	13 \$/15 \$	20 \$

SORTIE CULTURELLE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

interprètent

CASSE-NOISETTE

à la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts de Montréal

Le vendredi 28 Décembre 2001

Rendez-vous à 11 h pour le départ en autobus

à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(871, chemin des Hauteurs).

Retour vers 18 h 15 à la bibliothèque.

Prix spécial : 15 \$ par enfant de 12 ans et moins
(carte d'identité nécessaire)
25 \$ par parent (transport inclus)

* Apportez vos jumelles
* les enfants de moins de 8 ans devront être accompagnés.

Cette sortie culturelle fait suite à l'activité "Éveil à la lecture" du 8 décembre présentée à la bibliothèque.

S.V.P. Réservez vos places dès maintenant en téléphonant au 563-2505 poste 231.

Nous avons besoin de
parents
accompagnateurs

S.V.P. réservez vos places dès maintenant en téléphonant au 563-2505 poste 231. Les places sont limitées. Date limite d'inscription le 14 décembre



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(871, chemin des Hauteurs)

Veillez noter à votre agenda que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2001 au 4 janvier 2002. Nous reviendrons en grande forme dès le 5 janvier à 9 h 30.

Élise Chaumont,
responsable



ABONNEMENT

Vous pouvez vous abonner en tout temps. Votre abonnement durera un an à compter de la date de votre inscription. Pour les résidents permanents et saisonniers: adultes 5 \$, enfants (-18 ans) GRATUIT et l'abonnement familial est de 10 \$. Pour les gens de l'extérieur le prix est de 10 \$ par personne.

Vous pouvez emprunter 6 livres et 3 revues pour 3 semaines.

SERVICES

- La section adulte propose des romans et documentaires (livre sur différents sujets).
- Les nouveaux best-sellers sont offerts en location pour 2 \$ par semaine.
- La section enfant propose des bandes dessinées, albums, romans et documentaires. Nous avons aussi une section de livres de langue anglaise pour les adultes et les enfants.
- Près de 30 revues sur différents sujets peuvent être empruntés, pour 3 semaines comme les livres (sauf le dernier numéro reçu qui est disponible pour tous en consultation sur place).
- Vous pouvez consulter les dictionnaires et encyclopédies offerts dans notre section «**Référence**».
- Vous pouvez réserver un livre qui est déjà prêté: nous vous appellerons lors de son retour.
- Nous n'avons pas le livre que vous désirez? Le prêt interbibliothèque peut répondre à vos besoins (délai minimum de 3 semaines).

Vous avez une question particulière? INFO-BIBLIO effectuera les recherches pour vous trouver la réponse.

NOUVEAU



Club d'astronomie Pégase

L'astronomie est une activité qui se veut accessible à tous ceux et celles qui désirent apprendre, et mieux comprendre les mystères de notre système solaire ainsi que ce vaste univers qui nous entoure.

Le club d'astronomie Pégase axe ses activités autour de l'information et de l'observation du ciel avec ou sans équipement spécialisé.

Journées de réunion :

toujours à 19 h 30
à la Communale

2253 chemin des Hauteurs

Information : Christian Lanctôt 563-4129

25 janvier	26 juillet
22 février	23 août
29 mars	20 septembre
26 avril	18 octobre
24 mai	22 novembre
21 juin	et 20 décembre.

HORAIRE

mardi	13 h à 16 h
mercredi	9 h à 16 h
jeudi & vendredi	18 h à 21 h
samedi	9 h 30 à 13 h 30

Lorsque la bibliothèque est fermée, vous pouvez retourner vos volumes dans le dépôt de livres situé dans la porte d'entrée principale de la bibliothèque.

Bibliothèque municipale

871, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec)
J8A 1J2
224-4137

Courrier électronique bibsthip@symptico.ca

*** RENCONTRE D'INFORMATION SUR LES COURS D'INTRODUCTION À L'ORDINATEUR ET À INTERNET JEUDI LE 17 JANVIER 2002 À 19 H À LA BIBLIOTHÈQUE.

Cours d'introduction à Internet

Exigences :

cours d'introduction à l'ordinateur ou connaissances et expériences sur Windows.

1 heure de théorie plus 3 heures de pratique, dont la 3e heure accompagnée du professeur.

Ce cours est individuel et est échelonné sur un mois.

Une nouvelle série de cours est offerte à chaque mois.*

Le coût est de 20 \$.

*Mois de février, mars, avril, mai et juin

Accès Internet

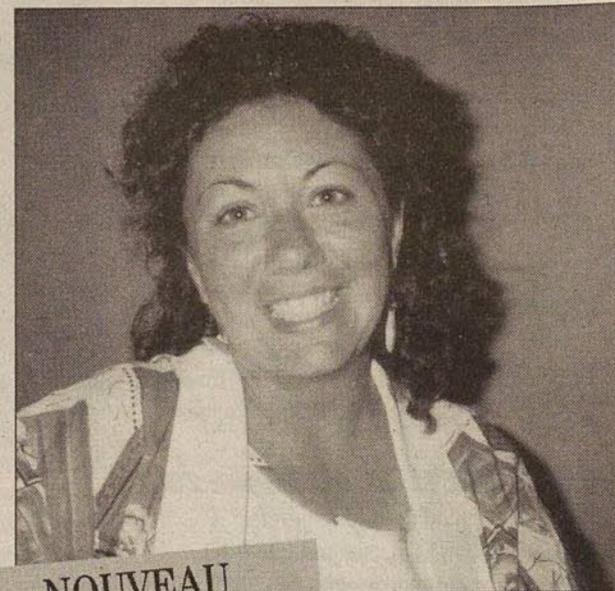
Possibilité également d'avoir accès au poste internet de la bibliothèque pour un coût de 2 \$ / heure. Il est préférable de réserver.

Cours d'introduction à l'ordinateur

1 heure de théorie devant l'écran plus 3 heures de pratique, dont la 2e et la 4e heure accompagnée du professeur. Ce cours est individuel et est échelonné sur un mois. Une nouvelle série de cours est offerte à chaque mois.* Le coût est de 20 \$.

* Mois de février, mars, avril, mai et juin

Le Conseil municipal se joint à l'équipe d'animateurs, de bénévoles ainsi qu'aux employés du service des Loisirs et de la Culture pour vous souhaiter un TRÈS JOYEUX NOËL ET UNE HEUREUSE ANNÉE 2002 remplie de bonheur!



NOUVEAU

ÉVEIL À LA LECTURE le 1^{er} samedi du mois

Groupe 4-6 ans de 9 h 30 à 10 h 30
Groupe 7-9 ans de 11 h à 12 h

Dates

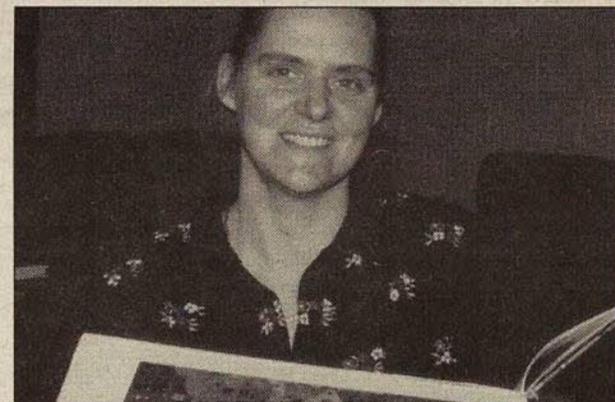
2 février 2002	Une vie de bestiole
2 mars 2002	Un empereur nouveau genre
6 avril 2002	Le voyage d'Aladar, le dinosaure

Cette nouvelle activité vient s'ajouter à l'Heure du conte et vise plus particulièrement à initier les jeunes à la lecture et à l'écriture au travers du conte et du jeu.

Responsable: **Christine Landry**

Coût 3 \$ par enfant ou 5 \$ pour la famille pour chaque rencontre

Pour réservation : 224-4137 / bibliothèque
563-2505 poste 231 / Service des Loisirs



L'HEURE DU CONTE / Le 3^e samedi du mois

Dates 19 janvier de 10 h à 12 h
Groupe 4-8 ans Pourquoi les moutons frisent

16 février de 10 h à 12 h
Groupe 4-8 ans La lionne solitaire

16 mars de 10 h à 12 h
Groupe 4-8 ans Le Magicien des couleurs

Lecture de contes traditionnels ou d'histoires modernes suivie de jeux d'expression, ronde, comptine ou chanson puis d'un bricolage associé au thème de la lecture. Parfois conte en diapositives ou animé avec des marionnettes.

Responsable: **Christine Hubert**

Coût 3 \$ par enfant ou 5 \$ pour la famille pour chaque rencontre

Pour réservation: 224-4137 / bibliothèque
563-2505 poste 231 / Service des Loisirs

Alexis Gervais, un artiste à découvrir

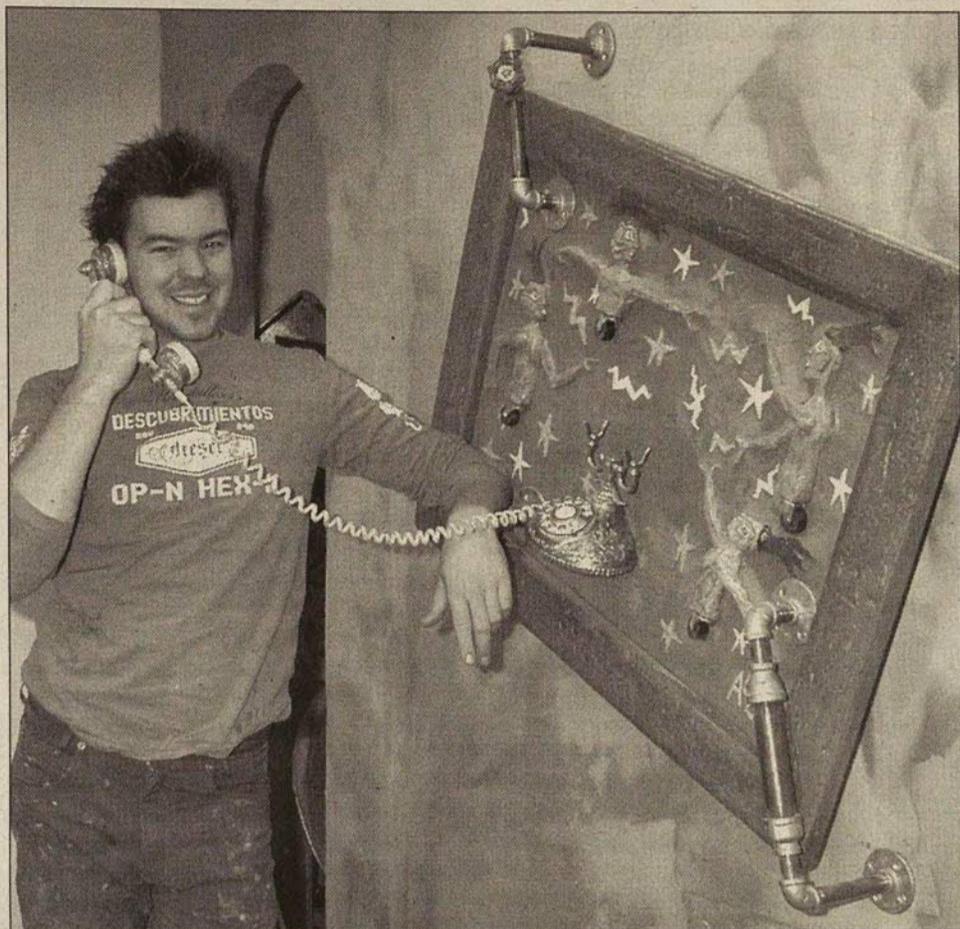


VALÉRIE MAYNARD

Si vous passez par le village de Saint-Hippolyte, une visite s'impose au tout nouvel atelier d'Alexis Gervais, en face de l'église. Un atelier d'artiste où règne un fouillis plutôt organisé et qui sent bon le bois et le vernis. Cet atelier, Alexis Gervais en a fait son havre de paix. Jeune artiste au long parcours, Alexis Gervais, 22 ans, est fier de ses presque 20 ans d'expérience. « J'ai fait mon premier dessin à l'âge de trois ans. Je n'ai jamais arrêté depuis. »

Portrait d'un artiste complet

Artiste invité à Montagne-Art en 1998, Alexis Gervais affirme que Montagne-Art l'a aidé à se faire connaître mais l'a surtout aidé à prendre conscience qu'il était sur le bon chemin. « J'ai toujours fait que ça. » Récipiendaire du **Choix du Jury** de la Maison des Arts de Saint-Faustin en 1999, Alexis crée des œuvres uniques et originales à partir de terre cuite, de roche, de ciment, de bois, de céramique et j'en passe. Ses matériaux proviennent de différents pays, suivant son imagination et son inspiration du moment. Fils d'un carreleur et d'une couturière, Alexis affirme sans détour « Mon père m'a inspiré et ma



Alexis devant une de ses oeuvres, un tableau comportant un téléphone qui fonctionne. « Le manque de communication est la principale cause de toutes les guerres » PHOTO : NICOLE CHALVIN

mère a animé mon âme artistique. » Artiste à l'allure bohème, Alexis possède cependant un sens des affaires peu commun qui lui permet, entre autres, de payer son garagiste avec ses œuvres. Et c'est avec une sagesse déconcertante qu'il affirme qu'être artiste, « C'est ce qui fait que je suis encore en vie. »

La création

Alexis parle de ses œuvres comme une mère parle de ses enfants. « Mes œuvres, je les porte en moi avant de les créer. » Artiste passionné, Alexis dit de lui qu'il est « fait pour vivre de ça. Ça m'aide à passer à travers l'adversité. » Et ses œuvres, il les crée pour pouvoir apporter un peu de joie dans la vie et dans les maisons des gens. Originaire de Saint-Sauveur, c'est chez nous qu'il a décidé d'avoir pignon sur rue, « À Saint-Hippolyte, tout est cute, tout est tranquille. »

Si vous avez envie de découvrir un autre monde, des œuvres originales, uniques et magnifiques, faites un détour chez Alexis. Artiste à l'imaginaire en effervescence, jeune homme à l'idéal pur et aux idées abondantes, Alexis veut aussi des enfants, « Je veux des enfants, mais je dois attendre de trouver ma femme d'abord... »

Atelier Alexis, 563-2297

Éveil à la lecture

Casse-noisette, le conte

Le samedi 8 décembre, à la bibliothèque (871, chemin des Hauteurs), on fera découvrir aux plus jeunes, par la magie du conte, le célèbre chef-d'œuvre Casse-noisette, une véritable tradition des fêtes.

Cette nouvelle activité vient s'ajouter à l'Heure du conte et vise plus particulièrement à initier les jeunes à la lecture et à l'écriture par la voie du conte et du jeu. Les enfants découvriront ainsi la musique de Tchaïkovski et l'auteur Hoffmann.

Le groupe des 4 à 6 ans est attendu de 9 h 30 à 10 h 30, suivi des 7 à 9 ans, de 11 h à 12 h. Le coût de l'activité : 3 \$ par enfant ou 5 \$ pour la famille. Réservez votre place dès maintenant en téléphonant à la bibliothèque au 224-4137. Mais ne tardez pas : le nombre de places est limité!

Élise Chaumont

Inscription au concours de l'art oratoire

Aux futurs participants (tes) du concours de l'art oratoire et concours de communication pour malentendants



Le Club Optimiste de votre localité invite tous les jeunes âgés de **6 ans à 16 ans**, à participer à un concours, de vivre **une nouvelle expérience**, tout en relevant **des défis personnels**.

Alors, c'est le moment de tenter ta chance et de venir t'inscrire au concours d'art oratoire ou au concours d'art oratoire pour personnes vivant des problèmes auditifs.

Pour ce faire, tu dois donner ton nom, ton adresse et les autres coordonnées au représentant du **Club Optimiste de ta municipalité**.

Prendre note des **dates d'inscription** : **les jeudis 10-17-24 janvier 2002 de 19 h 30 à 21 h 30 au pavillon du Club Optimiste de Saint-Jérôme situé au 374, rue Lavolette**

Pour bien te préparer, tu devras rédiger un discours sous le thème « **Si je pouvais changer le monde** » d'une durée de 4 à 5 minutes. De plus,

tu pourras bénéficier de la supervision d'un professeur pour t'aider ou te conseiller dans ta préparation oratoire.

Ces pratiques se dérouleront **du 31 janvier jusqu'au 11 avril 2002** et auront lieu au pavillon du Club Optimiste de Saint-Jérôme, à l'adresse mentionnée précédemment. De plus, pour ajouter du plaisir à ce concours, il est prévu qu'il y aura une finale de zone le **14 avril 2002** et que les gagnants(tes) du concours se mériteront de magnifiques prix et une bourse pour la finale du district prévue le **27 avril 2002**.

Informations : Josée Constant 450 224-8106 (art oratoire)
André Bertrand 450 224-4606 (art oratoire malentendants)

Rappel

Cours d'initiation à la photo pour les 6 à 12 ans

Il reste encore de la place, si ça te tente. Appelle Christine au 563-5779 ou Lucille Griset au 563-1824. Les cours se donnent à la bibliothèque municipale le dimanche matin de 10 h à 11 h 15, de 11 h à 12 h 15 (15 minutes d'échange entre les groupes). Il t'en coûtera 5 \$/cours ou 20 \$/4 cours plus un atelier gratuit. Chaque cours est différent et tu peux t'inscrire autant de fois que tu le désires. Tu as besoin d'un petit appareil photos ou un jetable (non nécessaire au 1^{er} cours).

BLOC QUÉBÉCOIS

Monique Guay

Monique Guay
Députée de Laurentides

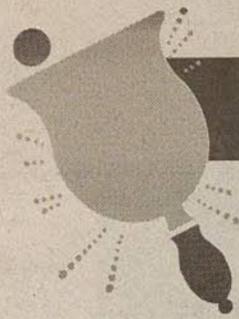


SABLES L.G.

- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

436-8767 Saint-Hippolyte

LIVRAISON



La cloche a sonné

La garderie Les Aventuriers

La journée pédagogique du 9 novembre dernier, à la garderie *Les Aventuriers*, s'est déroulée sous le signe de la magie. La journée a débuté par des jeux libres au gymnase. Ensuite, nous avons participé à une chasse aux trésors. Après, nous avons dîné. Vers 13 h, le magicien est arrivé. Il nous a fait plein de tours de magie, il a jonglé et il a fait des acrobaties. Il avait plus d'un tour dans son sac. Il était habile, il a jonglé avec des quilles et des couteaux. Il a aussi fait du monocycle. Pour terminer cette agréable journée, nous sommes allés jouer à l'ordinateur.



Alexandre Brien et Benoît Sylvain, 5^e année

Harry Potter, le film

Le 16 novembre dernier, les élèves de 3^e année sont allés voir, en grande primeur, le film *Harry Potter*. C'est un film épouvantable. La musique aussi faisait peur. Nous sommes revenus à l'école, en autobus scolaires, en fin d'après-midi.



Audrey Laroche, 3^e année

Les moyens de pression

Vous connaissez les moyens de pression utilisés par les enseignantes et enseignants? Mais allons au-delà de l'histoire d'argent et des mêmes choses toujours répétées à la télévision pour voir comment se sentent les gens de l'école. J'ai questionné quelques personnes. Voici leurs témoignages.

Kathleen Dénomme, 4^e année

A.F. Comment trouves-tu ces moyens de pression?

K.D. Je trouve ça ennuyeux car ça ne fait pas vraiment école de ne pas avoir de devoirs.

A.F. Alors, tu aimerais qu'il y ait des devoirs?

K.D. Oui, ça me manque.

Jacques Martel, chauffeur d'autobus

A.F. Trouves-tu que c'est un bon moyen de pression?

J.M. Non, il devrait y avoir d'autres moyens de pression que de pénaliser les étudiants.

Michaël Chartette, directeur par intérim

A.F. Pourquoi nous n'avons plus de devoirs?

M.C. Vous comprendrez que ce n'est pas moi qui décide. Ce sont les membres du syndicat qui votent et prennent la décision.

A.F. Est-ce que ça va durer longtemps?

M.C. Très difficile pour moi de le savoir. La date où le gouvernement doit répondre est le 21 novembre. Si non, on peut s'attendre à quelque chose d'autre.

Quelques jours plus tard...

En écoutant la radio, j'ai entendu cela : *Mauvaise nouvelle pour les parents de Montréal. Plusieurs écoles seront fermées pour au moins trois jours. La cause : Grève illégale des enseignantes et enseignants.*

En fait, la mesure n'a duré qu'une semaine et voilà que les devoirs et leçons sont de retour.

Michaël Charette, directeur par intérim



Audrey Frenette et Audrey-Anne Bisson, 5^e année

La Guignolée

Aujourd'hui, nous ne vous parlerons pas des paniers de Noël. En effet, cette année, nous ne ferons pas de paniers de Noël, nous ferons plutôt une Guignolée.

La Guignolée, c'est une soirée durant laquelle nous préparerons des boîtes, en ramassant des denrées non-périssables ainsi que des jouets. Par la suite, ces boîtes seront remises aux gens défavorisés qui habitent notre village. Saviez-vous que Saint-Hippolyte était considéré comme un quartier défavorisé?

Don en argent

Pour ceux et celles qui sont intéressés à faire un don en argent, vous pourrez vous présenter aux endroits suivants :

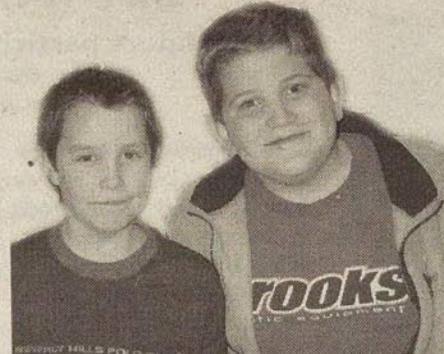
Les 13 et 14 décembre, un kiosque de collecte de dons sera installé à l'intérieur de la Caisse Populaire les Hauteurs.

Des boîtes sont présentement disponibles à l'église de Saint-Hippolyte pour recueillir des denrées non-périssables. Le dimanche 9 décembre, une quête spéciale sera mise en place pour cette occasion.

Calendrier des activités

Le 8 décembre prochain, de 9 h à 17 h, au IGA de Saint-Hippolyte, du café et des beignes seront servis ainsi qu'au Pavillon Roger-Cabana, de 12 h à 17 h.

Le 20 décembre sera la journée officielle pour la préparation des boîtes de Noël. Les boîtes seront décorées par monsieur Phillion et son équipe. Le 21 décembre sera la journée de distribution des boîtes pour la population défavorisée.



Frédéric Delephant et Vincent Paquette-Ravary, 5^e année

Campagne de vaccination

À l'école des Hauteurs, le vaccin contre la méningite a eu lieu le 22 novembre dernier. Comme à chaque année, quelques élèves ont eu peur et ont pleuré. Ce vaccin nous protège de la méningite. Parmi les élèves qui ont eu peur, certains avaient un *petit truc* bien à eux. Pendant le vaccin, quelques-uns avaient des porte-bonheur et le serraient très fort dans leurs mains. D'autres avaient apporté des *toutous* en peluches. À la toute fin, les élèves recevaient une petite sucrerie.



Stéphanie Robert, 5^e année

Halloween

En 2^e année, on a fait des chauves-souris et on les a accrochées au plafond. Les professeurs avaient peur! On a fait des guirlandes avec une suite de couleur en papier de construction orange et noir. La classe d'Annie s'est déguisée en vampire, celle de Stéphanie en loups-garous et la classe de Brigitte en karatéka.

Les amis de l'école des Hauteurs on fait un parade dans le gymnase pour montrer leurs costumes. On a passé une très belle journée.

Éliane Rodrigue, 2^e année

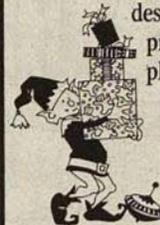


Horaire du Noël Optimiste le 9 décembre

Petit rappel aux petits et grands enfants; n'oubliez pas notre Noël des Jeunes, le 9 décembre au Centre éducatif et communautaire les Hauteurs. Les heures d'accueil sont les suivantes, selon les noms de famille :

A et B	de 12 h 30 à 13 h	M à P	de 14 h 30 à 15 h
C et D	de 13 h à 13 h 30	Q à S	de 15 h à 15 h 30
E à K	de 13 h 30 à 14 h	T à Z	de 15 h 30 à 16 h
L	de 14 h à 14 h 30		

Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un adulte mais, bien-sûr, toute la famille est invitée! Venez profiter de ce petit bout d'après-midi magique pour vous mettre dans l'ambiance des Fêtes avec vos enfants. Le Père Noël vous attend tous impatiemment et ses lutins seront présents pour ramasser les denrées non-périssables destinées aux paniers de Noël. Au plaisir de vous y rencontrer...



Manon Fournier

TERIO
ARTISTIQUES
Enseignes • Sérigraphie

Marc Thériault

tél. et téléc. : 224-2353
872, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Jean-Pierre Quesnel
NOTAIRE
Service à domicile disponible

2274 D, chemin des Hauteurs
(en face de l'église)
Saint-Hippolyte
563-4865 • téléc. 450 365-3917

activités sportives



Chrystel Delisle, ceinture brune 2^e kyu, obtient l'argent.



Éric Petit, ceinture bleue, se mérite le bronze.



Marie Poirier, ceinture bleue, se mérite le bronze.

Niveau provincial

Trois médailles en karaté

En effet, trois jeunes concitoyens de notre municipalité remportèrent l'argent et le bronze en combat réel (kumite) lors des compétitions provinciales de karaté qui eurent lieu dans les Laurentides en novembre dernier.

Chrystel Delisle, ceinture brune 2^e kyu, obtint l'argent. Marie Poirier, ceinture noire 1^{re} dan et Éric Petit, ceinture bleue, se méritèrent le bronze.

Ces importantes compétitions constituaient la première de deux sélections en vue de former l'équipe qui représentera l'Association de Karaté Shotokan du Québec lors des futures rencontres inter-provinciales prévues pour 2002-2003.

L'événement, qui se déroula à l'école secondaire A.N. Morin de Sainte-Adèle (Mont-Rolland), attira plus de cinq cents personnes dont 158 karatékas venus de tous les coins du Québec et fut un véritable succès, nous dit Lorenzo D'Anna, instructeur et président de l'Association de Karaté des Laurentides.

Félicitations !

Claude Morin



le bon mot

Marie-Paule Desbiens

Estimation, devis ou estimé ?

Le mot **estimé** est le participe passé du verbe estimer qui signifie : apprécier, considérer, croire, etc. Dans l'exemple suivant, le mot devient un anglicisme : « Le contracteur a présenté un *estimé* des travaux », il faut dire un **devis** ou une **estimation**...

Curriculum vitae ou pedigree ?

Dans un grand journal, une chroniqueuse a utilisé le mot **pedigree**, résumant ainsi les actes passés d'un ex-chef d'état. Ce dernier a dû en « japper » ! Voilà un bel anglicisme, car en français, on utilise **pedigree**, lorsqu'il s'agit de la généalogie d'un animal : ex. établir le **pedigree** d'un chien de race pure... La journaliste aurait dû écrire **curriculum vitae** (c.v.). C'est le document dans lequel une personne donne des renseignements sur sa formation et son expérience, c.v. est une expression latine signifiant carrière de vie.

Via?

Le seul usage correct de cette préposition appartient au domaine du transport et ne s'applique qu'à un **lieu**. Ex : Le car se rend à Saint-Jérôme **via** Saint-Hippolyte. Il ne s'emploie pas lorsqu'il s'agit des médias. Ex : Des nouvelles diffusées **sur** et non **via** les ondes de RDI.

Petit rappel de votre Service de prévention des incendies

Ramonage de cheminée

Il est important de faire ramoner votre cheminée tous les ans avant l'hiver. Cela permet de vous assurer que votre cheminée est propre et aide à prévenir les incendies.



Guignolée

Les pompiers de Saint-Hippolyte participeront à la journée de la guignolée le 8 décembre prochain.

Serge Beauchamp, directeur du Service incendie de Saint-Hippolyte



OFFRES D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

- Préposé au système d'alarme
- Surveillant aux activités sportives (gymnase)
- Préposé au ski de fond
- Moniteur de ski de fond
- Moniteur de ski alpin

La rémunération et les conditions de travail correspondent aux taux déjà établis en fonction de chacun de ces emplois ainsi que des compétences et de l'expérience des candidats.

Période de recrutement:

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 décembre 2001.

Municipalité de Saint-Hippolyte
Service des loisirs et de la culture
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, (Québec) J8A 1A1
ou par télécopieur au 450 563-2362
ou par courriel :
pbrisson@questzones.com
info : 450 563-25-05, poste 231



groupe sutton - synergie inc.
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
dom. : 514 563-2028
514 990-5021



DIANE COMMERFORD

Agent immobilier affilié

<http://www.sutton.com> e-mail: dcommerford@sutton.com

ENTREPÔT DES HAUTEURS enr.

BATEAUX • MOTONEIGES
MEUBLES • MOTOS • ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 •
10 x 20 • 8 x 12

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712



Service suivi
par ordinateur

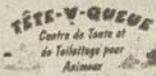
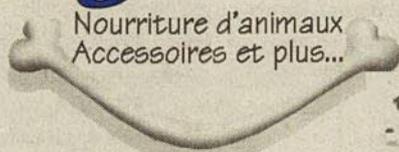
Vidange de fosses septiques

- | | |
|--|------------------------------------|
| Aussi/also: | - Trappes à graisse / Grease Trapp |
| - Camion - Vacuum Truck | - Puits de surface / Surface Well |
| - Nettoyage d'égouts / Man Hole Cleaning | - Résidentiel et Commercial |
| - Pompage / Suction | |

Rocky Colangelo 563-4341

Dog et Bag

Nourriture d'animaux
Accessoires et plus...



TOUT SOUS UN MÊME TOIT !

vous offre des services professionnels

Notre boutique
a de tout pour
vos petits chéris.
Venez nous voir.
Nos prix vous plairont.

10%

de rabais sur toilettage
si rendez-vous enregistré
avant le 15 décembre 2001

Téléphonez tôt pour
un rendez-vous entre
le 1^{er} et le 24 décembre

Joyeux Noël
et Bonne Année !

Un petit cadeau
vous sera remis
avec achat de
40\$
avant taxes



Chez nous, le client est toujours gagnant !

450 431-4DOG(364)
644, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Préparatifs des Fêtes

Vous avez tout planifié pour les Fêtes? Vous avez sorti vos vieilles décorations de Noël un peu défraîchies malgré vous? Vous mettez encore les mêmes choses d'année en année? Du rouge bonbon et du vert sapin.

Il serait peut-être temps de changer et de suivre les nouvelles tendances des couleurs. Pourquoi ne pas oser avec des couleurs plus riches cette année? Le bourgogne, le vert forêt ou olive et le moutarde se marient très bien ensemble. Pour ce qui est des couleurs brillantes, un choix s'impose; le doré ou l'argent. Ne mélangez pas ces deux couleurs de grâce. Le doré est une couleur chaude qui se marie bien avec le bourgogne, le vert, le moutarde et le crème, tandis que l'argent est une couleur froide qui va très bien avec le bleu marine et le vieux rose. Le blanc quant à lui est une couleur neutre qui va avec ces deux familles de couleurs. Tout est question de bien agencer ces couleurs. Évitez les orgies de couleurs dans votre sapin ou dans la décoration de votre salon ou de votre cuisine. Les fleurs séchées sont une nouvelle tendance et peuvent très bien remplacer les fleurs de plastiques ou de tissus défraîchis. Le blé naturel en occurrence est très joli avec des boucles dorées et bourgognes et fait montre d'abondance. N'ayez pas peur d'en mettre, s'il en manque, votre arrangement paraîtra chétif et pauvre. Mettez-en. Il y a aussi le blé vert cueilli avant terme ou celui à pointe noire qui sont très originaux. Regroupez-les simplement en éventail pour faire un lié ou une nouée avec une boucle et accrochez-les à votre porte d'entrée au lieu de la traditionnelle couronne de Noël pour laquelle on vous félicite à chaque année.



Optez plutôt pour plusieurs petits arrangements bas qui ne gêneront pas la vue et que vous disposerez tout le long de la table. Pensez aussi à décorer les contours de chandeliers qui agrémenteront votre table. Également, déterminez la place de chacun de vos invités en disposant à leur couvert un petit quelque chose de décoratif. Soyez original et imaginaire. Ce peut être un petit arrangement sur le pied de la coupe à vin, une attache décorée aux ustensiles, leur nom décoré à l'assiette ou un corsage de bienvenue. Il y en a qui font les choses en grande, en décorant le dos des chaises de table avec de jolies fleurs et du ruban, mais cela est pour un nombre limité de personnes et pour les espaces plus grands.

Décoration de toutes les pièces

Il y a aussi les contours de miroirs à décorer, celui de l'entrée et pourquoi pas celui de la salle de bain. Cette dernière pièce est fréquentée par tous et souvent oubliée. N'oubliez surtout pas la fameuse descente d'escalier. Mettez de côté les vieilles torsades de ruban rouge et blanc qui rappelle la canne à bonbon traditionnelle autour de la rampe d'escalier. Optez pour les guirlandes volumineuses chargées de fleurs séchées ou de nouvelles fleurs de tissus. Tressez le raphia et garnissez-le de fleurs. Autrefois dans les grandes maisons, on décorait la descente d'escalier d'une guirlande de fleurs fraîches piquées dans de la mousse mouillée. Quelle beauté! Une guirlande comme celles proposées ne se fait pas la semaine de Noël. Pour vous donner un peu d'inspiration et d'idées, un excellent ouvrage: «Décoration de Noël» collection terre à terre qu'on peut se procurer chez Rona et cie. Les expositions artisanales de Noël sont aussi une belle occasion de dénicher des trouvailles

Christine Landry

Décoration de la table

Ne mettez pas un centre de table trop massif en plein milieu de la table qui empêche les invités de se voir et qui finit sa soirée sur le comptoir de cuisine.

Horaire des messes pour les célébrations du temps des Fêtes



À l'église de Saint-Hippolyte

13 décembre	19 h	Retraite à l'intérieur d'une messe sur le thème <i>Un rêve de justice et de joie</i> par Richard Marcil, ptre de Montréal
14 décembre	19 h	Retraite à l'intérieur d'une messe sur le thème <i>Un rêve de justice et de joie</i> par Richard Marcil, ptre de Montréal
15 décembre	16-18 h	Retraite à l'intérieur d'une messe sur le thème <i>Un rêve de justice et de joie</i> par Richard Marcil, ptre de Montréal, suivie de la célébration du pardon
24 décembre	19 h	Noël en pyjama pour les enfants de moins de 5 ans - crèche vivante, liturgie de la Parole
	20 h	Messe de Noël avec le Choeur de Lorraine Gariepy - crèche vivante
	22 h	Messe de Noël avec le Choeur de Lorraine Gariepy
	24 h	Messe de minuit avec la Chorale de Marie-Laure Tessier
25 décembre	11 h	Messe du Jour
1 ^{er} janvier	11 h	Messe du Jour

À la chapelle Sainte-Anne

16 décembre	9 h	Célébration du Pardon
24 décembre	20 h	Messe de Noël
	22 h	Messe de Noël

À la chapelle Saint-Albert

24 décembre	22 h	Messe de Noël
-------------	------	---------------

À la chapelle Notre-Dame des Quatorze Îles

24 décembre	20 h	Messe de Noël
-------------	------	---------------

Les trucs à mamie

Thérèse Labrosse



Les vieilles chaussettes en coton

En les enfilant sur les mains, on peut dépolir les meubles, surtout les barreaux de chaises, et les cirer aisément.

On peut les utiliser pour cirer et polir les chaussures

En voiture

En hiver, pour éviter que la serrure de votre voiture garée dehors ne givre, placez un simple aimant de cuisine sur la serrure. Vous éviterez ainsi bien des désagréments.

Glaçons

Il vous reste un peu de vin au fond de votre bouteille? Ne le jetez pas; congelez-le dans le bac à glaçon. Vous pourrez en parfumer les sauces et les potages.

Employez de l'eau bouillie pour avoir des glaçons translucides, ils auront l'air d'être en cristal.

La purée de pomme de terre aura un texture plus aérée et plus légère si vous ajoutez du lait chaud et non froid.

Les restes de vernis à ongles sont parfaits pour marquer les clefs et les boîtes.

• Estimation gratuite à domicile
• Service rapide
• Travail garanti
• Vaste choix de tissus et de cuir

Service offert sur antiquité

30 ans d'expérience

Sièges de moto et de motoneige

Rembourrage du Nord

Résidentiel 2728, boul. Labelle, Prévost
Commercial 224-2231

Les Entreprises d'Électricité
Roger Duez inc.

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
RÉNOVATION - MAINTENANCE

TÉL. : 450 348-8364 PAGET : LOCAL 450 431-8162
FAX : 450 438-1890 MTL : 514 837-6626

438, chemin du lac Bertrand, Saint-Hippolyte

Clinique Médicale Saint-Hippolyte

Médecine générale
Physiothérapie/Ostéopathie
Acupuncture
Soins des pieds
Diététique

973-B, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (QC)

tél. : 450 224-8271 • téléc. : 450 224-1985

Travaux publics **Histoires d'eau**

À Saint-Hippolyte, l'eau compte parmi nos plus belles richesses et nos principales ressources. Pas étonnant qu'elle occupe aussi le personnel des Travaux publics.

Pour commencer, soulignons que l'eau doit plus que jamais s'avérer... plus que potable. Les normes sur la qualité de l'eau sont en effet devenues beaucoup plus sévères depuis la tragédie vécue par nos voisins ontariens. C'est pourquoi le conseil a mandaté la firme d'ingénieurs Leroux, Beaudoin, Hurens, pour réaliser une étude de conformité à la nouvelle réglementation.

Par ailleurs, pas d'eau potable sans station de pompage! Le conseil vient ainsi d'accorder l'entretien annuel de sa génératrice à Onan Est du Canada, pour une somme de 385,88 \$ pour 2001, et de 592,93 \$ pour les années 2002, 2003 et 2004, toutes taxes incluses. Précisons que l'appareil permet d'assurer l'alimentation en eau potable au village en cas de panne d'électricité. Ajoutons enfin qu'Onan Est du Canada est le plus bas soumissionnaire conforme.

Toutefois, l'eau tombée du ciel le 25 juin 2000 aura été beaucoup moins bénéfique. Le montant prévu pour les frais de réparation des routes endommagées a d'ailleurs été largement dépassé: les travaux évalués de façon préliminaire à 1 million ont coûté quelque 2,8 mil-

lions à l'exécution, où l'on a pu mesurer vraiment l'ampleur des dommages. En conséquence, le conseil vient d'autoriser le paiement des honoraires des ingénieurs, revus à la hausse jusqu'à un maximum de 300 000 \$, incluant les coûts de préparation des devis. Rappelons cependant qu'une partie importante de ces frais sera remboursée par le gouvernement du Québec. À ce sujet, pour permettre la confection du constat de dommages avant les neiges de l'hiver, le conseil a d'ailleurs autorisé la prolongation de l'engagement de Pierre Cloutier, employé surnuméraire, pour la période du 29 octobre au 23 novembre.

Chose promise, chose faite

Comme l'a annoncé le conseiller Bruno Laroche lors de l'assemblée ordinaire d'octobre, un avis de motion a été donné le 11 octobre dernier, approuvant le pavage sur la rue Bellevue et une partie du chemin Montaubois. Il est entendu que les coûts des travaux seront payés par les propriétaires du secteur. Après avoir décrété les travaux, le conseil a aussi autorisé le paiement d'honoraires professionnels, pour les plans et devis préalables, d'un montant de 575,13 \$.

Ce n'est qu'une partie remise

À la suite du dépôt du rapport de la firme CIMA en ce sens, le conseil a résolu de remettre la

retenue de garantie de 5 % à Construction Timberstone, pour des travaux exécutés en date du 12 octobre 2000. Un citoyen a bien voulu suggérer qu'on retienne la somme en question (31 132,54 \$), du moins tant que le litige opposant la Municipalité à l'entreprise ne sera pas réglé, mais le geste n'est évidemment pas permis: on ne règle pas un problème par un autre!

Ça n'use pas que les souliers...

Tout fini par s'user, même l'eau! En prévision de la réfection du système sanitaire recevant les eaux usées de la bibliothèque et du parc Aimé-Maillé, ainsi que de la construction d'un bâtiment de service avec toilettes pour les usagers du parc, le conseil a mandaté la firme d'ingénieurs CIMA pour la préparation des plans et devis permettant de réaliser ces travaux. La même firme présentera également une demande d'autorisation en ce sens au ministère de l'Environnement.

Des ponts d'or

Le conseil a accepté de bonne grâce la subvention offerte par le ministère des Transports du Québec pour l'exécution et la surveillance des travaux prévus sur les deux ponts suivants: celui du chemin du lac Connelly et celui du chemin du lac Bertrand. Le conseil s'est également en-

gagé à modifier, après l'acceptation des travaux, l'affichage de limitation de poids. Demande a été faite au ministère des Transports de fournir les plans et devis pour lesdits travaux.

Du sable dans l'engrenage

Une peut-être bonne nouvelle: des sondages sur le terrain du site d'enfouissement que possède la Municipalité laissent penser qu'on pourrait en extraire du sable servant d'abrasif. Pour valider ces tests préliminaires, le conseil a mandaté la firme Imausar pour déterminer si l'opération est réalisable et... rentable. Il s'agirait d'une fort bonne nouvelle, puisque le coût du sable déglacant constitue une dépense importante pour la Municipalité. S'autosuffire pendant une longue période serait une véritable aubaine! Les tests, dont le coût s'élève à 13 500 \$, toutes taxes incluses, pourraient donc rapporter gros.

Vibrant dommage

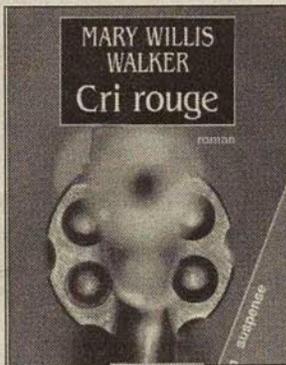
La Municipalité vient d'acquérir une plaque vibrante, à la suite du bris du compacteur (pilonneuse). Cet équipement, acquis au coût de 2 112,50 \$, plus taxes, remplace fort avantageusement le vieux matériel, en offrant beaucoup plus de polyvalence et de meilleures performances.

Serge Gendron

La bibliothèque se livre à nous

Cri rouge

Walder, Mary Willis. *Cri rouge*. Montréal: Québecor, 1997. (Collection Suspense)



croit pas un mot de cette histoire, sent que son livre perd de la crédibilité. Mais tout à coup, une série d'événements se produisent et lui mettent la puce à l'oreille. En voulant vérifier les nouvelles prétentions de l'assassin, elle met sa vie en danger! Pour connaître la suite, il faut lire ce roman. Ça faisait

Ce roman, un thriller policier, captive tellement qu'on ne veut pas le lâcher! C'est l'histoire d'une journaliste qui a écrit un livre sur un meurtrier en série. Ce dernier a avoué tous ses crimes et sera condamné à la peine de mort sous peu. Quelques jours avant son exécution, le condamné se rétracte et demande à la journaliste de prouver qu'il n'a pas tué la dernière victime. Avec ce revirement, la journaliste, qui ne

longtemps que j'avais lu une aussi bonne histoire policière! Ne manquez pas de la découvrir à votre tour.

Jocelyne Charbonneau

Noël et le jour de l'An: c'est le temps d'en profiter...

Et voilà déjà la période des fêtes qui revient! C'est le temps des achats et des préparatifs pour organiser des festivités inoubliables. C'est aussi le temps de faire le plein de lecture, puisque la bibliothèque sera fermée du samedi 22 décembre au vendredi 4 janvier inclusivement. À compter du 4 décembre, vous pourrez emprunter jusqu'à 9 livres et 3 revues.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un très joyeux Noël et une année 2002 pleine de bonheur, de paix et de lectures enrichissantes!

La vente de livres: faites vite!

Veillez noter que la vente de livres usagés se termine le vendredi 7 décembre à 21 h. Venez profiter des aubaines et, du même coup, donnez un coup de pouce à la bibliothèque pour l'achat de livres neufs.

Sortie culturelle des fêtes **Casse-noisette**

Le vendredi 28 décembre prochain, les Grands Ballets canadiens interpréteront le ballet Casse-noisette à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts de Montréal.

Le Service des loisirs et de la culture vous invite à ne pas manquer cette occasion d'offrir aux enfants un cadeau dont ils se souviendront longtemps.

Les personnes intéressées se donneront rendez-vous à la bibliothèque (871, chemin des Hauteurs) à compter de 12 heures, pour le départ en autobus. Le retour est prévu vers 18 h 15 au même endroit.

Les participants profiteront d'un prix spécial de 15 \$ par enfant de 12 ans et moins (carte d'identité nécessaire). Apportez vos jumelles.

Précisons que cette sortie culturelle fait suite à l'activité de la lecture sur le thème de Casse-noisette.

Veillez réserver vos places dès maintenant en téléphonant au 563-2505 et en payant comptant le montant total à la Communale. Faites vite: le nombre de places est limité.

Serge Gendron

Loisirs et culture

Du calme

(SG) Le principal «loisir» du conseil municipal, ces dernières semaines, aura été de préparer une élection qui n'a finalement jamais eu lieu.

Cette situation explique néanmoins l'accalmie enregistrée chez nous sur le plan des loisirs. Ainsi, le gros du travail, durant quatre semaines, fut la préparation des sentiers de ski de fond.

Au panier, bis!

À la suite d'une erreur concernant le nom du fournisseur, veuillez noter que le contrat d'achat concernant les équipements de basketball pour le parc Bourget et le parc Connelly est attribué au Groupe Sports-inter plus. Le coût est toujours de 1 854,20 \$, soit le prix de la plus basse des trois offres reçues.

À fond le soccer

Le conseiller Bruno Laroche a donné avis de motion qu'à une prochaine assemblée, il présentera un projet de règlement d'emprunt pour l'implantation d'un terrain de soccer au parc Connelly. Encore une bonne nouvelle pour les passionnés de soccer!

Les 20 ans de l'AMECQ

De 1980 à 1990 : du combat à la renaissance

En constante évolution, l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a relevé tous les défis qui s'offraient à elle entre 1980 et 1990. Ses fondateurs et ses membres auront dû se battre pour faire éclore une association qui regroupe autant de médias écrits issus de la presse communautaire québécoise. Voici un bilan historique de cette période de création, de questionnements et de transformation.

La date du 16 novembre 1980 est historique pour l'AMECQ puisqu'elle représente sa date de fondation. C'est suite à la réception d'une subvention du ministère des Communications du Québec qu'un front commun de journaux communautaires organise en ce jour une assemblée de fondation et un conseil d'administration provisoire de l'association. Parmi les 12 journaux présents, deux demeurent toujours actifs et membres de l'association : *Nouvelles d'ici* et *Droit de parole*.

Les premiers pas

Un an plus tard, les premières démarches de l'AMECQ portent fruit. Elle participe en tant qu'association reconnue au PAMEC (Programme d'aide aux médias écrits communautaires). Le 19 juin 1981, l'AMECQ s'incorpore et situe son siège social sur la rue Rachel à Montréal. Lentement mais sûrement, l'association se taille une place dans le paysage médiatique québécois.

Déjà, les premiers mandats de l'AMECQ se forment : ils visent à superviser autant l'organisation de programmes de journalisme, de graphisme et de fonctionnement de groupe, que la gestion et la publicité. L'association tient également à créer des guides et des répertoires en tant qu'outils pratiques pour les journaux communautaires. Elle veut aussi négocier avec le ministère des Communications du Québec afin que le Programme d'aide aux médias écrits communautaires du Québec réponde adéquatement aux besoins des membres de l'association.

La nécessité de se démarquer

Au cours du premier congrès de l'AMECQ à Trois-Pistoles, en mai 1982, lors de l'atelier sur la perception de la presse communautaire, Jean-Guy Girard exposait la nécessité pour les médias de se démarquer les uns des autres par leur contenu, leur forme

et leur gestion. Il a également souligné que la source de financement extérieure, comme celle du MCQ, demeurerait essentielle à la survie des médias écrits communautaires. Ainsi, les questions de financement surgissent déjà. Les périodiques communautaires ont besoin de subventions gouvernementales, tout en trouvant leurs propres sources de financement. Cette situation ambiguë se perpétuera jusqu'à aujourd'hui et constituera une question constamment préoccupante pour l'association et ses membres. D'autre part, en septembre 1982, Yvan Gauthier remplace Pierre Baraby comme secrétaire général.

Le Médialu et l'AMECQdote

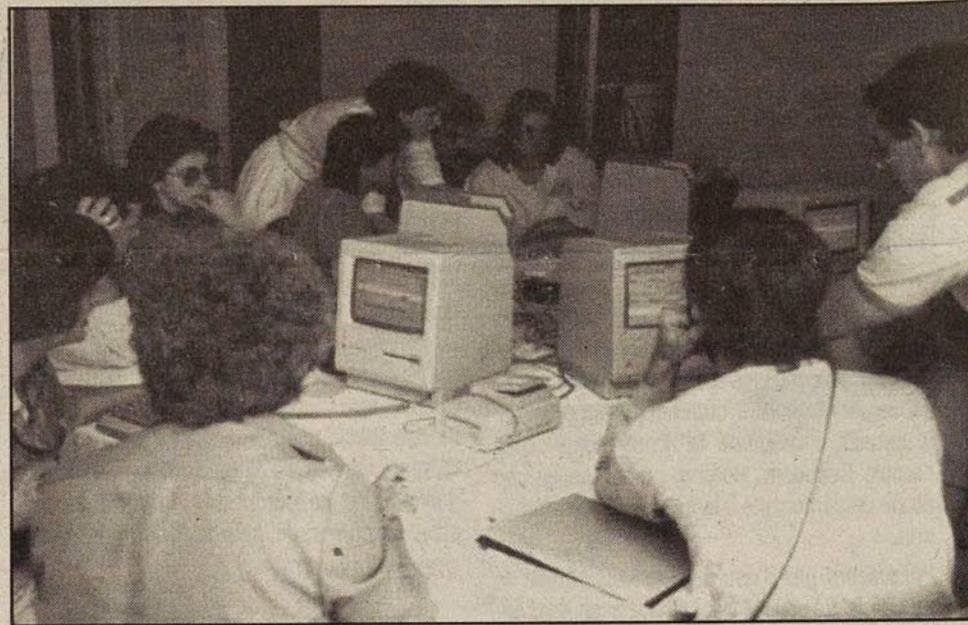
De l'association naissent deux bulletins. En juin 81, l'AMECQ publie le premier bulletin de l'association des médias écrits communautaires. À partir de janvier 83, il s'intitulera *Le Médialu*. En septembre 1985, après un an d'absence, l'AMECQdote, le bulletin actuel, fait son apparition.

De 1985 à 1988, 55 membres forment l'AMECQ. André Bourgeon en est le secrétaire général. Le ministère des Communications du Québec abolit le PAMEC, ce qui réduit considérablement les ressources techniques de l'association permettant d'en assurer, entre autres, une représentation efficace auprès de ses membres également touchés par la décision ministérielle.

En 1989, l'association ne reçoit pas de subvention et plusieurs journaux devront fermer leurs portes. Nicole Léonard devient secrétaire générale par intérim de l'AMECQ. On envisage même de fermer l'association. En 1990, le congrès de Rivière-du-Loup attire peu de délégués. Mais les membres se battent pour faire vivre l'association. Cette persévérance favorisera, à long terme, un avenir plus prometteur.

De 1990 à 2001 : de la renaissance à l'apogée

Au cours de la même année, l'AMECQ reçoit une subvention du MCQ suite à une rencontre avec Liza Frulla, ministre des Communications. Nouveau souffle de vie pour l'AMECQ. C'est le début d'une renaissance pour les membres, qui auront le vent dans les voiles pour partir vers une nouvelle aventure journalistique et communautaire. Yvan Noé Girouard est engagé comme secrétaire général de l'association. Afin de mieux faire connaître les services offerts par l'AMECQ et surtout de mieux comprendre les besoins de ses membres, ce



Apprentissage des membres à l'informatique au début des années 80.

dernier effectue une tournée auprès de 23 journaux. En 1991, l'association se dote d'un nouveau siège social situé au 30, rue Fleury Ouest à Montréal.

En 92-93, l'AMECQ compte 62 journaux. Elle publie un outil de rédaction journalistique en milieu communautaire : *Le guide ressources de la presse communautaire*. En 1995, l'association implante un réseau de placement publicitaire et une agence de vérification de la distribution (AVDA). Elle produit une analyse critique sur la conception graphique de chaque journal membre. Au cours de la même année, Jacques Parizeau, Premier ministre du Québec, accorde une aide favorable aux médias communautaires en réinstaurant une aide directe aux journaux en leur promettant 4% de la publicité gouvernementale. Des sommes pour l'achat d'équipement informatique et pour la réalisation de projets de développement sont allouées à 38 journaux communautaires. Graduellement, l'association et ses membres commencent à reprendre de la vigueur.

Vers de nouveaux défis

En 1997, un sondage mené auprès de six cents répondants par le Groupe Mallette Maheu confirme le très haut taux d'appréciation de lecture des journaux

communautaires allant jusqu'à 95% dans certaines localités. Dans un autre ordre d'idées, en 1998, suite à la poursuite judiciaire intentée contre *Le Trait d'union du Nord* de Fermont, les membres, solidaires, se donnent un fonds de défense juridique.

Dès cette même année, l'association prévoit un congrès d'orientation pour l'an 2000 et un comité ad hoc est mis sur pied. Ce congrès a doté l'AMECQ d'une nouvelle structure démocratique par la création d'un conseil national représentant 10 grandes régions et se voulant un intermédiaire entre l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Depuis sa fondation, l'AMECQ a su, grâce à son enthousiasme et sa persévérance, être à la hauteur des événements. L'association, qui compte aujourd'hui 98 membres, peut être fière de ses réalisations. À l'aube du troisième millénaire, elle avance vers un horizon prometteur, en quête de nouveaux défis.

Maryse Dumont

Plus d'un million de gens lisent les médias écrits communautaires

98 publications • 563 027 exemplaires • 1 069 751 lecteurs

L'information locale à caractère social, municipal et économique

- Assure un lien intime avec le lecteur
- Suscite un sentiment d'appartenance
- Présente un reflet juste de la communauté
- Constitue une source de renseignements perçue comme la plus crédible

Les médias écrits communautaires sont des organismes sans but lucratif (OSBL), de propriété collective et de gestion démocratique, qui sont produits par des bénévoles impliqués dans l'action communautaire. Ces publications poursuivent des missions de :

- information locale (diffusion d'informations à propos des organismes bénévoles, scolaires, municipaux, de développement économique régionaux, etc.)
- lutte à la discrimination et à l'oppression
- aide aux jeunes en détresse
- éducation à la consommation
- intégration culturelle
- prévention et sensibilisation à la violence
- aide aux itinérants
- échanges inter-culturels
- défense des valeurs sociales-démocrates
- adaptation et information des communautés culturelles (arabe, vietnamienne, turque, juive, etc.)

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec



AGIR

pour la famille québécoise

Le plan d'action mis en place par le gouvernement constitue un engagement envers toutes les familles du Québec:

- en consacrant 500 millions de dollars pour construire ou rénover 40 000 logements ;
- en investissant 50 millions de dollars additionnels pour accélérer le développement de places en centres de la petite enfance ;
- en augmentant le pouvoir d'achat avec 250 millions de dollars versés dès le mois de décembre à 2,5 millions de personnes pour appuyer la consommation.

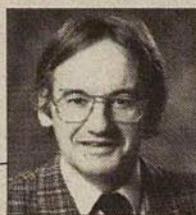
C'est une façon de relever le défi de l'avenir ; c'est notre façon d'AGIR pour réussir.

Confiants, on prépare l'avenir.

Québec 

Les 20 ans de l'AMECQ

Les journaux communautaires Des oreilles qui écoutent, des yeux qui observent



*François Demers,
professeur
en journalisme
à l'Université Laval*

« Le mouvement des médias communautaires est né au début des années 70 au point de rencontre de trois demandes sociales et démocratiques : diversifier l'expression publique en multipliant le nombre des médias; rapprocher les usagers des médias des producteurs de leur contenu; et mobiliser les ressources locales derrière des projets de survie et de développement des communautés locales. Comme on peut le constater chaque jour, ces trois enjeux sont toujours aussi pressants aujourd'hui. Diverses circonstances ont fait de la télévision le premier média où le mouvement s'est affirmé. Peu après, la radio a emboîté le pas. Puis, peu à peu, la presse écrite. Aujourd'hui, on pourrait prétendre, sans vouloir insulter les autres, que c'est elle qui manifeste le plus de vigueur. L'arrivée de l'AMECQ, puis son action persévérante et énergique, ont quelque chose à y voir, indéniablement.



*Nathalie Deraspe,
compositeur
interprète*

(Nathalie Deraspe a collaboré au journal L'À fleur d'eau, des Îles-de-la-Madeleine et fut présidente de l'AMECQ en 1987-1988.)

« Je trouve les journaux communautaires extrêmement importants. Surtout présentement, avec la forte concentration de la presse. C'est devenu dangereux aujourd'hui dans les journaux nationaux, car on ne retrouve qu'un point de vue unique, souvent celui des agences de presse; les grands journaux se fient à ça et l'information est souvent réécrite, romancée et diluée. Malheureusement, les journaux communautaires ont souvent de la difficulté à vivre et pourtant, on y retrouve une dynamique qu'on ne retrouve pas nécessairement dans les grandes métropoles. Pourtant, les bonnes idées de la presse communautaire sont exportables. On pourrait davantage améliorer la vie communautaire et le sentiment d'appartenance car il ne faut pas perdre de vue l'ensemble de la communauté! »



*Robert Maltais,
secrétaire général
du Conseil de presse
du Québec*

« Bien entendu, le Conseil de presse a un préjugé nettement favorable face aux journaux communautaires; l'AMECQ est d'ailleurs membre associé du Conseil. Rappelons que le Conseil de presse est là pour protéger, pour qu'il y ait une liberté qui émane de la presse et que le droit du public soit aussi préservé. La presse communautaire se situe à un niveau très près des gens du peuple, et toute la force des communications de masse est essentielle dans la société. Cette force se trouve vraiment en rapport avec la démocratie. Quant à l'avenir de la presse communautaire, je crois que, tant et aussi longtemps que la presse communautaire répondra à des besoins fondamentaux, son avenir est éternel! La population a le droit de savoir ce qui se passe dans sa communauté. »



*Richard Bousquet,
Vice-président de la
Fédération professionnelle
des journalistes
du Québec*

« Il est primordial que les médias écrits communautaires poursuivent leur développement et leur enracinement dans la communauté pour que les citoyens et les citoyennes aient leur propre voix, s'informent et conservent un pouvoir sur leur milieu et leur qualité de vie. Dans le sillage de la mondialisation des marchés, le Québec vit actuellement une des plus importantes concentrations de médias traditionnels grand public parmi les pays démocratiques de la planète. Cette concentration est, à tout le moins, questionnante sur le plan de la vie démocratique. Les médias communautaires ont un rôle à jouer dans le maintien des conditions essentielles préservant cette vie démocratique. Ils ont aussi un devoir : celui de faire de la bonne information, avec intégrité et rigueur, en évitant la confusion des genres et des sources et en ayant constamment l'objectif d'être lu et compris de leur lectorat respectif. »

UN HOMMAGE À LA RICHESSE DU

Coeur

HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC CINQUIÈME ÉDITION 2002

45 LAURÉATS DE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

CATÉGORIE « BÉNÉVOLE EN ACTION »
CATÉGORIE « ORGANISME EN ACTION »
CATÉGORIE « JEUNE BÉNÉVOLE - PRIX CLAUDE-MASSON »

**DATE LIMITE POUR LES MISES EN CANDIDATURE :
30 JANVIER 2002**

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC L'UN DES ORGANISMES SUIVANTS :

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec

Région de Québec : 418 646-9270
Ailleurs au Québec,
sans frais : 1 800 577-2844
Internet : www.mess.gouv.qc.ca

Québec

Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Région de Montréal : 514 843-6312
Ailleurs au Québec,
sans frais : 1 800 715-7515
Internet : www.fcabq.org

fcabq

AVIS AUX PERSONNES MORALES, AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES GROUPEMENTS IMMATRICULÉS AU QUÉBEC

15 décembre 2001 - Date limite de production de la déclaration annuelle 2001

L'inspecteur général des institutions financières rappelle qu'il est obligatoire de produire la déclaration annuelle 2001 avant le **15 décembre 2001**.

Si vous avez reçu une déclaration annuelle préimprimée de l'IGIF, elle doit être vérifiée, complétée s'il y a lieu, **signée**, accompagnée des droits prescrits et retournée à l'IGIF dans l'enveloppe préadressée ou encore être déposée électroniquement dans les services en ligne Internet de l'IGIF (www.igif.gouv.qc.ca) lorsqu'il n'y a pas de modification.

De plus, prenez note que des mesures annoncées au Budget 2001-2002 exemptent les nouvelles entreprises immatriculées en 2001 de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Si vous n'avez pas reçu votre déclaration préimprimée, communiquez avec l'IGIF aux numéros de téléphone suivants :

Renseignements : Région de Québec : 418 643-3625
Ailleurs au Québec : 1 888 291-4443

**Inspecteur général
des institutions
financières**

Québec

Faune et flore

Le renard : plutôt timide et nerveux



JEAN-PIERRE FABIEN

Depuis toujours, le renard comme son cousin le loup, a acquis une très mauvaise réputation. La Fontaine lui prêtait d'horribles intentions. Il a été qualifié d'animal hardi, malin et rusé. Il fut qualifié de manipulateur qui sait comment arriver à ses fins. Qu'en est-il vraiment ? Le renard est bien loin du sort qu'on lui fait subir. En faisant le portrait de ce petit mammifère, nous pourrions rétablir les faits.

Variations de couleurs

Le Renard roux (*Vulpes vulpes*) ressemble à un petit chien élancé au museau effilé et à la queue bien fournie. Les oreilles sont pointues et le pelage long et soyeux. La longueur totale de ce canidé est d'environ un mètre. Chez cette espèce, on a identifié trois variétés d'après la couleur du pelage. La forme la plus courante est sans contredit la rousse. Cet animal peut aussi posséder une robe tachetée et argentée. Il est intéressant de noter que des jeunes de variétés différentes peuvent naître dans la même litière.

Une espèce ubiquiste

Le Renard roux fréquente toutes sortes d'habitats et s'approche à l'occasion des habitations. Le plus souvent, on le retrouve dans les champs bordés d'arbustes, aux

abords des lacs, tout près des clairières et à la lisière des forêts. Plus au nord, il vit dans la toundra alpine et arctique. On l'aperçoit très rarement au cœur des forêts anciennes. Il m'a été donné de l'observer à quelques reprises à Saint-Hippolyte. En septembre, j'ai observé trois individus longer la forêt tout près du chemin de la Carrière. L'hiver, je découvre souvent ses traces dans la neige. Ce sont des pistes presque rectilignes qui ressemblent à celles d'un chat. Parfois, en tendant l'oreille, on peut entendre son glapissement. C'est une sorte d'aboiement strident qui évoque toute la force de notre nature sauvage.

Des parents très attentionnés

Le Renard roux est surtout actif à la tombée du jour ou très tôt le matin. Il n'est pas rare de l'observer en plein jour, en fin d'après-midi. Grâce à son flair et à son ouïe aiguisés, il chasse toutes sortes de proies. L'espèce mange surtout des petits mammifères comme les souris, les campagnols et les lièvres. Mais en été et à l'automne, les végétaux occupent une part plus grande de son alimentation. Enfin, le renard peut se nourrir d'insectes, d'oiseaux et de reptiles.

Le Renard roux s'accouple entre la mi-janvier et la mi-mars. Le couple demeure uni jusqu'à la fin de l'été. Après une cinquantaine de jours de gestation, les petits voient le jour. L'unique portée dans l'année compte d'un à dix petits. Les parents sont des modèles de dévouement pour leurs jeunes. Ils apporteront au terrier des proies capturées dans le territoire.



Beauté sauvage

Le Renard roux est une des pures beautés du monde naturel. Ce n'est pas sa hardiesse qui étonne, mais plutôt sa timidité et sa discrétion. Ce n'est pas sa soif de sang que l'on retient, mais plutôt sa prestance et son agilité. Cet animal, que l'on peut observer partout au Québec, est une preuve vivante de l'adaptation au milieu. Il sait utiliser les ressources disponibles à son avantage. Pour dormir en hiver, le renard ne fait pas de nid. Il se couche dans la neige et se sert de sa queue touffue pour y cacher son nez et la plante de ses pieds particulièrement sensibles au froid. Sachant comment intervenir dans chaque situation, ce canidé peut flairer les rongeurs et les extirper de leur trou dans la neige!

Bien qu'il soit de belle parure et d'allure flamboyante, il sait passer inaperçu en ne prenant que la place qui lui revient.

Les petites annonces

Tarifs

- 5 \$ par mois pour 15 mots et moins
 - 10 \$ par mois pour un encadré de 20 mots et moins.
- Le paiement est exigible avant la parution du journal.
Marielle : 563-2401 • Thérèse : 563-2038

Cours de tam-tam pour enfants et adultes, vente de «djambé» toutes dimensions. Inf. : Fallou 563-3206

Linda Brosseau Naturothérapeute-Massothérapeute
Membre de la corporation des intervenants en médecine alternative (CIMA)
Un temps d'arrêt (75 min) pour...
• Massage de détente ou thérapeutique
• Traitement énergétique (Reiki)
• Coaching individuel (Relation d'aide)
Sur rendez-vous : 450 563-5536 Reçus disponibles

Laura Sears c.a.

- Bilans de fins d'année
 - Impôts particuliers
 - Impôts de particuliers
 - Impôts corporatifs
 - Compatibilité générale
 - Vérification de livres comptables
- Je peux me déplacer chez vous
Sur rendez-vous : 450 563-3593
lac Connelly nord

Vatech Ordinateur

Yves Vachon, technicien
Vente, achat, réparation • Installation de logiciels,
Formation à domicile. Tél. : 450 563-4962
Vachony@sympatico.ca

Reconnaissons et apprécions chacun des gestes faits pour nos communautés



L'implication sociale et le bénévolat en particulier ont différents visages. Ils se manifestent dans plusieurs secteurs d'activité comme un geste du cœur, un élan de générosité, un don de soi. L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec se révèle un moment privilégié pour reconnaître chacune des actions et chacun des sourires faits par des gens, pour des gens. À titre de ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et au nom du gouvernement du Québec, je souhaite exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à vous toutes et tous qui donnez si généreusement de votre temps et de votre énergie à des causes qui vous tiennent à cœur, à des activités, aussi nombreuses que variées, qui vous passionnent.

La politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire

En septembre, je dévoilais la politique nationale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, contenue dans un document intitulé *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*. Il y a lieu d'être fier de cette politique car, après des années de travail et d'échanges animés avec le milieu communautaire, je peux affirmer aujourd'hui qu'une étape majeure a été franchie en matière de relations entre le pouvoir public et le réseau associatif et communautaire, situant de ce fait le Québec parmi les États les plus progressistes.

Cette politique met notamment l'accent sur deux aspects cruciaux de la relation qu'entretiennent le milieu communautaire et le gouvernement : le respect de l'autonomie des organismes communautaires dans les différents rôles sociaux qu'ils assument et la reconnaissance de l'importance de l'action communautaire en tant qu'agent de développement de la citoyenneté et de développement social.

La politique bonifie aussi à maints égards les pratiques qui avaient cours jusqu'ici. Mentionnons l'engagement à soutenir le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles, de même que l'appui à la

reconnaissance des compétences développées dans l'action bénévole. Elle reconnaît ainsi la contribution de l'action bénévole sous ses différentes facettes.

Le prix Hommage bénévolat-Québec

Notre reconnaissance du travail des bénévoles se manifeste aussi par le prix Hommage bénévolat-Québec. Ce prix annuel, remis par le gouvernement du Québec à une quarantaine de personnes et d'organismes œuvrant dans toutes les régions, est essentiel à nos yeux. En effet, ce signe de gratitude encourage les lauréats et l'ensemble des bénévoles à poursuivre leur engagement qui constitue, par ailleurs, un fier exemple pour la relève.

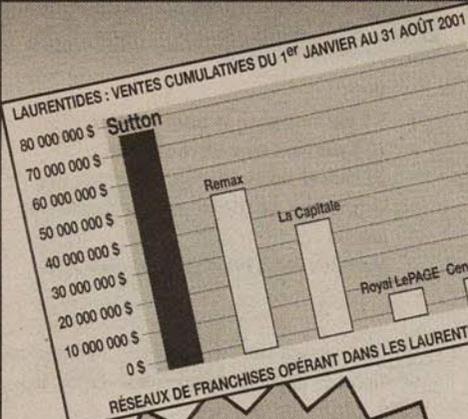
Bénévoles, intervenantes et intervenants du milieu socio-communautaire, vos gestes s'inscrivent dans une démarche marquée au sceau de l'entraide, de la solidarité et du respect de l'autre. Je vous remercie d'être là. Sachez que par votre engagement, vous participez à l'édification et à l'amélioration du Québec moderne, une société où il fait bon vivre.

Un 20^e anniversaire à souligner!

Enfin, je salue l'Association des médias écrits communautaires du Québec pour ses vingt ans de présence active au sein de la communauté. Ces médias jouent un rôle essentiel : d'une part, ils encouragent l'entraide, la solidarité et le développement et, d'autre part, ils s'emploient à promouvoir la vie de quartier, de village, la diversité culturelle et la réinsertion sociale pour épauler celles et ceux qui soutiennent l'action communautaire et l'économie sociale. Longue vie à l'association, à ses membres et à ses bénévoles!

Nicole Léger
Ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
Responsable de l'action communautaire et bénévole

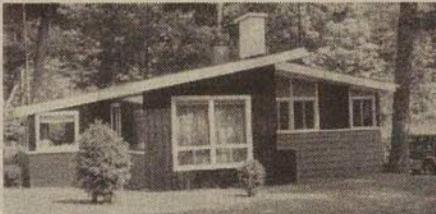
Québec



Joyeux Noël



(675035) **LIBRE IMMÉDIATEMENT** : Jolie maison style Suisse 1999, très éclairée et à aires ouvertes. Accès au lac Achigan, vendeur motivé. **139 000 \$.**



IDÉAL 1^{re} MAISON : Charmant bungalow avec accès notarié au lac Connelly, intérieur chaleureux, foyer comb. lente au salon, terr. plat, secteur paisible **59 900 \$.**



BORD DU LAC ACHIGAN : Const. 1992, superbe plage de sable, orientation sud, terrain plat, garage détaché, propriété moderne, fonctionnelle, aires ouvertes.



AU LAC BLEU : Superbe propriété face au lac Bleu. incluant un terrain au bord du lac 100 x 65 face à la maison, planchers et boiseries tout en chêne, faut voir.



LIBRE IMMÉDIATEMENT : Belle grande maison très bien entretenue, planchers en lattes, piscine creusée et clôturée, garage double, grand terrain, **129 000 \$.**



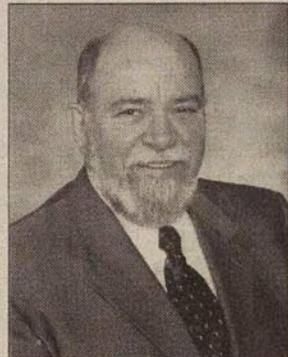
CHALET 4 SAISONS Secteur paisible, accès tout près au lac Achigan, emplacement privé pour votre bateau, puits artésien tout neuf, 5 pièces, 3 CAC. **57 000 \$**

Frais de notaire & évaluation GRATUITS
 et **REMISE de 2,5%** en ARGENT
 *Sujet à certaines conditions.



groupe sutton - laurentides inc.
 courtier immobilier agréé

Bureau : 450 438-6868
 Rés. : 450 563-4723
 Fax : 450 563-3757
 e-mail : gbergeron@sutton.com



Gaston Bergeron
 Agent Immobilier Affilié



IMPECCABLE : Beaucoup d'espace, sous-sol fini, 3 CAC, 2 SDB, 2 foyers, grand terrain paysager, secteur paisible, accès au lac Achigan à distance de marche. Venez voir l'intérieur et comparez.

Alimentation St-Onge inc.

972, chemin des Hauteurs
 Yves St-Onge Saint-Hippolyte
 Propriétaire Tél.: 224-5179

EXCAVATION SERGE GINGRAS INC.
 COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL
 DÉNEIGEMENT secteur lac de l'Achigan

VENTE ET INSTALLATION
 FOSSES SEPTIQUES

450 563-3225

6, rue Marcel, Saint-Hippolyte
 www.Optilog.com/SERGE GINGRAS

Christiane Raymond
NOTAIRE
 Conseiller juridique

2282, chemin des Hauteurs, bureau 4
 Saint-Hippolyte (Québec) J8A 3C5

450 563-5000 - 514 708-0797
 Télécopieur : 450 563-5713

MEILLEURS VOEUX À TOUS

1 200' BORD LAC À L'OURS

Impeccable

(979540) **MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ À AIRE OUVERTE** : 3 CAC, 3 SDB, CUI, et escalier en chêne, foyer comb. lente, fenestration abondante, généreuse, grandes galeries, qual. +++ **235 000 \$.** (1101)

2 AUX ABORDS DU LAC ACHIGAN

À 100' du bord du lac

(979489) **JOLI BUNGALOW** : 4 saisons, aire ouverte, excellente condition, garage, accès not. à la plage, tennis et droit d'embarcation lac Achigan. **ENDROIT PAISIBLE. 129 000 \$.** (1102)

3 200' ACCÈS PRIVÉ LAC PIN ROUGE

(699705) **TRÈS BEAU BUNGALOW** : Accès et vue sur le lac, foyer en pierres avec comb. lente, planchers bois fr., toit et fenêtres rénovés en 98, remise (24 x 16), terrain privé. **114 900 \$.** (1077)

4 VENDU MEUBLÉ

(954343) **BUNGALOW** : Secteur familial, rénové en 91, foyer, 3 CAC, puits fait en 99, idéal pour pied-à-terre dans les Laurentides. **69 500 \$.** (1044)

5 340' BORD LAC ACHIGAN

Site unique

(957659) **MAGNIFIQUE** : Résidence d'autrefois avec le charme d'aujourd'hui, franc sud, lac plat, pièces spacieuses à aires ouvertes, foyer, 3 CAC, sauna, tennis, «boat house», superbe vue, à faire rêver. **399 000 \$.** (1051)

6 SECTEUR CHEMIN LAC BLEU

Bachelor

(950980) **TOUT EN BRIQUE** : Près de plusieurs services, très éclairé, comb. lente et bain tourbillon ds le bachelors 350\$/mois, garage simple, idéal pour rés. parent-enfant, zone commerciale. **94 000 \$.** (1035)

7 BORD DU LAC ACHIGAN

clé en main

(974579) **SUPERBE BUNGALOW EN CÈDRE** : Pan-Habod. Finition impeccable, orientation sud, foyer, 3 CAC, 2 SDB, planchers bois, remise en cèdre, clé en main. **279 000 \$.** (1095)

8 ACCÈS LAC FOURNELLE

(962342) **COQUET ET CHALEUREUX CHALET** : Sect. paisible, foyer pierres des champs, 2 + 1 CAC, rénové et décoré avec goût en 2000, excl. pied-à-terre à peu de frais. **45 900 \$.** (1039)

9 SECTEUR LAC ACHIGAN

ACCÈS

(951014) **GRAND COTTAGE** : Avec accès notarié lac Achigan, vastes pièces, nouv. fenestration 97, toit refait, beaucoup de poss., idéal grande famille. **79 000 \$.** (1036)

10 VILLAGE DE SAINT-HIPPOLYTE

À 2 pas du village

(783715) **4 CAC** : Vaste SAM et SAL, très éclairé, comb. lente, plancher bois franc, garage double, gr. terrain privé, près de plusieurs services. **119 000 \$.** (1009)

VOUS AVEZ DROIT À :

- UN AGENT DE SAINT-HIPPOLYTE
- UN BUREAU À SAINT-HIPPOLYTE
- Estimation GRATUITE de votre propriété
- Une publicité constante dans Option Laurentides /Le Sentier
- Service S.I.M. / M.L.S.
- 4 sites INTERNET

Qui peut vous en offrir plus ?

Appelez-moi au Village!
CARMEN DION

Carmen Dion
 Agent immobilier affilié

ROYAL LEPAGE VILLAGE NGC
 COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
 FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE
 2282, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (Qc) J8A 3C5
 Tél. : 450 563-5559 • www.royallepage.ca